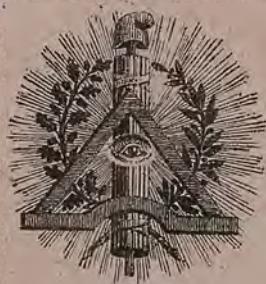


FACÉTIES

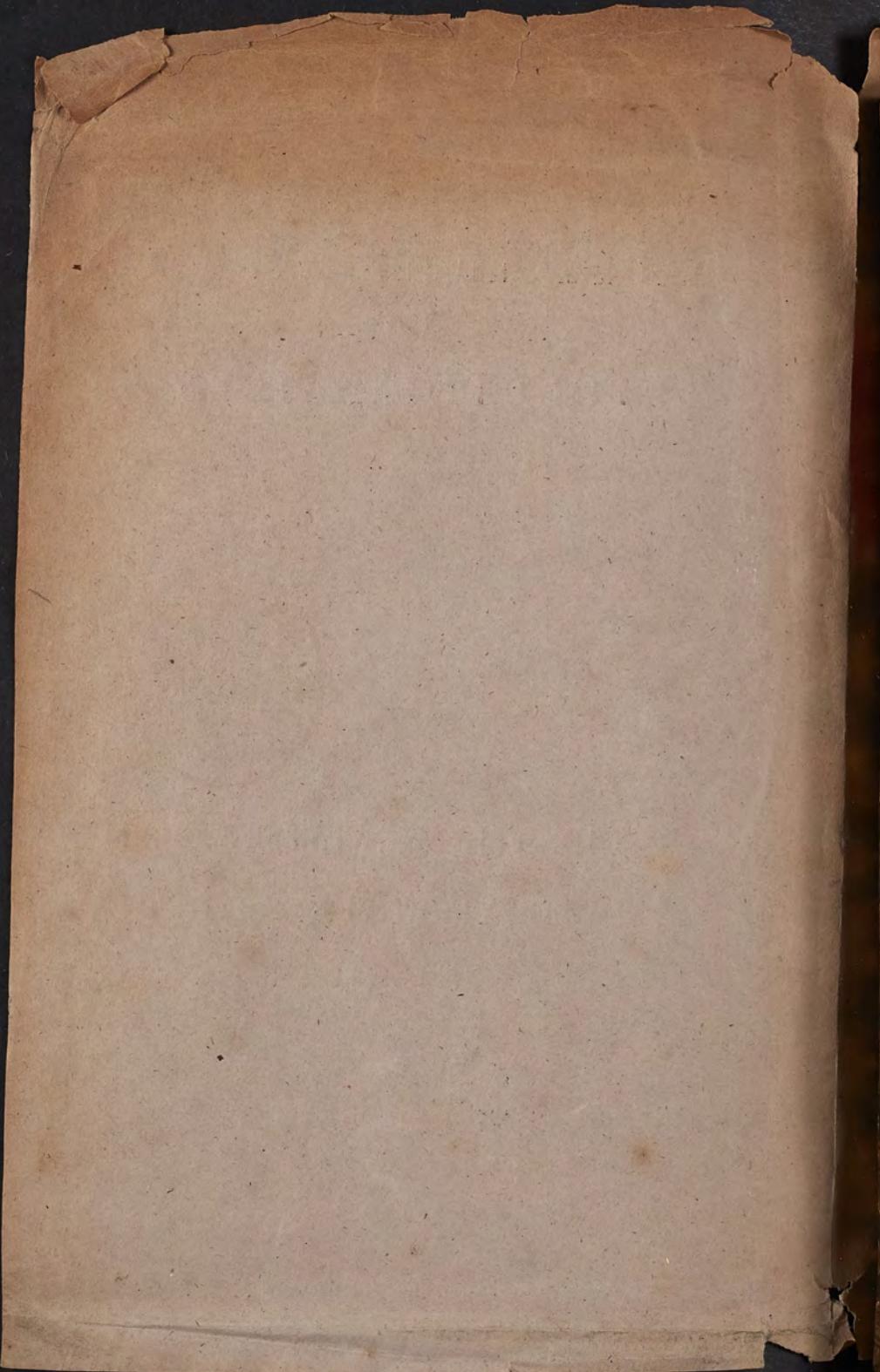
RÉVOLUTIONNAIRES.

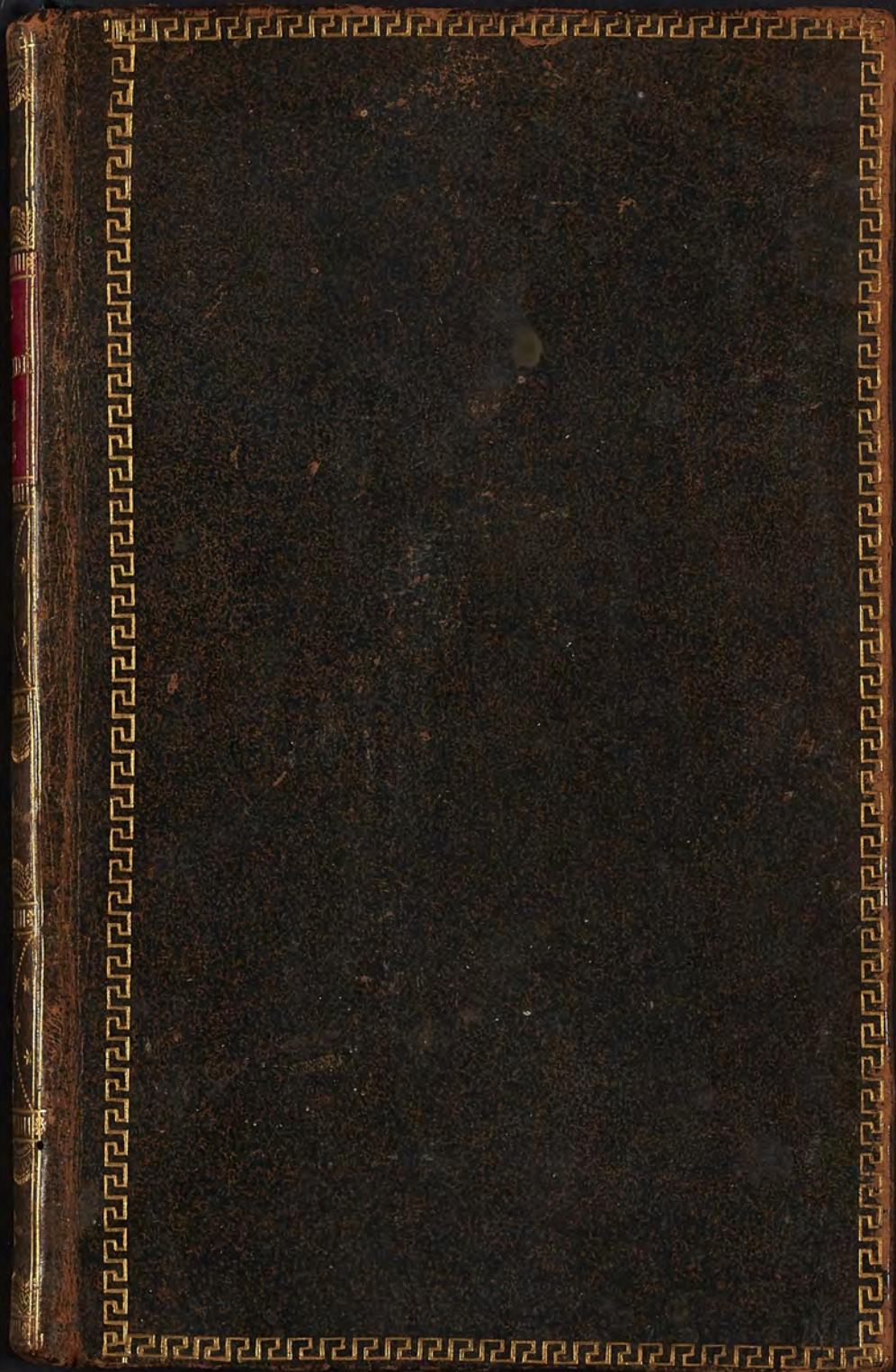


LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU

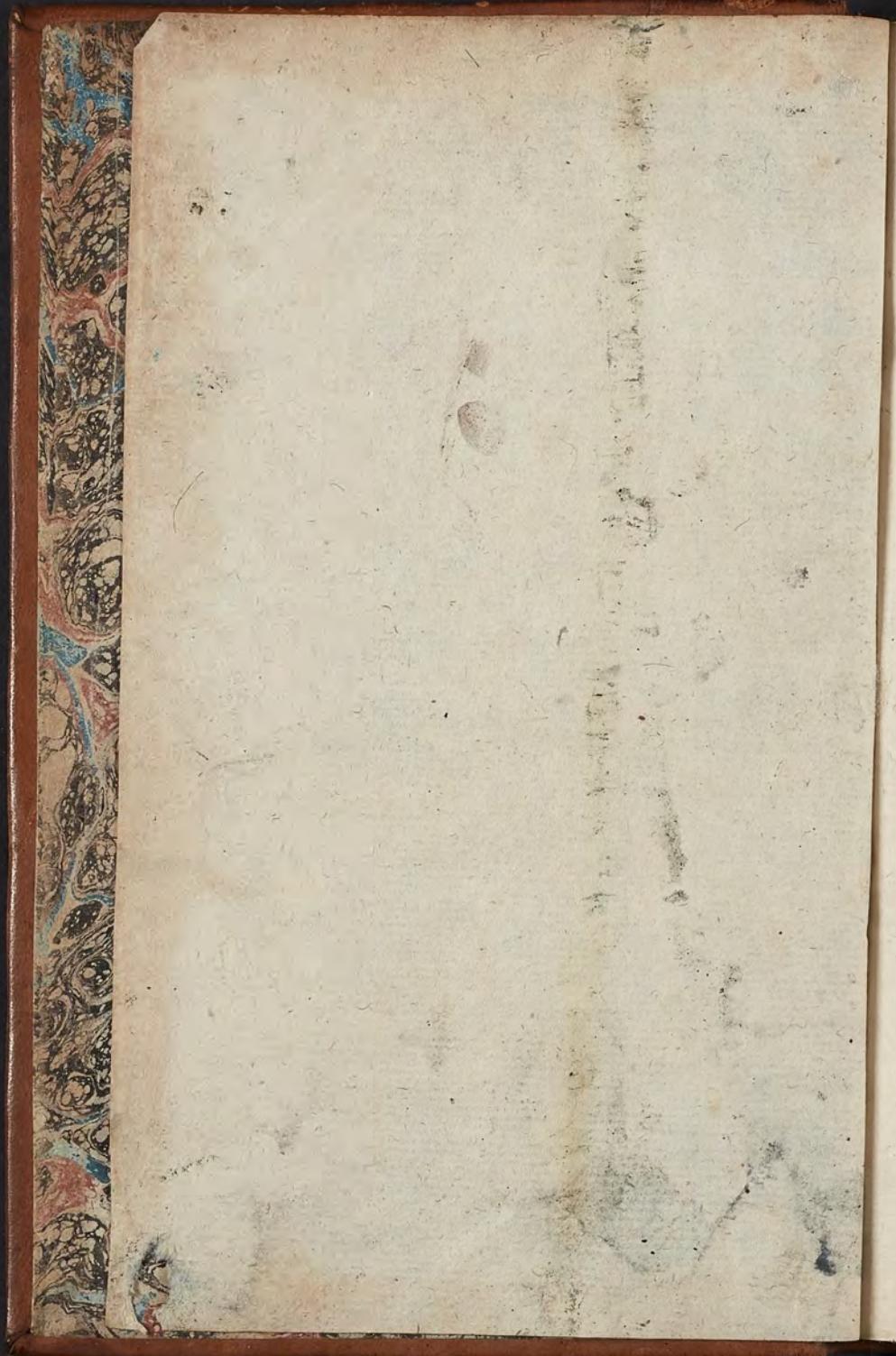


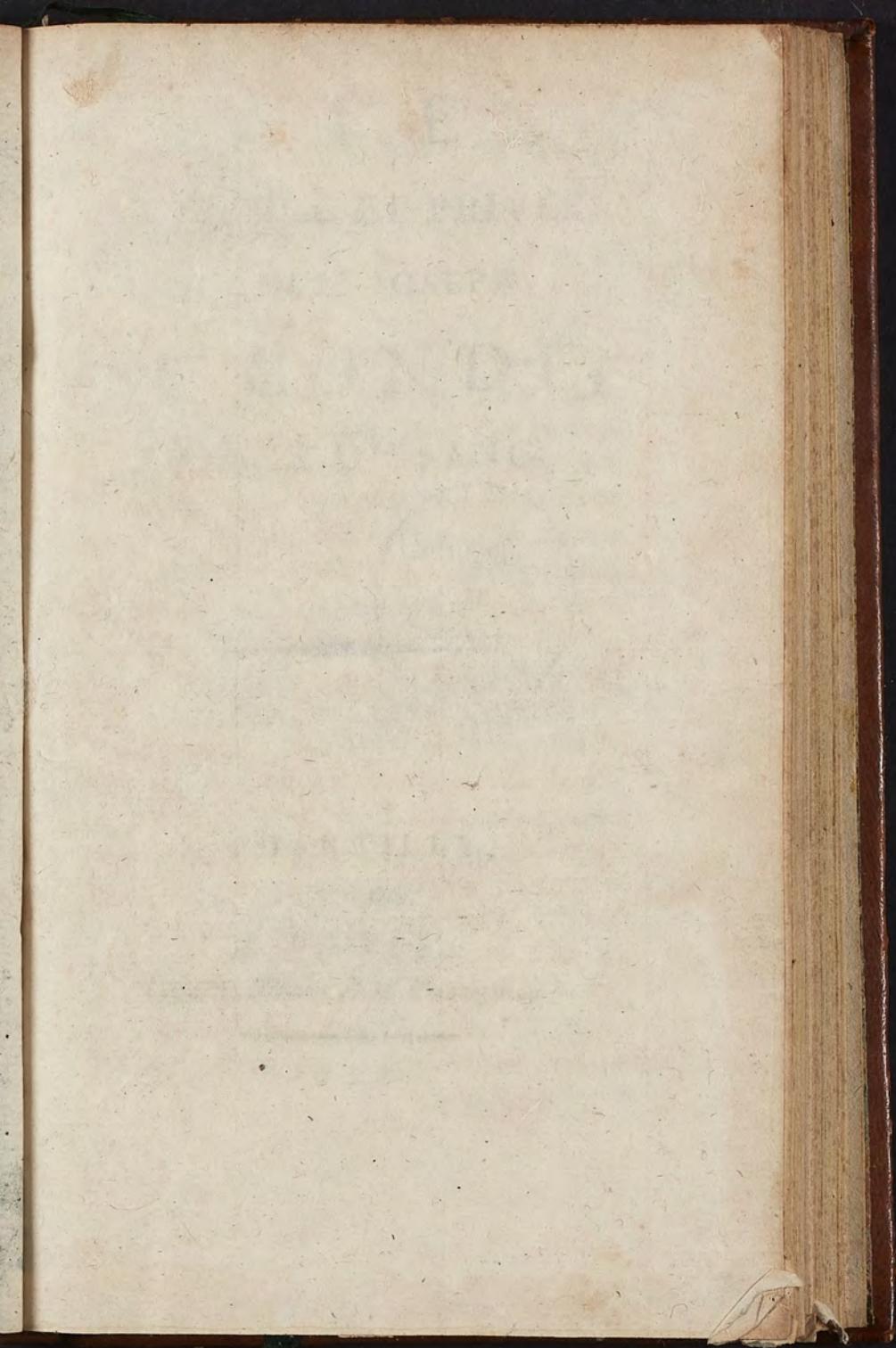


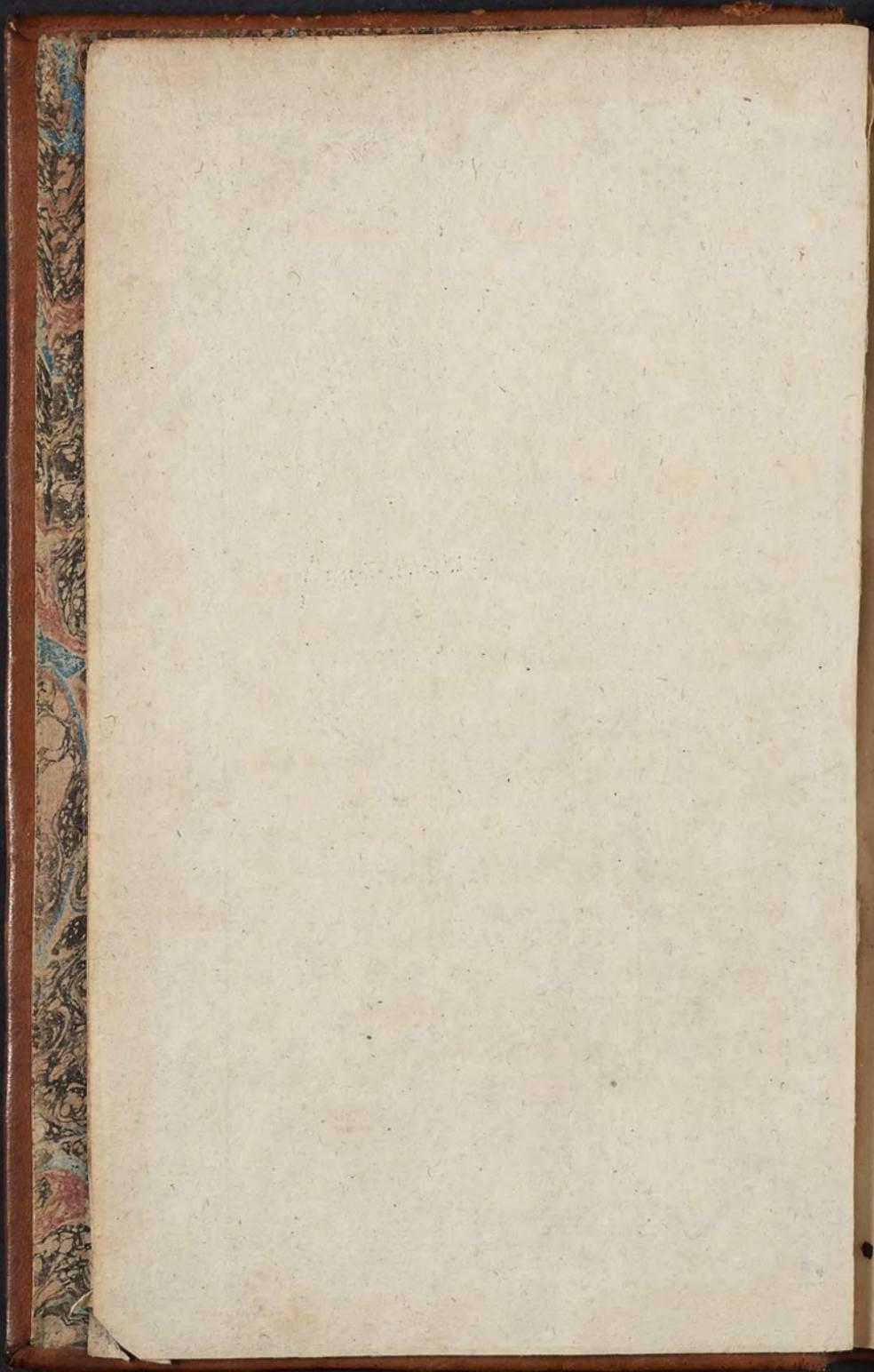












V I E
POLITIQUE ET PRIVÉE
DE LOUIS-JOSEPH
DE CONDÉ,
PRINCE DU SANG.



A CHANTILLY,
Et se trouve
A PARIS,
Chez les Marchands de Nouveautés.

1790.

A T I E
POLYGRAPHIE ET PRIVÉE
DE LOUIS-JOSEPH
DU CONDE



A CHANTRILLI
— Ets de la Société
A PARIS
Chez J. M. Marigny de Monval et Cie

DISCOURS PRÉLIMINAIRE



La vie d'un prince glorieux, qui tient à une longue suite d'ancêtres, illustrés par une grande réputation, toujours prônée par des favoris sou-doyés, des parasites rampans, des serviteurs intéressés, des valets gagistes, des femmes entretenues, des familles soutenues, des roquets pensionnés, des intrigans, des chevaliers d'industrie, des écrivains mercénaires, tous commensaux d'un protecteur fortuné; la vie (dis-je) d'un grand seigneur, vain & magnifique, ne peut être fidèlement écrite que par un Historien philosophe, indépendant, qui ne tient par aucun bienfait, par aucune considération à la famille ou à la personne de celui dont il peint, avec la plus froide impartialité, les défauts & les qualités, les vices & les vertus.

Il y a long-tems qu'on a dit que pour écrire fidèlement l'histoire ; il faudroit être sévré de tous préjugés, n'être d'aucune religion, d'aucun pays, ne tenir à rien, n'espérer, n'attendre rien, mépriser les dons, les récompenses, braver la

A ij

haine & les mépris de tous les gens partiaux ;
ne faire aucune acceptation des hommes , compter
pour rien les rangs frivoles , les distinctions chi-
mériques , & n'appartenir qu'à foi seul , pour
dire la vérité , cette vérité si précieuse , si rare
dans la bouche & les écrits des auteurs , même
du premier mérite.

Combien d'hommes dont l'histoire a relevé
les actions , les paroles , par de superbes éloges ,
feroient aujourd'hui bien petits , & même ensé-
velis dans les ténèbres de l'oubli , si quelques
contemporain judicieux & instruit avoit esquissé le
tableau de leur vie ?

Combien d'empereurs , de monarques , de papes ,
de princes , de prélates & de généraux recueillent
les hommages & la vénération de la postérité , qui
feroient sans doute l'objet de son mépris & de son
exécration , sans l'art divin & les talents supérieurs
des beaux génies , qui avoient des motifs occultes
d'intérêts , pour masquer leurs foiblesse , leurs
crimes , & nous faire admirer , dans des scélérats ,
des vertus & des actions dont il n'y a que
des grandes ames , que les esprits éclairés qui s'en
soient montrés susceptibles ?

Combien d'illustres personnages sont engloutis
dans la foule des morts , & dont on ne connaît
pas même le nom ?

Combien de femmes célèbres n'inspireroient que de l'horreur ; combien aussi de femmes charmantes & vertueuses , vrais modèles d'urbanité , de sentiment , de fidélité , d'honneur & de générosité , nous sont inconnues , parce qu'elles n'ont point accueilli les adulateurs , & que , fières ou satisfaites de n'avoir rien à se reprocher , d'avoir chéri , respecté uniquement leurs maris , d'avoir veillé à l'éducation de leurs enfans , elles n'ont pas cru qu'elles devoient s'oublier au point de mendier les éloges des plumes vénales , & céder aux sollicitations pressantes des galans qui n'aspirent qu'à l'honneur de les enchaîner , & qu'au plaisir de les déshonorer .

Voilà pourtant comme l'histoire ancienne est écrite : voilà comme nous avons des idées fausses en tout point : voilà la source intarissable de notre ignorance & de nos préjugés .

En offrant à mes compatriotes , à mes amis , la vie de LOUIS-JOSEPH , PRINCE DE CONDÉ , je contracte l'obligation sacrée , quoique hardie , de ne parler que d'après les inspirations de la vérité , les instructions les plus authentiques ; sans avoir aucun égard à son rang , à ses grandeurs , à son faste , je peindrai son caractère , & je dirai sans crainte ce qu'il a fait , ce qu'il

a dit. Je ne suis point intéressé à le flatter , & encore moins à tromper ma nation & l'Europe. En un mot dépouillé de toute prévention , je déclare que j'oublie que j'écris la vie privée d'un prince du Sang , pour ne m'occuper que de l'homme.



VIE
POLITIQUE ET PRIVÉE
DE LOUIS-JOSEPH
DE CONDÉ,
PRINCE D'USSANG.

IL feroit à désirer , pour le bonheur des nations , que la Vie privée des Princes fût écrite de leur vivant , pour leur apprendre à devenir meilleurs & à respecter l'opinion des hommes qu'ils ne cherchent qu'à éblouir , qu'à tromper , qu'à écraser sous le poids de leur ambition & de leur tyrannie ; il est intéressant que les grands fâchent qu'on fâçait les apprécier pour ce qu'ils sont , pour ce qu'ils valent moralement , que le peuple leur rend justice , qu'il les juge avec la plus rigide impartialité ; que l'éclat de leurs noms , l'immensité de leurs possessions n'en imposent point aux hommes éclairés ; que les richesses accumulées sur leurs têtes ; que leurs fastueuses dignités ; que leur impérieuse domination ne servent qu'à les rendre plus méprisables , quand ils en abusent au préjudice du bonheur & de la liberté des mortels , qui ne sont pas nés pour ramper dans l'indigence , & pour être leurs esclaves .

Si les princes étoient bien persuadés de cette vérité morale, il est à croire qu'ils seroient plus modérés dans leurs concussions, & moins présomptueux. La vanité n'est le partage que des sots. Tout homme qui réfléchit qu'il est mortel, que sa vie est un éclair, un point dans l'éternité des siècles, est sensible, bon, généreux, juste & compatisant. Il foule à ses pieds l'orgueil & la vanité. Il sait, il sent que la hauteur & l'arrogance ne lui conviennent point.

Et en effet à quoi aboutissent l'ambition, la perfidie & la fierté? où conduisent l'avarice & la cupidité? Les rangs, les titres, les biens ne sont que des distinctions imaginées par la politique pour maintenir la subordination, pour force le malheureux à travailler, pour exercer les talents & l'industrie des hommes, pour faire fleurir les arts & multiplier les connaissances humaines, en accordant aux membres d'un état, qui se le disputent par leurs découvertes, leurs travaux & leurs succès, le prix de l'émulation, justement décerné au mérite & à l'activité.

Tous les siècles ont observé que plus un artiste étoit récompensé, plus son imagination s'enflammoit, & plus loin il portoit la perfection de son art; les savans n'ont produit leurs chefs-d'œuvres que quand ils se sont vus encouragés, accueillis, fêtés d'une manière distinguée par les protecteurs fortunés qui avoient ou assez d'esprit pour les sentir, les estimer, les aimer, les rechercher, ou qui jaloux de passer eux-mêmes pour des connoisseurs & des hommes de génie, honoroient tous ceux qui avoient la réputation d'avoir du mérite, dans l'espérance de sortir de la

la classe commune des êtres indifférens & ignorés (1).

(1) Le cardinal de Richelieu (dit Voltaire) étoit bien le protecteur des gens de lettres dont il jalousoit le mérite & les talens , mais il ne se montra jamais le protecteur du bon goût. Il eut la sottise de vouloir passer pour bel-esprit , pour un génie créateur. C'est à cette manie ridicule que les plus médiocres littérateurs durent les bienfaits , les pensions dont ils furent comblés. Mais il ne falloit pas paroître éclipser ce cardinal politique par une supériorité éclante de talents. Notre grand Corneille nous fournir une preuve de mon assertion. Que de désagréments , que de disgraces n'essuya pas ce grand homme pour n'avoir pas consenti à vendre son immortelle tragédie , le *Cid* , à cette éminence glorieuse qui vouloit passer pour en être l'Auteur ! Chapelain , & tant d'autres plats écrivains étoient écrasés d'honneurs , de bienfaits , de pensions , Corneille , le grand Corneille n'eut rien , vécut & mourut pauvre. On connoît ses vers sur le cardinal de Richelieu , qu'il craignoit :

Qu'on parle mal ou bien de ce grand cardinal ,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien ;
Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal ,
Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.

Le bien que Richelieu avoit fait à Corneille , se bornoit à ne l'avoir pas cruellement persécuté. Ici on reconnoît la politique de ce premier ministre. Je ne puis m'empêcher de rapporter le beau trait de Despréaux , qui long-temps après la mort de

C'est d'après cette observation qu'il faut juger une foule de *Midas* & de *Bourvalais*, qui ont assigné des pensions, qui ont prodigé de l'or aux artistes, aux poëtes, aux littérateurs dont ils n'ont jamais été dignes d'admirer les talents & l'érudition.

Louis-Joseph prince de Condé, fut dans tous les temps un glorieux, un avare intérieurement, mais extérieurement un magnifique qui voulut amonceler sur sa personne les titres de grand capitaine, de fin politique, & de bel-esprit.

Fils putatif de M. le duc, surnommé *Cocles*, parce qu'il étoit borgne, mais véritablement de Louis XV, qui étoit l'amant public de madame la duchesse, princesse étrangère, femme ga-lante & belle, Condé ne reçut pas une plus

Richelieu & de Mazaria, pénétré du grand mérite de *Corneille*, alla supplier Louis XIV de lui retirer sa pension, alléguant pour raison, qu'il n'étoit pas juste qu'il fût honoré des bienfaits de sa majesté, tandis que le grand Corneille en étoit privé & expiroit de misère & de besoin dans un grenier.

Cette représentation irrita Louis XIV, lui fit verser des larmes. Il fit envoyer sur-le-champ à Corneille deux cent louis, & le fit inscrire sur la liste des auteurs pensionnés, pour double pension. Ce grand homme n'en jouit pas long-temps. Il mourut peu après. Cette action est la plus belle de Louis XIV, & fait un honneur infini à la mémoire de Despréaux, à qui le monarque sçut beaucoup de gré & lui conserva sa pension.

brillante éducation que tous les autres princes de la maison de Bourbon.

Il fut élevé sans doute encore beaucoup plus mal, dans les grandeurs & dans la fierté. M. le duc, qui en qualité de premier ministre, préfidoit au gouvernement de la France, sans oublier de se livrer à ses plaisirs crapuleux, sans négliger de s'appliquer une partie des domaines & de l'or de l'état, accumula des biens immenses, s'appria, aux dépens du trésor-royal, un numéraire prodigieux, dont il ne jouit pas long-temps, étant venu à mourir des suites de son libertinage, ainsi que son épouse, dont il n'ignoroit pas les galanteries, mais qu'il n'osoit réprimer, dans la crainte de déplaire au Roi, qui lui avoit confié le timon de son Empire.

Le doute sur la paternité de Louis-Joseph de Condé lui restoit. Il se consoloit dans cette incertitude, comme font tous les maris trompés & trahis par leurs motiés légitimes. C'est le seul parti que tous les hommes prennent, c'est aussi le seul sage à prendre, parce qu'il s'accorde avec les intérêts de leur amour-propre, qu'alors ils n'ont plus à rougir des affrons que les femmes font à la tendresse conjugale, & de l'ignominie qui, quoique personnelle aux épouses, réjaillit en quelque sorte sur les époux par les préjugés reçus dans tous les pays, dans tous les siècles, préjugés que la plus stoïque philosophie ne détruira jamais, parce qu'ils ont pour origine la malignité humaine, & que le cœur de l'homme trahi, est cruellement ulceré par des cicatrices profondes dans la partie morale, la plus délicate, la plus sensible de son existence.

Il n'y a que des êtres sans principes , des libertins dénaturés , des monstres enfin , qui affectent d'être indifférents sur l'article d'un amour mutuel , & d'une fidélité constante & respective. Les animaux , les volatiles & les quadrupèdes les plus sauvages , sont jaloux de ce qu'ils aiment. La jalouſie (1) est le principe de l'amour , &

(1) Je crois qu'il y a trois sortes de jalouſies. Il n'y en a qu'une qui me paroisse injuste & blâmable. Celle par exemple d'un mari qui aime sa femme , dont il reconnoît , dont il chérit , dont il respecte la vertu , la tendresse , la fidélité & qu'il tourmente sans cesse par des reproches , par des soupçons déplacés , ou celle d'un époux qui n'aimant pas sa moitié , quoique belle & charmante , la produit dans les sociétés pour l'y voir briller , et est désespéré de l'accueil , des égards , des attentions , des prévenances qu'on a pour elle. Cet homme , à mes yeux , n'est qu'un sot.

Mais il est deux autres sortes de jalouſies permises qui font l'éloge d'un mari , d'un amant.

La première , qui consiste à craindre de ne pas être aimé de sa femme autant qu'on la chérit , & qu'un autre n'ait le talent de lui plaire.

La seconde jalouſie , celle d'un amant jaloux contre un rival qui fait la cour à une femme qu'il adore , & qu'il tremble , qu'il frissonne de ne pas posséder & de voir passer entre les bras d'un adorateur concurrent. Au reste , la jalouſie est le sel de l'amour ; elle réveille , dit un poète , *un amant heureux qui s'endort*. Ah ! femmes , vous êtes fines , mais vous ne l'êtes pas assez pour connoître votre empire sur les mortels qui vous honorent , vous estiment & vous aiment !

une suite des inspirations les plus délicieuses de la nature.

Je n'ai jamais eu à me plaindre de la moitié que la providence me destina. Il n'y a que l'auteur suprême & moi qui fçashions combien j'ai aimé, combien je chéris encore la beauté coupable, qui, peut-être, sans cesser d'être vertueuse, a commis tant d'écarts, & a compromis si imprudemment sa réputation, par les conseils d'une marâtre, qui, dès mon berceau, empoisonna ma vie par des procédés que la nature, que la raison & l'équité désavouent, & par les insinuations perfides de plusieurs autres femmes, désespérées de reconnoître en mon épouse toutes les qualités, tous les attributs qu'elles étoient contraintes d'honorer ; (car le crime rougit à l'aspect de la vertu) mais à qui dès long-temps elles avoient renoncé, pour assurer la torture de leurs maris, & afficher leur déshonneur & leur infamie. Je suis juste, je ne crois pas que ma femme ait avalé leur poison.

Passe-t-on de la pureté de l'innocence à une dépravation si humiliante ?

Mais du moins, ô moitié chérie, abjure pour jamais ces accointances criminelles, qui blessent ma délicatesse & qui te déshonorent. C'est alors que je croirai que tu ne mérite pas les atteintes de l'opprobre, & les sarcasmes des plaisants.

M. le duc, père de mon héros, murmura tout bas de l'inconduite de madame la duchesse, mais il ne s'en fâcha pas sérieusement ; il prit le parti de rire comme les autres, tant il est vrai qu'il ne se piquoit point d'une délicatesse peu commune ; mais grand seigneur, il en avoit les sentimens ab-

jects, & se moquoit du qu'en dira-t-on. Il avoit d'abord été fort mal élevé. Ses frères, le comte de Charolois , prince sanguinaire, le comte de Clermont , libertin imbécille , ne l'ont pas été mieux ; les filles de cette branche impérieuse et cruelle , sembloient renoncer à la douceur de leur sexe pour n'être que des mégères , des furies ; témoin cette Bossiue , abbesse de Saint-Antoine , qui fit souffrir à toute sa communauté des horreurs , que le tems , qui efface tout , n'a point encore fait oublier.

M. le Duc , suivi d'un groupe de libertins décorés , sortant , dès l'aube du jour , des mauvais lieux où il avoit passé la nuit dans les orgies & entre les bras des plus viles *messalines* , se plaisoit à descendre dans les bateaux des blanchisseuses , qui toutes affectoient de ne le pas connoître , il leur vomissoit mille propos orduriers , obscènes , qui étoient (comme on le sent) supérieurement répondus. Ce prince finissoit par leur payer l'eau-de-vie , &achever de s'enivrer avec elles ; quelquefois il donnoit quelques louis à la commère dont le langage impudique , effronté , lui avoit plu davantage & remontoit dans son équipage qui n'étoit pas éloigné. Ces parties de plaisir l'amusoient infiniment , elles étoient les délassemens de sa vie (1). Beaux délassemens pour un prince du Sang , premier ministre ! grandes preuves de l'ignobilité de son ame , & de son peu d'éducation ! Avec de tels principes , il ne songeoit point à éléver celui qui étoit son

(1) Il alloit souvent attaquer les poissardes de la place Maubert. Il reçut un jour , d'une haran-

unique héritier, dont il espéroit qu'il lui fût possible d'être le pere.

Louis Joseph, prince de Condé, étoit très-jeune, à la vérité, c'étoit une raison de plus pour s'occuper de lui donner, au sortir des mains des gouvernantes, des instituteurs qui formassent son cœur & son esprit. Il n'y pensa même pas, & mourut sans avoir eu l'idée d'y songer.

C'est de cette manière que tous nos rois, nos princes du Sang, & généralement nos grands seigneurs, ont été élevés. Aussi a-t-on observé que, depuis Henri IV, les rois de France ont été & sont les monarques les plus ignares, les plus superstitieux, les plus dissipés, les plus stupides potentats de l'Europe ; qu'inhabiles à régner, ils ont remis leur confiance & leur autorité entre les mains des ministres, des favoris, des femmes même qui, de concert, abusant de leur aveuglement et de leurs foiblesses, de leur inaptitude, ont commis des indignités que l'histoire frémira de peindre, et que la postérité aura peine à croire.

Je suis en état de prouver qu'à commencer depuis le premier des Bourbons, il n'est pas

gère , qui le connoissoit bien , une replique mortifiante , de laquelle il n'osa pas s'irriter. On fait que le Duc étoit borgne. Ce prince s'avisa de demander à cette poissarde : *quelle différence il y avoit entre une maquerelle & un maquereau ?* C'est lui repartit la fine commère , *que les maquerelles ont deux yeux , & qu'un maquereau n'en a qu'un.* M. le Duc lui paya le rogome , lui donna quelqu'argent , & se retira payé de sa curiosité.

un de nos rois qui aient régné , que ce sont leurs concubines qui tour-à-tour ont dirigé la barque Françoise à leur gré ; que les rois de France , qui auroient dû être les pilotes de leur navire , ne se sont jamais mêlés du pilotage auquel ils n'ont rien entendu , ni voulu rien entendre.

C'est de-là que sont survenues toutes les calamités successives qui ont désolé le plus florissant empire du globe connu , et affligé la nation la plus douce , la plus polie , la plus laborieuse , la plus brave , la plus industrieuse et la plus éclairée de l'univers .

Montesquieu , l'immortel Montesquieu , a très-bien observé que , dans les pays où les hommes regnent , ce sont les femmes qui tiennent les rênes de l'empire ; que dans les pays où les femmes portent le sceptre , ce sont les hommes qui sont les rois . Les preuves que cet illustre philosophe en a données , sont irréfragables . On pourroit ouvrir l'histoïre de tous les lieux , de tous les âges , à quiconque seroit d'assez mauvaïse foi , ou assez ignare , pour contester cette vérité ; mais quand Montesquieu a mis ce fait en avant , il n'a pas généralisé son assertion : il a seulement prouvé que les femmes avoient , sur les hommes , le même ascendant , le même empire que les hommes ont sur les femmes qui ont le talent de leur plaisir . Cela est incontestable . Pourquoi ? Parce que cette foibleſſe , cette complaisance , font l'ouvrage , le vœu de la nature humaine , & tiennent aux besoins qu'un sexe a de l'autre dans le commerce de la vie , & le rapport des sens . Montesquieu a supérieurement traité le chapitre du contrat social dans cette explication politique .

Mais

Mais ce n'a jamais été que sur les despotes françois ; que les femmes , & encore quelles femmes ? des basses concubines , ont exercé une domination qui fait honte aux deux sexes , & qui a perpétué le malheur de la Nation françoise. Il est d'autres rois qui ont eu des foibleſſes dont les femmes ont été les feules causes , mais ils n'ont pas de filiation en filiation , comme tous les Bourbons , offert à l'Europe , le spectacle des fautes les plus déshonorantes , en obéissant aux caprices , aux animosités de leurs *Messalines* ambitieuses & vindicatives. Ces écarts font si multipliés , sous le règne des Bourbons , que les nations qui nous sont limitrophes , ont toujours compté sur leurs sottises pour faire face à nos armées innombrables & réellement invincibles , sans les trahisons de nos ministres & de nos généraux , qui ont tant de fois cédé la victoire qu'ils pouvoient fixer sous leurs drapeaux , s'ils n'euffent reçu des ordres secrets de se laisser battre , de sacrifier tant de braves régimens , & d'épuiser les ressources de l'état. Ce n'a été que par des crimes semblables de lèze-nation que trop d'officiers inconnus , sans mérite , mais complaisans , sont parvenus aux premières dignités militaires , au sommet des grandeurs , & à l'apogée de la fortune (1). Il en a coûté le sang & l'or de la pa-

(1) Il est sans doute beaucoup de seigneurs & d'officiers qui se ruinent à l'armée. Mais c'est par leur faute : leur faste , leur train , les plaisirs , la bonne chère & les femmes en sont l'unique cause. Il en est d'autres plus fins , plus rusés , plus

trie , n'importe , ils se sont enrichis en peu de temps , ont avancé leur famille , ont joui de tout le crédit & de toutes les considérations qui flattent l'amour-propre & l'avidité d'un courtisan ambitieux , dans le même temps qu'un serviteur estimable , incorruptible & fidèle , vivoit éloigné de la Cour & du Monarque dont il étoit oublié , supposé qu'il en ait été connu .

Louis-Joseph de Bourbon Condé , sans égaler le grand Condé , n'auroit pas eu ces désagréemens à redouter . Son rang , son nom , & surtout la prédilection que Louis XV eut pour lui , prédilection qui n'a point fait de jaloux , parce qu'on favoit & fentoit bien qu'il étoit naturel à

adroits , qui s'y enrichissent . Le maréchal de Richelieu qui étoit ruiné , noyé de dettes , n'auroit point passé de la plus extrême détresse , à l'opulence la plus fastueuse , & la plus insolente , s'il n'eût pas commandé dans les guerres d'Hanovre . C'est avec l'or des Anglois qu'il a payé ses dettes , qu'il a acheté tant de magnifiques domaines , qu'il a bâti ce superbe pavillon sur les boulevards , appellé si justement le pavillon d'Hanovre , qu'il a enrichi ses maîtresses , & en dernier lieu sa seconde épouse & les enfans qu'elle avoit . Il est vrai que ce courtisan guerrier a trahi sa patrie , qu'il l'a ruinée , mais protégé de la Pompadour , qui étoit intéressée à la chose , il eut encore pour récompense les faveurs , les bienfaits , l'amitié de Louis XV , aveugle , confiant & libertin , à qui il cédoit ses maîtresses par reconnaissance .

un pere d'aimer le fruit de ses amours. Pour que Condé réparât le peu d'avantage qu'il avoit reçu de la nature dans la distribution de ses dons, je veux dire dans le refus qu'elle lui avoit fait des grâces de l'esprit , de l'affabilité du caractère et d'un discernement ordinaire à tous les hommes , il auroit fallu commencer par veiller à son éducation. C'est précisément ce qu'on ne fit pas. Arrivé à peine à l'âge de puberté , il fut le maître de donner carrière à toutes ses fantaisies , de contenter tous ses goûts , de se livrer à la fureur de ses passions. La chasse , après la jouissance des femmes , lui fit perdre tous les instans de sa jeunesse , qu'il auroit pu occuper plus utilement. Je ne prétends pas assurer que , deshérité de la nature dans l'existence intellectuelle & morale , il eût été possible qu'il fût devenu un grand politique , un rusé capitaine , encore moins un bel esprit ; mais à force d'être sifflé , conseillé , il n'eût pas affiché une inaptitude , une impéritie , une fierté si révoltante. L'étude (je le fais) ne donne point d'esprit , parce qu'on n'en peut prendre dans les livres qu'autant que la nature nous en a donné ; mais l'étude aiguise et détermine la petite dose d'intelligence que l'on a reçue en naissant. Pour agrandir & multiplier ses facultés naturelles , il est de toute nécessité de réunir les ressources de l'art & de l'application , à la sagacité innée. Mon héros n'a rien fait de tout cela.

On fait qu'un riche héritier , & à plus forte raison un prince , est plus enclin aux plaisirs qu'à des occupations sérieuses. Je connois trop bien le cœur humain , pour contredire cette vérité , mais il est affreux , il est douloureux pour l'humanité que des

princes de qui dépend le bonheur ou la calamité d'un empire , ayant des lumières si courtes. C'est à cette seule fatalité qu'il faut imputer tous les fléaux qui ont ravagé la France , qui ont ruiné , désolé tous les peuples de cet empire fortuné , que la nature semble n'avoir placé entre les deux plus belles mers , sous la température la plus douce , la plus salubre , & fertilisé de ses propres mains , que pour l'enrichir aux dépens de toutes les nations , qui feroient ses tributaires , si l'administration de nos rois ne se fût obstiné à lui donner un démenti. Car il est juste d'observer que l'industrie , que l'activité de la nation françoise , que son intelligence répondent à la fécondité de son heureux climat.

Louis-Joseph de Condé , orphelin dès le bas âge , eut pour tuteur ce comte de Charolois , qui a tant fait de bruit , qui est si famé par ses brutalités , ses noirceurs & ses crimes. Ce prince furieux , cruel , mais borné comme l'ont été tous les Bourbons (en exceptant seulement le régent) , étoit encore avare , lézineux , intéressé. Loin de dissiper l'immense fortune de son pupille , il l'administra fagement & l'augmenta prodigieusement , ce qui rendit le prince de Condé le plus riche prince de l'Europe , non pas en numéraire , mais en domaines. Le comte de Charolois avoit employé tout l'or que M. le duc son frere , premier ministre , avoit volé à l'état , à acquérir des terres , des seigneuries spacieuses , non pas pour lui-même (il faut être vrai) , mais sur la tête de son pupille (1)

(1) Quand après la mort du comte de Charo-

qui n'en a guères profité pour se montrer compatisant & généreux.

Les premiers feux de la jeunesse de Louis-Joseph de Condé, éclatèrent pour une actrice de la comédie françoise, Mademoiselle *** , qui ne l'aimoit guère , mais qui , flattée d'être la maîtresse d'un prince du sang , le reçut entre ses bras avec toutes les démonstrations de la plus vive tendresse , de l'ardeur la plus passionnée , & accepta des louis & des cadeaux. Cette passion ne dura pas long-tems. Condé croyant qu'elle lui coûtoit trop , chercha l'occasion d'une rupture. Il la trouva promptement , mais il ne voulut pas quitter son amante sans lui retirer la majeure partie des biensfaits , des libéra-

lois , qui remit très-fidèlement à son neveu tous ses biens , qui lui rendit les comptes les plus scrupuleux des fonds , du mobilier , des augmentations , des embellissemens qu'il avoit faits dans ses domaines , le prince de Condé épousa Mademoiselle de Soubise ; il avoit net quinze cens mille livres de rente , qui , par les malheurs successifs des tems , font aujourd'hui plus de douze millions de rente. Il avoit dans ses coffres six millions en espèces , & un mobilier estimé plus de vingt millions. Mademoiselle de Soubise ne lui apporta que quatre cens mille livres de rente , qui ont également beaucoup fructifié. Ce prince , sans rien donner à personne qu'à quelques P..... des cadeaux , a trouvé le secret de dissiper d'abord tout son numéraire , ensuite de s'endetter prodigieusement , quoiqu'il eût soin de se faire donner de grosses pensions par Louis XV , par Louis XVI ,

lités, des cadeaux dont il l'avoit embellie. Il lui reprit ses diamans, & entr'autres présens, une monstre enrichie, qu'il avoit achetée vingt mille écus. Cette actrice ne regretta ni son amant, ni ses bijoux. Elle eut l'ame plus grande, plus noble que Condé, qui, s'il eût été le petit-fils de son grand-père, auroit pu, comme lui, devenir infidele, mais n'auroit certainement pas commis une bassesse si déshonorante, si indigne de tout homme, même du plus bas aloi, & à plus forte raison d'un prince, & d'un prince si fortuné.

quoiqu'il ait tiré immensément d'argent des contrôleurs-généraux, des ministres, des financiers, & qu'il ait, dans tous les tems, vendu sa voix, son suffrage à Calonne, à Loménie de Brienne, premier ministre, à la reine, au comte d'Artois, & au parlement, moyennant de grosses contributions, quoiqu'il ait recueilli les successions de ses oncles, de ses tantes, & qu'il ait envahi seul les vastes héritages de son opulente famille. On me dira qu'il a bâti le palais Bourbon, qui lui a coûté vingt millions, & le palais de sa maîtresse, Madame de *Monaco*, mais je répondrai, sans crainte d'être démenti, que Louis XV a payé plus des trois-quarts des frais de ces superbes édifices. A quoi donc imputer sa détresse au milieu de tant de biens ? A son faste, à ses grandeurs, à sa magnificence & à sa folte vanité. Quelle conduite ! que cette tête est mal organisée ! Son fils, duc de Bourbon, n'est pas plus sage que lui, mais encore plus lésineux & plus brutal. Voilà nos princes.

Sorti des bras de sa première maîtresse, il passa dans ceux de Mademoiselle **, chanteuse dans les chœurs de l'opéra, & lui porta les mêmes diamants, les mêmes bijoux, la même montre enrichie qu'il s'étoit fait rendre par l'actrice des françois. Celle-ci le scut & les refusa, disant avec fierté qu'elle n'étoit pas faite pour se parer des effets qui avoient décoré une comédienne du Théâtre françois.

Condé sans s'émouvoir, sans se fâcher, reprit encore à celle-ci ses bijoux & les vendit (comme on le pressent à vil prix) & acheta d'autres cadeaux d'une valeur bien inférieure, qu'il offrit à sa seconde conquête. Cette chanteuse n'osa pas les refuser. Elle se prêta à tous les caprices de ce prince, à ses dissolutions ; elle étoit de toutes ses parties fines avec d'autres seigneurs aussi libertins. Les soupers galants, les petits voyages se succédoient rapidement ; mais il ne se ruinoit pas, pour son *Egérie*. Il n'auroit pas eu de maîtresse affichée qu'il n'auroit pas pu faire moins de dépense & mener un train moins pompeux. Il vécut pourtant deux ans avec elle, & dégoûté d'elle il la quitta brusquement sans autres motif qu'il s'ennuyoit. Ce fut dans ce laps de temps qu'il se livra comme les autres princes, à courir infatigablement après le gibier. Mais pour se singulariser & étaler sa magnificence aux princes étrangers, aux Milords anglois, il leur procura un plaisir très dispendieux & d'un genre nouveau, celui de chasser la nuit dans ses forêts au flambeau. Plus de vingt lieues de circonférence étoient éclairées. Quelle folle profusion ! quelle folle dépense ! Ce prince faisoit précéder ces ruineuses

extravagances , de superbes bals , de festins somptueux & magnifiques , & il n'auroit pas donné humainement & secrètement un louis à un habitant infortuné de ses capitaineries , mais il auroit gratifié de mille louis un faquin , un charlatan , (ce qu'il a fait plusieurs fois) quand il a été question d'étaler l'orgueil du faste , & d'effacer en magnificence un seigneur bienfaisant & judicieux .

Condé ne se piqua plus alors d'entretenir un commerce assidu de galanterie . La constance en amour prouve souvent qu'on sent le mérite de la personne à qui l'on s'attache . Elle est même une preuve qu'on a l'ame belle , qu'on tient à des principes d'éducation , de sentiment & de délicatesse , que si l'esprit s'est mépris dans son choix , le cœur n'est pas vicié , que l'on mérite d'être heureux , en un mot , qu'on est digne des faveurs & des préférences qu'on nous accorde .

Condé n'étoit pas en état de raisonner ainsi , d'approfondir si juste dans sa première jeunesse , une fois entraîné dans le tourbillon des plaisirs variés de la Cour , & du plus grand ton , il s'affouit & n'apperçut plus que les objets grossiers qui offusquoient sa vue . Il n'a jamais vu , combiné , réfléchi , senti par les facultés de l'ame & du génie , aussi s'est-il toujours délassé d'un délassement , qui lui étoit bientôt à charge , par un délassement plus ennuyeux encore . Blasé par des jouissances , des plaisirs qui ne lui avoient rien , ou si peu coûté , il a toujours , dans sa léthargique irrésolution , volé , avec dédain , de dissipations en dissipations qui l'étourdissoient sans le dissiper . Il n'y a que sur l'article de la gloire ,

gloire, disons mieux, de la gloriole, & de l'ostentation, qu'il s'est constamment réveillé.

Resté seul prince de cette maison, quoique les comtes de *Charolois*, & de *Clermont*, ses oncles, vécussent encore, mais sans postérité, étant célibataire, Condé étoit l'unique prince capable de la perpétuer. Louis XV (1) s'occupa de cette affaire ; il demanda lui-même, au prince Soubise, sa demoiselle pour le jeune Condé. Ce prince fut enorgueilli de la proposition du roi ; il hâta l'hymenée, & quoique d'une illustissime origine, il se trouva, non sans bon titre, très-honoré de donner sa fille à un grand prince, au petit-fils du grand Condé, ou, pour être plus exacte, au fils naturel de Louis XV,

(1) On n'ignore pas que ce Monarque se plaisoit à faire des mariages. Vieux comme jeune, il s'est occupé de marier beaucoup de seigneurs ruinés, avec des filles de riches financiers. Il stipuloit lui-même le prix de la dot ; le traitant n'osoit contredire ce potentat qui a relevé de cette maniere bien des familles, avec les filles & les gros biens des traitants qui se trouvoient honorés d'avoir pour filles, Madame la duchesse, Madame la marquise, Madame la comtesse de *** qui avoient le tabouret chez la Reine, & dont les carrosses étoient drapés. Il est vrai que Louis XV, leur faisoit payer cher cette honneur, & cela étoit assez juste. L'argent que les fermiers-généraux avoient volé à l'état devenoit du moins bon à quelque chose. Les courtisans appelloient ce roi, le roi marieur.

mais reconnu pour un Condé , puisqu'en mariage légitime , il n'y a point de bâtards , malgré les galanteries affichées des mères.

Ceux qui ont connu le prince de Soubise sont prêts d'attester que ce seigneur considéra moins les biens immenses de son gendre , que son nom & son rang . Soubise étoit généreux , tous les princes de cette famille l'ont été , le sont encore , & si mon intention étoit de les peindre , je serois obligé , pour rendre hommage à la vérité , de consigner dans leur histoire une infinité de beaux traits qui déceleroient la grandeur de leur ame , la noblesse de leurs sentimens qui figurent dignement avec l'éclat de leur ancienne extraction . A côté des défauts , des vices même qu'on leur a peut-être attribués avec quelque fondement , j'aurois l'avantage , bien doux pour un historien vérifique , de tracer le tableau des vertus les plus rayonnantes , & des talens les plus distingués .

Je sens que je n'aurois pas le même plaisir , si j'entreprenois l'histoire de tous les Bourbons depuis Henri IV , sur lequel seul je ne tarirois pas en éloges , en admiration , quoiqu'il ait eu bien des foiblesses , & qu'il ait consenti à la mort de BIRON , coupable , sans doute , mais par des motifs excusables , & qui eut trop d'ame pour avouer son grief , que ce prince devoit pardonner pour mettre le sceau à sa clémence & à sa gloire .

Condé donna la main à mademoiselle de Soubise sous les plus heureux auspices . Peu d'hyménées ont été tissus avec des chaines si douces ; le bonheur en fut la suite : la jeune princesse de Condé adoroit son mari qui la chérissait de

l'amour le plus tendre comme le plus pur. Chaque jour renouvelloit , redoublloit la félicité de ces illustres époux. Depuis long-temps on n'avoit vu , dans nos princes , briller une flamme si légitime & si constante ; mais cette union si belle , si édifiante , si exemplaire , fut de trop courte durée. La mort précoce enleva bientôt cette aimable princesse à l'amour & aux larmes de son mari , qui n'auroit peut-être pas donné depuis dans tous les écarts que la postérité , comme ses contemporains , lui reprochera , s'il n'eût point tombé dans une viduité désespérante , car j'aime à présumer le bien , & ce n'est qu'avec douleur que je me vois forcé de blâmer un prince qu'il me feroit agréable de louer.

Au décès de la princesse de Condé, la consternation fut générale à la Cour , à la ville , comme dans le sein des deux familles. Deux enfans au berceau s'élevoient issus de cette couche nuptiale , le Duc de Bourbon & Madame Louise de Condé , abbessé de Remiremont.

Je regrette de n'avoir pas , en ce moment , sous mes yeux , les lettres touchantes que le prince de Condé , qui servoit en Allemagne , écrivoit à son épouse éploreade de son absence , & des alarmes qu'elle avoit pour sa vie. Si le style n'en est pas aussi bien lèché que celui qu'on admire dans les correspondances épistolaires d'Abailard & d'Héloïse , le principe en est plus touchant , la source en est plus sacrée , & quoique le sentiment d'aimer soit naturel dans tous les états , toutes les conditions , il est cependant une loi reçue , une convention générale qui sanctifient , qui épurent particulièrement l'amour conjugal.

Louis-Joseph de Condé fut long-temps inconsolable de la perte prématuré de sa femme, & je crois même que, lorsque rendu à lui-même, & contemplant, dans ses enfans, son image adorée, il se rappelle les momens délicieux qu'il a passés avec elle, je crois qu'il est encore affecté par les regrets les plus cuisans, & qu'oubliant un instant les chimères mondaines, il sent couler naturellement quelques larmes de ses yeux.

Mais les grands seigneurs n'ont pas souvent l'occasion de verser de ces larmes délicieuses plus douces que les ris ; les flatteurs & les enchanteresses qui les entourent, qui les obsèdent, ont grand soin de les arracher à leur sombre taciturnité qui pourroit faire place à des sentiments philosophiques, dont les complaisans assidus n'auroient pas lieu de se féliciter, par la suite, du mépris qu'ils inspireroient bientôt pour eux-mêmes au prince qui refléchiroit assez pour les dévoiler & les apprécier.

Condé n'est jamais venu à ce degré de méditation, pourtant si nécessaire aux princes. On ne lui a jamais laissé que le temps de jouir & d'entendre ceux qui le flattent pour le trahir & lui faire commettre toutes les sottises qu'il n'a point cessé de faire. Les pleurs qu'il avoit versés furent bientôt séchés. On le conduisit à de nouveaux plaisirs, & c'est dans ce temps qu'il alla se mettre au rang des adorateurs de la Guimard, qu'il céda ensuite à son beau-pere le prince de Soubise, devenu l'amant titré de cette danseuse agile, dont il eut une fille qui fut mariée à DRAIS, bijoutier du Roi, & à qui il donna cent mille livres de dot, mais qui est

morte il y a quelque années. *Drais* désolé du décès de sa femme, & de la perte de sa dot, alla gémir chez sa belle-mère, qui lui fit cette réponse digne d'une princesse: *Ma fille n'étoit point immortelle, mais comme vous n'avez déjà que trop perdu en perdant votre femme, il n'est pas juste que vous perdiez encore sa dot.* Elle est à vous, je n'y prétends, rien Monsieur, tâchez de vous consoler, & dans toutes les circonstances où je pourrai vous être utile, adressez-vous librement à moi je vous donnerai des marques de mon estime & de mon attachement. Que de grands seigneurs, que de financiers que d'évêques fortunés, n'auroient pas tenu un langage si noble, dont le principe est dans l'ame la plus grande & la plus élevée. C'est pourtant la *Guimard*, une danseuse de l'opéra, qui a parlé et s'est comportée de cette manière, tant il est vrai de dire que la générosité du cœur, que la sensibilité, sont des vertus absolument étrangères à la naissance, indépendantes des rangs, des dignités et des conditions, que, dans un fumier, on y trouve quelquefois des perles, et dans les palais, de la boue et des insectes.

Condé fit bientôt la connaissance de Madame de Monaco, (1) femme engageante, comme le

(2) Que les femmes sont sottes! qu'elles entendent mal les intérêts de leur gloire. Une femme de la première condition, une princesse souveraine, aimé passionnément de son mari, qui auroit pu jouir de l'estime universelle, si elle eût été (ce qu'elle devoit être, une femme sage,)

sont toutes celles, qui, avec de la jeunesse, de la fraîcheur, un joli minois & des graces, donnent dans les écarts de la galanterie, & aiment les plaisirs & les assauts de Cythère. Cette femme aujourd'hui si affichée par son inconduite, manqua publiquement à son mari dont elle étoit adorée, pour devenir la concubine de Condé. Le prince Monaco, ne pouvant digérer cet affront, proposa plusieurs cartels à Condé, qui, sans être un autre *Paris*, avoit enlevé une seconde *Hélène*, à un second *Ménélas*. Le fort des armes ne le vengea point dans le premier assaut. Il voulut

renoncer au respect aux considérations, aux hommages de toutes l'Europe, pour devenir, pour s'afficher la putain d'un autre prince, qui dans le fond de son ame ne peut l'estimer! Comment les femmes veulent-elles être respectées, en foulant aux pieds leurs devoirs les plus sacrés, en s'avilissant elles-mêmes, & se veaustrant sans pudeur dans la fange des sales voluptés? Comment une femme avec du sens commun, peut-elle sacrifier ce qu'elle a de plus cher & de plus précieux, (sa réputation) & s'exposer au mépris général de son sexe & du nôtre. Madame de Monaco, eût été moins coupable; si elle fut née petite particulière, et que persécutée par les besoins physiques, elle n'eut consenti à son infamie, que pour s'arracher aux horreurs de la misère. Ah femmes que vous êtes dupes de vous rendre si méprisables, et que les hommes ont bien raison d'avoir une idée si défavorable de votre sexe et de votre vertu.

exiger de Condé, un autre escrime. Celui-ci le refusa & alla même se plaindre au Roi, de la proposition du prince Monaco. Louis XV (1) ne fût pas juste en cette circonstance, & interposa son autorité, pour que le ravisseur échappât à la vengeance légitime de l'époux outragé. Mais Louis XV mourut, & Madame la Dauphine,

(1) *Helvétius*, l'immortel auteur du Livre de l'Esprit, a sagement démontré et prouvé qu'il y avoit une raison pour que les Monarques de France, et les princes de cette Maison fussent mal élevés; c'est (dit ce grand homme que les prêtres ignares ont traité tour-à-tour de matérialiste, de déiste) que les hommes qui prédisent à leur éducation, ont le plus grand intérêt qu'ils ne sçachent rien, qu'ils ne voyent rien, qu'ils ne se doutent de rien, qu'ils ne veulent rien, & soient toujours obligés de s'en rapporter à eux seuls, ou du moins à ceux que la faveur & l'intrigue leur a donnés pour mentors, pour ministres, pour confident & favoris. C'est pour que dégoûtés des affaires, ils en abandonnent le gouvernement aux flatteurs qui leur plaisent, & que n'étant pas capables de juger & de régner, il n'y ait de maîtres, de despotes, que les tripons & les *Messalines* qui ont sa confiance. Voilà quelle est la source de l'ignorance & de l'incapacité des Bourbons, à qui ont présente la coupe des plaisirs pour les enivrer & les écarter de l'idée de régner par eux-mêmes. Voilà l'origine des malheurs de la France, & de la calamité des François. Quelle triste & profonde vérité !

devenue Reine de France, qui, sollicitée par les plaintes du prince *Monaco*, sur les intrigues de sa femme, se piqua de ne plus recevoir cette princesse adultère, dans le désir de passer elle-même pour une Reine vertueuse. Les femmes sont ingénieuses dans l'art de se masquer. *Marie-Antoinette*, pourtant, s'est trompée dans son calcul, elle n'a trompé personne, ses écarts sub-séquens ne l'ont que trop dévoilée. Mais alors elle étoit en fort bonne odeur; aussi quelque seigneur lui parlant de madame de *Monaco*, il ne vient plus de princesse de *Monaco* à la Cour, répondit fierement la Reine. Cette réplique annonçoit qu'elle ne recevoit que des femmes honnêtes: elle n'oseroit pas en dire autant aujourd'hui, elle craindroit les éclats de rire, & les sarcasme.

Le prince de *Monaco*, à qui le Monarque défendit de troubler *Condé* dans ses plaisirs, fut obligé d'abandonner sa femme à ses passions lubriques, & de prendre un parti très-difficile, très-douloureux pour une ame vraiment délicate & sensible. Mais il faut s'attendre à toutes les disgraces, à tous les chagrins, quand on a une femme légitimement à soi, & tout homme qui a de l'expérience, prévoit, pressent les suites de l'hyménéé. Il paroît que le prince de *Monaco* a fait cette réflexion, puisque le prince de *Condé*, pour être plus à porté de jouir de sa concubine, lui a fait construire un superbe hôtel à côté de son palais. Mais il n'est pas moins douloureux à un mari, amant de sa femme, de passer dans des veilles poignantes, des nuits qui nedevroient que renouveler ses plaisirs. Ces deux derniers

derniers vers d'un sonnet connu , peignent bien
ce sexe infidele :

Femmes , pour une fois que vous nous faites naître ,
Hélas ! combien de fois nous faites-vous mourir ?

Il est encore une autre vérité , c'est que les femmes , qui ont de violentes passions , ou qui n'aiment point leur mari , comptent pour rien leurs devoirs les plus sacrés , & renoncent sérieusement pour jamais à l'estime du monde , & sautent à pieds joints sur leur réputation . Tel est le caractère des femmes perdues . Leur mal est incurable , ce n'est que quand elles se voient méprisées & évitées dans la caducité de leur âge , lorsque leurs appas fanés laissent appercevoir les rides dégoûtantes de la vieillesse , les cheveux blancs & la bouche édentée , que quelquefois elles se livrent à des remords qui ne font jamais l'effet de la résipiscence , de la réflexion , mais de la douleur & de la rage de se voir rejettées , oubliées , par ceux-là même qui étoient à leurs genoux quelques années avant . Encore alors , ces femmes surannées , enluminées de fard & de rouge , comme des poupées plâtrées , vont-elles dans les temples se montrer , pour jouer , dans le monde , leur dernier rôle , celui de dévotes & d'amantes de Jesus-Christ , qui a la bonté de recevoir indistinctement les hommages de toutes les créatures .

Condé , avant de se fixer à madame de Monaco , avoit été l'amant de la célèbre *Allard* de l'opéra . Cette actrice voluptueuse admettoit , en même-temps à ses faveurs , un Duc de Maza-

rin si connu par ses faux-billets & son procès. Condé un jour arriva chez sa maîtresse, à l'improviste; la Allard (1) voulut faire cacher Mazarin, qui ne se prêta point à cette complaisance, & se montra devant Condé. Ce prince fier lui demanda ce qu'il venoit faire en cette maison. *Ce que vous y faites vous-même, Monseigneur,* repliqua Mazarin, *retirez-vous,* lui dit Condé; *je d'en ferai rien,* repartit Mazarin, *je suis gentilhomme,* ajouta-t-il, *en tirant son épée.* Condé n'eut pas le courage de se mesurer avec lui, & ordonna à ses gens de précipiter par-dessus la rampe de l'escalier de la Allard, le duc de Mazarin, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Mazarin ne fut qu'estropié de cette chute, on l'appelloit le *Sauteur*.

Voilà les traits de bravoure de Condé qui a, dans l'esprit de bien des gens, la réputation usurpée de valeureux guerrier. A cette peinture fidelle, on ne reconnoîtroit pas le vainqueur de Rocroi, dont il se dit le petit-fils.

Je ne prétends pourtant pas dire qu'en Allemagne, il n'ait pas assisté à des expéditions guerrières; mais quand on l'a prié d'aller enlever un

(1) Il a paru, dans les temps, un ouvrage fraîchement écrit par un abbé Poupin que tous les gens de lettres ont connu. Cette brochure étoit intitulée : *l'Art de sauter la rampe de l'escalier*, par M. le duc de Mazarin, & étoit dédiée à la Allard qui n'accueillit pas honnêtement la dédicace, parce qu'elle aimoit sincèrement Mazarin, & qu'elle détestoit le rouge Condé.

poste, le maréchal de France qui commandoit en chef, lui donnoit l'élite de son armée, & trois fois plus de forces qu'il en falloit pour faire un coup de main. Il étoit impossible qu'il ne triomphât pas; les soldats se voyoient supérieurs en forces, & commandés par un prince du sang. Que de puissans motifs pour les animer & les conduire à la victoire! le prince revenoit couvert de gloire, témoignoit sa reconnaissance au Maréchal de France, qui l'avoit chargé de cette expédition, dont celui-ci, pour se faire bien venir de Condé, de sa famille, & sur-tout de Louis XV, exagéroit, grossissoit le péril & la difficulté. Par ces adulations préparées, tout le monde étoit content. Louis XV avoit à féliciter Condé, son fils naturel, & à estimer Broglie. Chacun avoit son intérêt à la rétribution d'éloges. Condé recevoit des louanges, Broglie des grâces & des bienfaits. C'est de cette manière que Condé s'est acquis la réputation de bon général, sans avoir jamais rien appris pour le devenir; c'est-à-dire, sans connoître les mathématiques, sans avoir l'idée de la tactique, de l'art des fortifications, du génie, de la géographie, & tant d'autres parties indispensablement nécessaires à quiconque veut commander avec succès, une armée, la conduire, & diriger le siège, ou la défense d'une place forte.

On aura beau me dire qu'il y a dans un Camp, des ingénieurs, des géographes, des tacticiens prêts à remplir leur objet. C'est comme si on ne me disoit rien, il faut pour être bien servi, que le Général ne soit pas obligé de s'en rapporter à des opérations, à des plans auxquels il ne

connoît rien. Il faut en toute chose & sur-tout à la guerre, que l'œil du chef-voie, observe, combine tout. Sans cela tout est perdu. On ne travaille, on ne réussit qu'au hazard, & le plus souvent on est exposé à effuyer des échecs funestes au salut de sa patrie, & au triomphe des guerriers valeureux que l'on commande.

La gloire de Condé n'a éclaté que dans la pompe des fêtes, des festins, des parties qu'il a donné aux Rois, aux Princes étrangers. Rien n'y a jamais été épargné. Pourquoi? parce que cette dépense magnifique, tenoit à l'orgueil de son caractère, & de son nom. Mais quand il a fallu se montrer judicieux, & libéral équitablement, il a déployé l'ame la plus vile & la plus crapuleuse: voici un trait qui achevera de développer ce prince pusillanime, & véritablement sordide.

M. Turpin, homme de lettres très-estimable, auteur de plusieurs ouvrages supérieurement écrits, en un mot M. Turpin le *Plutarque françois*, avoit composé la Vie historique du grand Condé, à qui il n'avoit pas ménagé les éloges. Il avoit eu grand soin de faire brocher, relier, doré à grands frais plusieurs exemplaires de cet ouvrage précieux, & particulièrement intéressant à Condé à qui il ne manqua pas d'en adresser la dédicace & l'hommage. Condé qui auroit dû généreusement reconnoître cet historien qui avoit consacré ses talents à honorer la mémoire de son grand-pere, ses facultés & ses veilles à l'impression, à l'édition d'un ouvrage qui n'avoit été composé que pour lui & sa postérité, eh bien! ce Condé que je dépeins fut assez fort, assez indifférent, assez lésineux pour accueillir M. Turpin avec la plus haute impertinence &

pour recevoir froidement les exemplaires enrichis que M. Turpin lui offroit. Condé qui en ce moment délicat auroit dû témoigner à cet écrivain mille caresses , lui adresser de sincères remerciements , & combler de biens & d'honneurs le panégiriste élégant de son grand-pere, fit donner à M. Turpin une somme de vingt-cinq louis une fois payée. Ce n'étoit pas la valeur des exemplaires. La plus légère récompense que Condé pouvoit donner à M. Turpin, devoit d'abord le dédommager des frais d'impression. Quant au mérite intrinsèque de l'ouvrage, il ne pouvoit être apprécié. Le prince de Condé ne devoit pas moins qu'une honorable pension & des égards infinis à M. Turpin.

Mais voilà comme se comporte un prince ladre , illettré , sans ame & sans goût. Si M. Turpin lui avoit présenté son ouvrage en présence de vingt grands seigneurs & quelques femmes de haut parage , Condé lui auroit sur le champ fait compter cinq cens louis , & assuré une pension. Mais M. Turpin ne lui fit son hommage que dans le fond de son palais & la solitude de son cabinet. Cette imprévoyance fut cause que Condé le glorieux se crut dispensé d'être juste & généreux , & que , par une conséquence décourageante , M. Turpin n'eut , avec son mérite supérieur , que le regret d'avoir travaillé pour un prince ingrat.

Que Condé voyage , qu'il visite les grands ateliers , les manufactures , qu'il soit reçu par des régiméns , qu'il entende gronder le tonnerre en son honneur , qu'il examine un édifice en présence des ouvriers , sur le champ il fait répandre l'or à foison. Qu'un honnête homme , qu'une

mere de famille implorent sa bienfaissance , il les regardent dédaigneusement , puis tourne le dos , & toute la valetaille , qui le suit , brutalise & humilié ces honnêtes infortunés.

Son fils , le duc de *Bourbon* , n'a pas l'ame plus grande. Il avoit séduit , dans le nombre insfini de ses écarts , la fille d'une des blanchisseuses du château de Chantilly. Cette jolie bergere devint enceinte. Le duc de Bourbon l'abandonna aussi-tôt qu'il s'en apperçut. C'étoit précisément l'occasion de s'intéresser davantage au sort de sa maîtresse infortunée. Cette fille désolée , pressée par les besoins , bournelée par sa famille , mit enfin au monde un garçon fatal , fruit de sa foiblesse et de ses tourmens. Elle fit solliciter , par vingt différens personnages , la pitié généreuse du duc de Bourbon , finon pour elle mere désolée , du moins pour son enfant , dont il favoit , dont il étoit assuré d'être le pere.

Ce prince rebuata ceux qui lui faisoient la peinture de la déplorable indigence de sa maîtresse & de son fils , & ne donna rien.

Un personnage mieux avisé proposa à la mere en couche , de porter ses larmes au prince de Condé directement. L'offre fut acceptée. L'éloquent médiateur remplit parfaitement sa mission. Le prince de Condé , surpris & pressentant que cette affaire alloit éclater , fit appeler le duc de Bourbon , & lui parla en ces termes : *mon fils , votre demoiselle est accouchée d'un enfant mâle , fruit de vos œuvres. Quel parti comptez-vous prendre ? Je n'en sais rien , répondit le duc de Bourbon. Eh bien , voici ce qu'il faut que vous fassiez , mon fils. Il faut que vous envoyiez à la*

mère de votre enfant mille écus pour les frais de layette & de gésine, & que vous assuriez douze cens livres de rente au nouveau-né. Le duc de Bourbon n'osa pas contredire son pere, & exécuta ses conseils sur le champ. Il fit plus; il alla voir sa maîtresse et son fils, à qui il fit de tendres caresses. Il élève en ce moment ce fils. La mere est mariée avantageusement par le moyen d'une dot honnête que le duc de Bourbon lui a fait compter en signant son contrat de mariage.

Mais pourquoi le prince de Condé donna-t-il à son fils une leçon de générosité paternelle? Vous le sentez, lecteur. Ce fut par deux raisons. Je veux bien croire que la premiere tient à la nature. Les grands-peres aiment leurs petits-enfans, légitimes ou bâtards. Mais je soutiens que le second motif tient à la vanité d'une réputation de bienfaisance & de générosité.

Lorsque M. Chamfort donna son Mustapha & Zéangir au Théâtre françois, la Famille royale accueillit cet estimable Académicien, le combla de graces & de présent. On crut reconnoître dans les deux freres de la piece, l'amitié mutuelle du Roi & de Monsieur. Cette allusion heureuse fit le succès de cette tragédie (1), écrite sagement,

(1) Je ne prétends pas déprimer le talent de M. Chamfort, dont je suis l'admirateur & l'ami. Mais Mustapha & Zéangir n'est sûrement pas son meilleur ouvrage. On reconnoît bien dans cette tragédie la main qui a peint la jeune Indienne, piece charmante, délicieuse, toujours fraîche, toujours nouvelle & attendrissante; on y

purement, mais froide & traînante. Le prince de Condé, qui assistoit à la représentation, fit donner publiquement cent louis à l'auteur. Pourquoi ? pour étaler la preuve de son goût & de sa générosité. Ce prince admit le poète dans sa maison,

reconnçoit aussi l'auteur du Marchand de *Smyrne*, bagatelle charmante, & sur-tout du panégyriste immortelle de *la Fontaine* & de Moliere. Il n'est peut-être pas, après le cardinal de *Bernis*, un coloriste aussi doux, aussi suave, aussi élégant que M. *Chamfort*. On lui reproche d'être foible, mais cette foiblesse tient au physique de son tempéramment, & est bien rachetée par la pureté du style des agréments & des graces. Le cardinal de *Bernis* s'est fottement imaginé, depuis qu'il est devenu monseigneur l'Archevêque, qu'il ne devoit plus avoir d'esprit & de talent ; enfin, qu'il devoit rougir d'être poète. Quel dommage ! quelle perte pour notre littérature ! L'auteur des Géorgiques françoises, des quatre parties du Jour, de l'épître à ses Pénates aux Graces, au comte de *Forcalquier*, & d'une foule d'autres poésies délicieuses, vaut certes mieux que tous les prélates, tous les cardinaux du sacré Collège, qui ne sont, dans la vérité, que des sots, des ignares ou des tartuffes. C'est aujourd'hui qu'on juge si bien les hommes dans leur véritable point de vue, qu'on reconnoit la haute supériorité de *Fénélon*, philosophe & politique aimable, sur le fougueux, le nerveux, le chaud, le jalonnx *Boffuet*, qui au fond n'étoit qu'un prédicant théologien romain, & vouloit persuader ce qu'il ne favoit pas.

lui

lui assigna une pension , & lui fit mille caresses . Si M. Chamfort lui eût dédié modestement , comme M. Turpin , son ouvrage , le prince de Condé eût à peine agréé la dédicace . Mais , en plein théâtre , en présence de la cour , il étoit question de briller ; l'occasion étoit belle : il la saisit . M. Chamfort profita de l'heureuse circonference , que tant d'autres d'un mérite égal n'ont point rencontré . L'orgueil & l'ostentation ne sont les défauts mignons que des sots . Il seroit à la vérité très-difficile de rencontrer un être aussi stupide que Condé ; il n'y a que la bassesse de sa figure & de sa couleur ignée qui puisse égaler la bouffissure de son esprit & son peu de discernement . Il semble que la nature malicieuse se soit plu à réunir dans cet être les vices de l'ame & les désagrémens de la figure .

Condé , dans le cours de sa vie , n'a commis que des sottises . Si l'on m'objectoit qu'il s'est bien montré , dans la révolution des Parlemens , opérée par le scélérat Maupeou , qu'il a constamment soutenu la cause de la Magistrature , qui , cette fois seulement , étoit celle du Peuple , qu'il a préféré l'indignation de Louis XV & l'exil , aux faveurs , aux bienfaits de la cour , qu'il a adhéré & fait adhérer son fils aux protestations des autres princes , je répondrois qu'il n'a pas eu l'avantage ni l'honneur de penser par lui-même que ce fut à la sollicitation du feu prince de Conii , qu'il céda , & que ce fut encore par un mouvement d'amour-propre & de gloriole qu'il ne voulut point prendre un autre parti que celui des autres princes du sang , qui lui faisoient entendre qu'il étoit de son intérêt particulier de

s'opposer aux entreprises destructives de Maupeou, qui, en assurissant le despotisme du Monarque, en rendant les loix arbitraires, en détruisant le moral de la constitution monarchique, en renversant tout ce qui s'opposoit à ses vues ambitieuses, les rendoit eux-mêmes de petits sujets, leur ôtoit leurs privileges, & ne leur laissoit d'autre avantage que d'être les premiers esclaves d'un despote absolu.

Ces observations, vraies & justes, blesserent l'orgueil de Condé, qui croit que la terre est honorée de le porter sur son sein. Il n'en fallut pas davantage pour lui faire embrasser avec éclat les opinions des autres princes. Toutes les fois qu'on prend les hommes par l'amour-propre & l'intérêt, on est certain de les conduire par le nez, sur-tout quand on s'adresse à des esprits bornés, intéressés & glorieux comme Condé.

Mais suivons ce prince dans toutes les démarques qu'il a faites de sa seule spontanéité, nous verrons un prince tomber à chaque pas dans les écarts les plus blâmables ; s'opposer au bien public; ne consulter que son vil intérêt; sacrifier le bonheur de la Nation à son ambition illimitée, vendre son opinion, son suffrage à prix d'or, favoriser les vues impérieuses des Ministres, l'avidité des Financiers, pour assouvir la fienne. Nous verrons un vil adulateur, un bas courtisan des catins de Louis XV, un raisonneur orgueilleux sur toutes les matières de politique, de finance, où il n'a jamais rien entendu, tant la sphère de ses idées est étroite, tant ses connaissances sont nulles ; mais nous remarquerons une tête mal faite, mal organisée ; une mémoire infidelle,

Répétant plus mal que bien ce qu'on lui aura dit cent fois; un perroquet présomptueux; un entêté discoureur sans raisonnement, qui veut être écouté, applaudi sans qu'il sache lui-même ce qu'il dit, ni ce qu'il veut dire. La moindre objection l'irrite, l'enflamme, parce qu'il n'est pas en état d'y répondre & de la résoudre. C'est pourtant un homme d'une judiciaire si courte, qui ne veut pas être contredit, & qui prétend même être admiré. Condé (1) est assez obtus, assez épais, pour s'imaginer que, sans avoir jamais rien appris, il fait quelque chose, & qu'on doit s'en rapporter à ses observations, orgueilleusement présentées avec le ton de la grandeur & de l'importance.

Ce défaut est, il est vrai, très-commun aux princes, aux grands, aux hommes en place, aux êtres fortunés qui ont la fottise de penser que leurs rangs, leurs dignités, leurs charges, leur fortune leur donnent une supériorité de génie, de pénétration, de connoissances, de talens, comme si les facultés intellectuelles, l'expérience morale

(1) Les grands et les riches ne peuvent pas croire que les roturiers, les plébéiens vaillent autant et plus qu'eux, quoique tout ce qui frappe leur vue, tout ce qu'ils lisent, les avertissent sans cesse que c'est l'ouvrage des hommes du peuple, et souvent du bas peuple. Ils s'imaginent (je crois) que la nature, en les faisant naître riches et puissans, leur a tout donné et nous a tout refusé. Ils pensent être paîtris d'un autre limon, avoir reçu par infusion toutes les sciences et tous les talens. Les sots! qu'ils sont à plaindre et à mépriser!

tenoient au caprice du hasard & de la fortune ; aux chimeres de la vanité , comme s'il ne falloit pas apprendre , étudier , combiner , réfléchir , méditer , comparer long-temps , écouter les esprits privilégiés , & qui , après avoir été favorisés de la nature dans la dispensatiion de ses dons les plus précieux , j'entends d'un jugement sain , net , d'une perspicacité subtile , ont passé les trois quarts de leur vie à travailler & à s'instruire ; comme si la naissance avoit quelque chose de relatif & d'important pour les lumieres de l'homme ; enfin , comme si , dans ce qu'on appelle très-impropirement la dernière classe des citoyens , on ne pouvoit avoir de l'esprit , des talens , être un beau génie , un grand homme , & donner des lumieres à ses contemporains & à la postérité ; comme si les illustres politiques , les sçavans législateurs , les gens lettrés , les artistes fameux n'étoient jamais sortis que des grandes maisons , & du fein de l'opulence & des honneurs .

Ce seroit bien ici le lieu (si je le voulois) de démontrer le contraire , & de prouver que les hommes les plus étonnans sont presque tous issus de la plus basse , de la plus pauvre condition de la société ; que ce n'est que par exception qu'il se soit trouvé dans les grands seigneurs quelques personnages , en très-petit nombre , dignes , par leur érudition , par leurs talens & leur mérite personnel , de l'estime de leur siecle & de l'admiratiion des âges suivans .

Quelle différence des enfans du peuple , c'est-à-dire des enfans élevés , cultivés , d'avec ces automates dorés , ces machines décorées de vains titres , qui n'ont rien de commun avec l'homme pensant , électrisé que la figure humaine !

Si l'on exigeoit de moi des preuves frappantes
que Condé (1) n'a reçue aucune éspce d'éducation,
qu'il n'a ni ame ni sensibilité, ma réplique seroit
triomphante. Je prouverois d'un trait de plume,
que la mauvaife éducation qu'il a donnée à son
fils atteste combien la sienne a été négligée. Un

(1) Un jour, après un superbe dîner, auquel
avoient assistés les plus grands seigneurs de la
cour, des princes étrangers, & un monarque,
(*le Roi de Dannemarck*) ainsi que le cortège
des femmes de la plus illustrissime qualité, Condé
proposa une promenade dans son parc délicieux.
On fait que *Chantilly* est le séjour des hommes,
(disons mieux et plus vrai) le séjour des dieux,
s'il leur prenoit envie d'habiter la terre. Après
quelques pas, Condé, glorieux et boursoufflé, fut
prié, supplié, à mains jointes et à genoux pliés,
par un pauvre habitant d'un hameau de son
immense seigneurie, de répandre quelques bien-
faits sur sa vieillesse indigente. Le malheureux lui
disoit : *depuis deux jours je n'ai pas mangé, &*
j'ai faim. Tu es bien heureux d'avoir faim, c'est
un avantage que je n'ai jamais eu de ma vie.
Condé, après cette réponse cruelle et dénaturée,
suivit sa promenade, et voilà le prince qui se dit
le petit-fils du grand Condé, qui prétend en avoir
l'ame et la grandeur. Quelle réponse dure et bar-
bare ! quel triste homme ! Un polisson, un bala-
din ; une coureuse l'auroient étourdi de leurs sym-
phonies discordantes, il eût alors jetté vingt-cinq
louis, et à un de ses vassaux, il refuse un morceau
de pain. Lecteur, jugez, frémissez et connoissez

pere, en effet, bien élevé, n'a rien de plus à cœur que de donner à son fils une éducation soignée, sur-tout quand il a les facultés de le faire. A plus forte raison un grand seigneur, un prince, qui alors fait confisiter toute sa joie & son plaisir à procurer à son fils une seconde existence, une seconde vie, en le faisant éclairer. C'est être, en core une fois, pere, que de donner des yeux & des connaissances à son fils, après lui avoir donné l'existence matérielle. Il n'y a que les facultés intellectuelles qui distinguent l'homme de tel homme qui en est fevré. Tous les êtres qui existent à finir par les insectes, sont quant à l'existence physique. Toute la différence ne consiste que dans le moral. Je sais bien que ce moral tient au physique ; que sans une heureuse organisation, c'est-à-dire sans une organisation (1) physiquement avantageuse, non pas pour les agréments de la taille, de la figure, (je serois bientôt en contradiction avec moi-même, je serois démenti) mais j'entends pour l'extension & les ressorts de l'ame & du cerveau ; à cette organisation miraculeuse, qu'on réunisse une autre orga-

Condé, ce *Condé* qui voudroit être appellé, le second grand *Condé*. Le grand *Condé*, aux yeux de la raison, n'étoit qu'un bouillant fogueux, un téméraire, un homme sans éducation ; mais, dans son siecle, il a passé pour un grand homme. Nous le jugeons aujourd'hui bien différemment.

(1) Les hommes, les femmes, dont on admire la figure, les graces et la taille, ne sont que trop souvent des paons stupides.

nisation préparée, c'est-à-dire une brillante & solide institution. Voilà un homme dans toute l'énergie du mot, voilà un être parfait.

Je ne crains point qu'après ma définition, on puisse me dire que Condé est un être véritablement existant. J'ai prouvé qu'il n'étoit qu'un sot, un ignare, un glorieux, un fanfaron. Si je peins quelque jour son fils, il me sera aussi facile de démontrer que le duc de Bourbon n'est qu'un étourdi, un polisson, un fougueux spadassin.

Condé, son pere, toujours enjoué de la haute renommée de son grand-pere, dont il n'a que le nom, & ayant la folte vanité de croire qu'il est le petit-fils d'un héros, (que les grands sont fous!) s'est imaginé qu'il étoit fait pour l'être aussi, & qu'il pouvoit inspirer à son fils des vertus, des flammes héroïques. Il eut, en conséquence, le soin d'inspirer à son fils le goût des armes : de quelles armes ? de se présenter avec un vil morceau ou bâton de fer : contre qui & avec qui ? contre & avec des gredins de bréteurs, des grenadiers, des dragons, des maîtres, des prévôts d'armes, qui l'ont façonné dans l'art malheureux d'assassiner son semblable, son ami même ; ce début a fait présumer à Condé & à son fils, qu'ils étoient nés braves ; que leur famille étoit celle des guerriers & des grands capitaines ; enfin, la tête de Condé se trouva si exaltée, qu'il eut, & qu'il a encore, l'imbécillité de croire qu'il est l'enfant de Bellone & de Mars, quoiqu'il sache bien qu'il n'est que le fruit de l'adultère d'une mere impudique, avec un lâche & lubrique Monarque.

Ce que c'est que l'homme ! Ce que c'est que la fausse gloire & les insinuations si perdes des

ferviteurs, des adulateurs complaisans, qui ont la basseſſe & la fauſſeté de vouloir persuader à des *Therſties* qui sont des *Hercules* !

Le duc de Bourbon n'avoit pas encore atteint quatorze années, que Louis XV & son pere s'occupèrent du soin de le marier. Cette alliance n'étoit pas difficile à trouver. Le duc d'Orléans n'avoit que deux enfans, un prince & une demoiselle.

Mademoiselle d'Orléans fut solennellement demandée par le Roi & le prince de Condé à son pere, pour le jeune duc de Bourbon. La sympathie des rangs, de la fortune, hâta la cérémonie nuptiale ; mais, après les fêtes, mademoiselle d'Orléans, soupçonnée trop jeune pour entrer dans le lit conjugal, ou si on l'aime mieux, le mari jugé trop foible encore pour les actes de l'hymenée, furent chastement séparés. Madame la duchesse de Bourbon rentra dans le couvent, & son mari retourna chez son pere.

Telle est la forme des mariages des grands seigneurs ; tel est l'usage de la cour. Il semble que les parens se désians de la constance de leurs volontés, ou de l'inclination de leurs enfans, cherchent à se lier, à se brider eux-mêmes, ainsi que leurs descendans, & pour lors contracter & font contracter des engagemens sacrés, indissolubles, qu'il n'est plus possible à toutes les parties de rétracter, quelque soit le retour de la réflexion & du repentir, qui deviennent inutiles, & contre lesquels on ne peut plus combattre.

Le duc de Bourbon devint homme ; il se ressouvint qu'il avoit une femme et une femme bien légitime. Quoiqu'il lui fut interdit jusqu'à la permission

mission de la voir; il transgressa les ordres, et un beau jour se rendit, bien escorté, au couvent où s'ennuyoit sans doute son épouse, qui, occupée sans cesse des nœuds, des liens indissolubles qu'elle avoit contractés; gémissait de la société monotone des filles, des vestales du cloître où elle étoit claquemurée, et desiroit de vivre avec son mari.

Ce desir étoit naturel. Fille on aspire à sa liberté & aux plaisirs. Mariée & esclave, la froide régularité d'un cloître paroît horrible. Les deux illustres époux, s'écrivoient de ces lettres qui annonçoient leurs besoins & leurs desirs. Ces misérables, ces poulets mystérieux enfants de l'amour, ne servoient qu'à les enflamer. Le duc de Bourbon, se fit conduire au monastère de son épouse. Il la vit, il l'entretint avec cette intérêt que le desir de la jouissance augmente & multiplie. Il voulut parvenir à l'aéle de la propagation; son épouse dévorée étoit loin de s'y refuser, elle se disposoit à recevoir, avec quelque résistance irritante, les tendres faveurs de son mari, elle sçavoit qu'elle n'avoit pas de raisons pour lui refuser les siennes, elle ne craignoit point d'être deshonoré: elle se disoit *je suis la duchesse de Bourbon, sans être encore la femme de mon mari.*

Quelle réflexion douloureuse, pour une jeune personne qui sent, qui sçait, que son tempérament peut s'allier avec son devoir & sa vertu! sentiment si doux, volupté si pure, rarement vous r encontrez-vous d'accord, avec la sagesse & la raison!

Le duc de Bourbon, plein de flâme touchoit à l'instant d'être homme, & de donner à son

épouse la dignité de femme , lorsqu'un gentilhomme , chargé sans doute des ordres secrets des deux illustres familles , voulût s'opposer au sacrifice de l'himenée. Le jeune mari fougneux , tira son épée & alloit poignarder l'Arguste importun , s'il ne se fut sauvé , & laissé aux deux époux , libre carrière d'assouvir leurs légitimes cupidités.

Madame la duchesse de Bourbon mérita , acquit le nom , le titre , la qualité de femme sans aucun autre regret que celui de ne l'avoir pas été plutôt. Son mari l'emmena impérieusement dans sa voiture , & la jeune duchesse , en quittant le monastère où elle avoit perdu sa virginité , se promettoit bien de n'y jamais rentrer , dans l'idée effrayante qu'un maudit surveillant ne voulut nuire de nouveau à ses plaisirs autorisés par l'honneur , comme par les vœux de la nature.

On observera que la duchesse de Bourbon ne fut certainement pas fâchée , en cet instant , que le prince de Condé , son beau-pere n'ait fait apprendre , à son mari , la malice de l'épée , & qu'il ait montré , dans son couvent , la témérité d'un spadassin. Elle seroit restée plus long-temps dans la solitude d'un cloître , où , dans la vérité , elle n'avoit plus lieu de se plaire. Elle n'ignoroit pas les honneurs , les plaisirs qui l'attendoient dans le monde. Elle se promettoit bien dans le fond de son ame , de se dédommager de sa captivité , de ses privations ; fidèle à ses intentions , on fait qu'elle s'est tenue parole.

Faite pour connoître les plus fines , les plus intéressantes dissipations de la vie , elle rencontra les plaisirs sous ses pas , et tous les talens des

artistes s'empresserent à les multiplier, à les renouveler chaque jour.

Les spectacles, les bals furent d'abord de son goût. Elle les fréquenta assidûment. Ces amusemens sont honnêtes, et une femme de qualité, une grande princesse s'honore infiniment, en témoignant une estime particulière pour les grands poëtes qui ont parlé au sentiment, à la raison, qui ont tracé les faiblesses de l'humanité, qui ont peint les orages du cœur; qui nous ont, dans des tableaux énergiques et frappans, démontré les défauts, les passions, les fureurs, les vices, les ridicules des hommes; qui nous égaient et nous éclairent, en nous exposant leurs travers et leurs folies. Heureux les jeunes gens des deux sexes qui dévorent ces admirables peintures! Ils puisent dans les poëtes tragiques et les poëtes comiques, des leçons de morale bien capables de les former à la vertu, et de leur faire éviter des extravagances, des crimes même qui déshonorent et flétrissent le caractère et la vie des mortels. Tout ce que les sots Théologiens ont pu dire contre les maximes du théâtre, n'a servi qu'à les faire mépriser. S'il s'y est glissé des abus, (comme j'en conviens) il ne faut point les imputer aux grands maîtres, dont les divins talens et le génie suprême ont illustré leur Nation, embelli nos spectacles et enrichi notre littérature. Qu'est-ce que la conduite libidineuse d'un acteur ou d'une actrice ont de commun avec les pieces immortelles des Auteurs sublimés qui ont enseigné la morale la plus pure, qui ont corrigé nos mœurs, et nous ont finement appris à rire de nous-mêmes, en nous présentant le miroir fidèle de nos écarts et de nos passions?

La duchesse de Bourbon, qu'on a depuis inculpée de galanterie, et que je ne veux ni justifier, ni condamner, par la raison que son mari (1) a eu tant de torts, a commis tant d'infidélités envers elle, que je ne pourrois assurer qui des deux époux est le plus coupable. Le libertinage

(1) Le duc de Bourbon se plaignant un jour à Condé, son pere, de la lubricité de sa femme, en reçut cette folte réponse : *vous vous plaignez, mon fils, à tort de l'inconduite de votre épouse, vous devez savoir que bon chien chassé de race.* Condé disoit une triviale vérité. La mere de sa brû, qui étoit une *Conti*, étoit connue dans son temps pour une libertine insatiable. Son mari, le duc d'Orléans, dernierement défunt, le savoit. Si Condé avoit eu de la délicatesse, pénétré de la ressemblance de mademoiselle d'Orléans avec sa mere, devoit-il l'accepter pour sa brû ? Ce juste reproche couvre ce prince de confusion, et démontre clairement combien il avoit peu d'ame, et quels étoient ses principes de morale. Il étoit bien temps de chercher à consoler son fils de la faute irréparable qu'il n'avoit faite que par ses conseils. Que de parens, sur-tout dans la haute noblesse, qui compte la vertu pour rien, pour une chimere, ont ce grief impardonnable à se reprocher ! Le duc de Bourbon n'étoit-il pas dans le cas de répliquer en ces termes à condé : *puisque vous saviez, mon pere, que mademoiselle d'Orléans ne seroit pas plus sage que sa mere, pourquoi vous êtes-vous si pressé de me la faire épouser ? Jeune & sans expérience, avois-je lieu de le présumer ? Qu'auroit pu répondre Condé ?*

d'un mari n'autorise pas l'adultere de son épouse. Je fais que les fautes des femmes vont à des conséquences qui les rendent plus criminelles que les hommes les plus libertins & les plus luxurieux. Cette question est jugée depuis long-temps par les femmes mêmes, qui ont eu assez de bonne foi pour persuader cette vérité à leurs filles à l'instant de leur mariage.

La duchesse de Bourbon, qui aime beaucoup la musique, (cet art tient aux plaisirs de l'ame & du goût, & on fait que cette princesse est pleine d'esprit & de sensibilité) alloit souvent à l'Opéra. Ce fut un des jors célèbres de ce spectacle qu'il lui arriva une disgrâce qui prouve la rusticité, la brutalité du comte d'Artois, qui s'étant rendu au bal de l'Opéra, les jours gras, masqué d'un domino d'usage, & courant après une fille à qui il avoit donné le mot du rendez-vous, fut bientôt reconnu. La duchesse de Bourbon, pour faire appercevoir au comte d'Artois qu'elle le reconnoissoit & étoit instruite de ses intrigues, le saisit par le bras, & l'empêchoit de courir si vite à ses plaisirs secrets. Ce prince furieux arracha le masque à la princesse, lui appliqua quelques soufflets, & lui cassa le nez, dont elle saigna très-abondamment. Cet outrage sanguin fit du bruit. Le duc de Bourbon voulut verger sa femme & lui-même; il alla trouver le comte d'Artois à Versailles, & lui proposa un cartel, que celui-ci ne se pressa pas d'accepter. Les maisons d'Orléans & de Condé se réunirent, & furent se plaindre très-amèrement à ce vieux coquin de Maurepas, qui leur promit d'en parler au Roi, & qui après l'avoir fait, leur dit, pour toute satisfaction, que

le Roi ne se mêloit pas d'affaires de bal. A la fin cependant le comte d'Artois fut obligé de se battre contre le spadassin duc de Bourbon, qui ne lui fit qu'une légère ponction. Le blessé alla sur le champ faire excuses à sa cousine la duchesse de Bourbon. L'affront fut réparé, pardonné, oublié. Mais, par une politique assez folle, nos deux gladiateurs furent exilés ; le comte d'Artois à Choisy, le duc de Bourbon à Chantilly, pour persuader aux Parisiens que le comte d'Artois, plein de valeur, n'avoit désobéi au Roi, son frere, en se battant, que parce qu'il étoit juste & brabe. Voilà pourtant comme ces automates de grands seigneurs sont assez stupides pour s'imaginer qu'un grand peuple éclairé est dupe de leurs petites finesse, & qu'il n'a pas assez de pénétration pour les démêler. L'exil des deux champions fut de courte durée, & suivi de superbes fêtes entre tous les princes. La scène du combat s'étoit passée à *Bagatelle*, dans le bois de Boulogne, petit château consacré aux parties fines & galantes du comte d'Artois.

C'étoit Condé qui avoit déterminé son fils à se mesurer bravement contre le comte d'Artois, dont tout le monde connoît la poltronerie & le peu d'expérience dans l'escrime funeste des armes.

Je viens de donner, par ce trait, le dernier coup au portrait de ce prince, siurement altier, il me reste à présent à dévoiler la basseſſe de ſon ame, en le suivant dans les dernières opérations de l'heureufe révolution, dont il fe montre l'ennemi le plus furieux.

Lorsque Condé fe rendit aux assemblées du

Parlement, dans le temps que ce misérable *Lo-ménie de Brienne*, & ce dernier *Lamoignon*, indigne d'avoir porté un si beau nom, un nom si estimable & si révéré dans ses ancêtres, opina-t-il jamais pour le bonheur de la Nation? Blâma-t-il les exactions de cet insatiable *Calonne*, qui prodiguoit à tous ses amis, comme à ses protecteurs & à ses protégés, le sang, l'or de la patrie. Il fit tout le contraire; il cabala, fit cabaler son fils & les autres princes, contre le bien public. Il vendit son suffrage aux ministres, bien cher; il se fit adjuger d'immenses domaines. Quand il remit la charge lucrative de grand-maître de la maison du Roi, il n'avoit pas oublié de se faire nommer *Colonel général* de l'infanterie françoise, place plus importante, plus avantageuse, que ne le fut autrefois celle de grand-connétable de France (1).

(1) Le cardinal de Richelieu ne put abolir cette charge, parce que *Luynes*, l'oiselier de Louis XIII, qui aimoit beaucoup les oiseaux, en étoit investi.

Richelieu fut un illustre coquin. Il n'est pas sur le globe un homme instruit qui en doute.

Richelieu écrasa les grands; il fonda l'empire du despotisme. Examinons sa politique. Il abattit le pouvoir anarchique; (il eut raison) mais il jetta les fondemens du gouvernement despotique, & il fut un scélérat.

On me dira qu'il ne pouvoit délivrer le peuple ou les serfs de leurs tyrans, sans asservir la Nation sous un joug de fer. Ce raisonnement n'est pas

Cette éminente dignité rapporte des millions,
L'intérêt comme la vanité ont toujours conduit ce
prince ambitieux & mesquin.

Nous l'avons vu , dans l'assemblée des Notables ,
brouiller , gâter par ses intrigues , menacer même
les opinans vertueux , qui ne visoient de bonne

celui d'un homme de bien. Richelieu ne pouvoit
tout faire à la fois : (je le fais , je le sens) il a
même eu beaucoup de mérite & d'énergie dans
son entreprise , & les coups qu'il a portés aux
seigneurs despotes ; mais il n'a opprimé les
grands que pour s'élever sur leurs briséees , sur
leur décadence. En rendant le monarque des-
pote , cet imbécille Louis XIII , il régnoit lui-
même & lui seul .

Si Richelieu eût été un honnête homme , en
dépossédant les grands , il eût assuré l'indépen-
dance du peuple & cimenté son bonheur . : ce
qu'il n'a point fait. Il a voulu seulement être plus
grand , plus puissant que les grands. Car , dans le
fond de son ame politique , il n'aimoit ni le Roi
son maître , ni ne se souciolet du despotisme dont
il le revêtoit. Richelieu ne travaillloit que pour
l'instant & pour lui-même. Mais le cardinal de
Richelieu eût été un grand homme , un homme
cheri de la postérité , si , après avoir exterminé
les grands , il se fût occupé du bonheur & de la
liberté du peuple .

Richelieu n'aimoit pas Louis XIII , qui ne
l'aimoit guères. Jugez des menées de ce cardinal
pour se converser. Mais le monarque étoit un
Bourbon , c'est-à-dire un prince foible , borné ,
inhabile , un homme que les affaires ennauient , &
foi

soi qu'à assurer la tranquillité, la prospérité de la Nation françoise. Son bureau étoit celui des fac-tieux conspirateurs, contre le bonheur & la liberté

Richelieu, avec beaucoup d'art, avoit grand soin de l'en débarrasser. C'est en cela que ce premier ministre devint nécessaire & se maintint dans sa puissance suprême, sous le nom de son despote imbécille.

On a observé que tant qu'il y a eu au timon des affaires des cardinaux, des évêques, des prêtres, des moines, le navire françois n'a jamais pu surgir au port de la félicité.

Qu'ont fait les cardinaux de Retz, de Richelieu, de Mazarin, de Fleury, de Loménie de Brienne? Des sottises, des abominations, qui ont tant irrité la Nation françoise, que le monarque stupide a été détroné, (car c'est être détroné que de ne plus être qu'un Roi passif). Si je voulois approfondir cette question. Je me sens capable de faire une superbe histoire, que je terminerois par la conduite insensée, impolitique de l'archevêque, qui en cet instant est le vice-chancelier de France. Mais tous les ministres françois peuvent être aujourd'hui, comme leurs prédecesseurs, des scélérats, il faut qu'ils viennent humblement & bassement rendre compte de leur conduite au suprême aréopage de la Nation, qui peut sur le champ les faire prendre aux yeux du peuple.

Le chancelier Maupeou est un scélérat; (il est vrai) mais il est aussi le plus ignorant des hommes. Il n'a pas réfléchi dans quel siècle il vouloit innover.

de la Nation opprimée , gémisante , dont ils cherchoient à étouffer la voix soumise , humble & plaintive. Le mal , au lieu de diminuer , ne fit qu'empirer. Cela ne pouvoit être autrement. Quand il n'y eut plus de ressource , que les publi-cains , que les financiers qui avoient tout pris , n'eurent plus rien à prendre , qu'ils ne purent plus rien donner de leurs nouvelles concussions aux grands , que les Parlemens ne voulurent plus enregistrer d'impôts , que les ministres se virent en horreur à toute la Nation , il fallut recourir à de nouveaux expédiens , pour trouver de l'arg-ent , & en arracher à cette pauvre Nation , déjà si épuisée , si persécutée , & réduite au désespoir.

Les Parlemens & la classe des grands , qui voyoient avec douleur , avec rage , les ministres établir leur despotisme au point de faire exiler le premier des princes du sang , d'enfermer les magistrats les plus opiniâtres , ou de les envoyer dans des îles lointaines , mal faines , de les faire gémir séparés de leurs femmes , de leurs enfans , de leur famille , de leurs amis , de claquemurer , dans une infernale Bastille , les députés de la Bretagne , sentirent bien qu'ils avoient perdu toute leur influence dans l'administration politique , leur considération , leur crédit à la cour ; ils obser-verent en même-temps qu'il leur restoit une res-source pour se conserver dans leurs primitives pré-rogatives. Ils se voyoient soutenus , appuyés par ce pauvre peuple , à qui ils affectoient de prouver que leur résistance n'étoit due qu'à leur zèle pour son bonheur , que les ministres ne vouloient point opérer. Il n'en falloit pas davantage pour s'attirer

l'amitié, la confiance de la Nation, & l'irriter contre les ministres despotes qui ruinoient, qui brisoient, supprimoient, qui anéantissoient tout, & n'avoient d'autres principes, d'autres règles, d'autres point de vues que de se tout approprier, & de satisfaire à leur ambition démesurée, & de couronner les desirs de leur rapacité sans cesse renaissans.

Les ministres n'étoient en effet que des sang-fus avides, que des scélérats, mais les magistrats des cours n'étoient pas moins criminels. C'étoient des fripons qui ne vouloient point plier sous d'autres fripons qui avoient la grande main, & qui humilioient, par toutes sortes de disgrâces, les robinocrates fourrés.

Les pairs de France & le parlement, pour résister aux princes & aux ministres, sentirent qu'ils n'avoient pas d'autre parti à prendre que de crier bien fort, que de demander la convocation des états-généraux; ils importunerent si vivement & si long-temps le Monarque, qu'il se vit forcé de la leur promettre pour l'année 1792. Cette parole ne les satisfit point, ils continuerent à crier, à ameuter le peuple, à l'échauffer. Ce peuple confiant & persuadé murmura hautement. Enfin, malgré les oppositions ministrielles & des intrigans de la cour, la convocation eut lieu en 1789. La Reine elle-même fit tous ses efforts pour la dissoudre; mais la colonne des mécontent étoit si longue, que le Roi céda aux instances du Parlement.

Il est intéressant d'observer que cette fois les deux partis se tromperent dans leurs espérances. Les ministres crurent qu'ils auroient toujours la

prépondérance sur la Nation assemblée , qu'ils lui feroient faire leurs volontés , les Parlemens présumoient bien le contraire ; mais ils ne s'attendoient , ni les uns ni les autres , que la Nation assemblée par ses députés s'affranchiroit du joug des deux partis qui l'avoient jouée & écrasée . Les Parlemens pensoient que les Etats-Généraux ferroient la loi aux ministres , & qu'ils se montreroient les défenseurs , les protecteurs des tribunaux souverains , qu'ils affirmeroient leur autorité , leurs priviléges , & qu'ils entrerroient dans les vues de la magistrature .

Sans cette espérance , les cours souveraines & les grands se seroient bien gardés de solliciter la convocation des Etats-Généraux , et de vouloir présenter la maniere de convoquer les provinces . Il insisterent pour que le peuple eût autant de voix que les deux autres ordres de l'Etat , la *Noblesse* et le *Clergé* . Ils représenterent que les députés ne devoient , ne pouvoient être choisis et tirés que par le scrutin et les suffrages des Municipalités , des Préfidaux , des Sénéchaussées , des Bailliages . Cette réclamation étoit d'une grande politique . Elle assuroit aux parlementaires une protection contre les ministres , les intendans , les financiers , tous les princes , les courtisans déprédateurs . Cette élection sembloit leur promettre que les députés seroient généralement des hommes à eux , ce qu'ils n'auroient pu espérer si les élus étoient nommés par intendances , par généralités , par les seigneurs temporels , qui n'auroient pas manqué de députer des hommes de fisc et conséquemment des partisans chauds , des ministres et des fermiers-généraux .

Si les députés des provinces avoient été tirés du bas peuple, il est certain que les Parlemens auraient triomphé, parce que la haine pour les ministres étoit universelle, et que le peuple, sans lumieres, sans sagacité, se seroit encore laissé abuser par les Parlemens. Mais les représentans de la Nation en sont l'élite, et il n'est pas étonnant que les députés du peuple, formant autant de têtes, autant de voix que la Noblesse et le Clergé réunis, aient étouffé ces deux ordres orgueilleux, et généralement peu instruits. C'est dans le peuple que résident toutes les connaissances humaines. Les grands, qui ne savent rien de rien, n'ont pas réfléchi que nous n'étions plus dans ces siècles d'ignorance, où ils ont mis à profit nos erreurs et notre bonne foi, en s'appropriant nos propriétés, et s'arrogant tous les honneurs, toutes les dignités, et se revêtant de la souveraine domination.

Ce ne fut que quand on fit connoître à Condé & aux autres princes ligués, que le peuple rentreroit dans ses droits, si ses représentans opinoient à voix égales, contre les deux autres ordres de l'état, qu'il adopta, qu'il signa, & fit signer à son fils, le célèbre mémoire, connu sous le nom de *Mémoire des Princes*, présenté au roi, pour empêcher l'égalité des représentans du peuple, contre les grands & le clergé. Ce mémoire infidieux & funeste heureusement ne prévalut point ; le roi entendit, cette fois, les représentations de son parlement, qui avoit les plus grands intérêts d'être juste : il s'agissoit de sa propre cause.

Condé néanmoins vint à l'Assemblée nationale

espérant que son nom, son rang en imposeroient. Il se trompa grossièrement; il s'appuya de sa bâvue, & changea de système; il sema la confusion dans les délibérations, il prétendit que les trois ordres ne devoient point opiner par voix, mais par classe; c'est-à-dire que les six cens votans du peuple n'en auroient composé que trois cens, la noblesse en ayant trois cens, & le clergé autant; alors ces deux corps réunis auroient prévalu d'abord par la pluralité des suffrages, ensuite par l'agiotage & la séduction, par l'argent répandu à propos sur les dépositaires de la confiance de la nation.

Si cette cavillation avoit réussi, c'en étoit fait du pauvre peuple françois, qui ne se seroit jamais relevé du servage & de la calamité où les grands & le clergé l'avoient réduit. La Providence, plus que la sagesse du premier législateur, & sur-tout la philosophie de ce grand siècle, a déconcerté tous les projets des aristocrates perfides, & de Condé, un de leurs premiers chefs.

On a murmuré de la lenteur des opérations de l'Assemblée Nationale, & on a eu tort; avant de procéder au grand ouvrage d'une nouvelle & sage constitution, ne falloit-il pas que l'esprit de parti fut anéanti? ne falloit-il pas que l'harmonie présidât aux délibérations? n'étoit-il pas nécessaire que l'amour, que la chaleur du patriotisme le plus épuré, triomphassent des cabales incendiaires? Que de peines, que de débats, que de querelles, que de personnalités ont précédé le calme & la tranquillité qui dirigent, en cet instant la majeure, la plus saine partie de nos représentans! Combien il a fallu

d'efforts , & d'efforts vigoureux , pour abattre l'hydre du despotisme & de l'avidité des nobles & du clergé ! Que de sophismes à combattre ! Que de menaces à braver ! Que de fanatiques , que de scélérats à confondre ! Que de tartuffes ! Que d'hypocrites à démasquer (1.) !

(1) L'Assemblée Nationale vient de porter le dernier coup au despotisme & à l'autorité des grands , en appellant tous les corps de France , toutes les municipalités , à l'acte de la confédération patriotique , en supprimant les vains titres de *Comte* , de *Baron* , de *Marquis* , en abolissant pour jamais les décorations fuitiles , dont la noblesse & le clergé , qui ne devoit qu'offrir à nos yeux l'humilité , la pauvreté , vertus évangéliques qu'il ne cessoit de nous prêcher , & qu'il se gardoit bien de pratiquer , en abolissant , dis-je , ces décorations outrageantes , injurieuses à la qualité d'homme & de Chrétien-catholique.

Tous les historiens philosophes ont sagement remarqué que tous les maux qui ont désolé tous les empires & tous les peuples , ne sont émanés que des prêtres & des femmes. Mais je ne connois aucun écrivain qui ait encore fait la réflexion que l'orgueil a pris naissance dans le cœur de nos prélates fastueux. Est-il sur la terre un être plus glorieux & plus fôt qu'un cardinal , qu'un archevêque ; ces personnages , habillés comme des maîques , rougiroient de leur accoutrement s'ils avoient quelque pudeur , & l'ombre de la raison. Ils paradent pourtant avec ostentation dans nos temples , lieux consacrés à la prière , à

Non, sans le coup hardi des Parisiens, qui en deux heures ont fait tomber les murs de la Bastille, se sont emparés des arsenaux guerriers, ont fait voler les têtes, assommé, pendu tant de traîtres, de monopoleurs, de concussionnaires, non jamais les Députés fidèles de la Nation, malgré leurs lumières, leur amour pour le bien, pour le mieux, ne feroient parvenus à cette suprématie, à cette autorité, nécessaires pour changer la face du gouvernement, & chasser les tyrans qui désoloiient depuis si long-temps les villes & les provinces de ce fertile climat. Il falloit faire trembler les grands, les effrayer

l'humilité, comme des paons, précédés & suivis d'une foule de valets, de courtisans dorés qui, pour honorer leurs maîtres, étaient, à leur tour, une magnificence arrogante. Les sots ont la foiblesse de se prosterner devant ces pontifes, qui leur distribuent, en riant, des bénédictions qui ne leur coûtent guères. Quelqu'un a très-bien défini un prélat-cardinal, *animal rubrum, beneficiorum vorax, omnium malorum capax.*

Le Cardinal de Richelieu fut l'homme le plus fier, le plus impertinent, le plus orgueilleux de son siècle : bas & rampant, près de Louis XIII, son maître, il se dédommageoit de ses perpétuelles adulations pour le monarque, par une morgue, un despotisme, une ambition, une avidité qui ne peuvent avoir d'autre source que dans une tête agitée par le délire, & dans une ame féroce & sanguinaire; aussi de combien de meurtres, de supplices n'a-t-il pas été l'auteur?

par

par des supplices exemplaires, qui leur appris-
sent à connoître l'indignation, la fureur & la

quelle vanité dévoroit le cœur de cet infensé politique, qui, après avoir signalé, dès son vivant, sa fausse gloire & sa cruauté, eut la sottise de vouloir transmettre à la postérité des monumens de son orgueil & des services qu'il n'avoit point rendus à la nation françoise, & à Louis XIII. Qu'on lise toutes les inscriptions, qu'il a fait graver au bas des statues équestres & pédestres des rois ; où il sest généreusement donnés tous les éloges démentis par l'histoire, éloges qui tiennent à la fadeur & à la gloriole de son caractère ; on jugera que ce cardinal, qui vouloit passer pour un grand homme, un fin politique, un beau génie, n'étoit au fond qu'un nain bouffi, un ambitieux sans exaltation dans les idées. *La Feuillade*, dans les obéliskes, les pyramydes, les statues, qu'il fit ériger à Louis XIV, suivit inconsidérément les traces de Richelieu, mais au moins il pârut plus jaloux de la gloire de son roi que de la sienne propre. D'ailleurs *La Feuillade*, comme guerrier, est plus excusable d'avoir aimé la gloire, qu'un cardinal, un évêque dont la première vertu auroit dû être l'humilité.

L'Assemblée Nationale a prouvé récemment sa sageſſe en ordonnant la démolition de la ſta-
tue injurieufe de Louis XIV, place des victoires.
Ce monument est l'ouvrage de l'orgueil, de la
folie, & n'annonce rien autre chose que la gran-
deur chimérique de nos Monarques, qui ont tant

force d'un grand peuple, d'un peuple si patient, si sensible & si généreux, qu'ils avoient trompé, asservi et ruiné. Grande leçon qui a fait renoncer la partie aux aristocrates ligués pour perpétuer nos désastres, & qui a rendu à l'Assemblée Nationale le courage qu'elle étoit prête

de fois été humiliés & ont reçu tant d'échecs des princes qu'ils ont voulu dégrader par le tableau de leurs défaites & de leurs figures rampantes, avilies & suppliantes.

Le suprême Aréopage a couronné la prudence de ses décrets, en proscrivant les armoiries, les écussions, les blascons, les livrées. Elle a fait connoître combien il y avoit de têtes pensantes dans ses opinans. On reconnoît que le peuple, dégagé des chimères puériles de l'ostentation & de la vanité, pense solidement & sagement ; la philosophie l'éclaire, & c'est en ce seul point que peut être la nation Françoise (je parle de la classe instruite du peuple, & non de la populace grossière,) l'emporte sur toutes les autres nations de l'Europe, qui sont encore loin d'avoir nos connaissances & nos lumières.

Les Puissances voisines rendront sûrement hommage à l'attention, à la considération que la diète auguste vient de leur témoigner, en faisant abattre nos colonnes fastueuses qui dévoient leur déplaire. Les François, autrefois si glorieux, sentent aujourd'hui que tout le mérite de l'homme ne peut résider que dans l'homme seul, & non pas dans ses titres imaginaires, ses armoiries, & sa ridicule forfanterie.

de perdre, quand bien même les méchants n'eussent pas réussi dans leur projet de la dissoudre et d'en chasser ou d'en exterminer les membres assez généreux patriotes pour leur résister.

C'est à cette époque qu'il faut se reporter pour se ressouvenir de la fuite de Condé, tremblant pour sa vie, pour se rappeler sa haute trahison de l'èze-nation, pour se persuader de ses intentions criminelles. Son projet désastreux alloit être mis à exécution, colonel général de l'infanterie françoise, il devoit la commander avec Broglie et d'autres capitaines aussi coupables. Les armées s'approchoient de tous côtés, la capitale alloit être investie, des fleuves de sang alloient inonder et submerger cette métropole de l'univers. Déjà un camp formidable se remplissoit à ses portes, de guerriers. Il n'y avoit plus que le signal à donner pour faire avancer d'innombrables bataillons, pour faire retentir le ciel des explosions du tonnerre, pour écraser les Parisiens, et former de Paris un monceau de pierres et de décombres affreuses, pour abattre en une unit les superbes monumens de tous les genres, de tous les âges, qui atterrofent à la postérité la plus reculée, que ce siècle et le précédent ont été les plus beaux, les plus glorieux de la nation la plus industrieuse, la plus éclairée de l'univers.

L'imprudente témérité d'un scélérat, du prince *Lambesc*, sauva Paris & toute la France. Le régiment, le brave régiment des Gardes, révolté des rapines de *du Châtelet*, leur avaricieux colonel, se vit maltraité, insulté par d'autres régimens commandés par des officiers aristocrates, & obligé de repousser la force par la force,

nous apporta ses bras & ses armes ; il disciplina d'abord notre bouillante jeunese , & successivement tous les bons serviteurs de la patrie.

Condé, faisi de terreur, se sauva à Turin, où il est encore avec sa famille. C'est-là qu'il n'a point cessé de cabaler, d'entretenir des correspondances toujours funestes à la tranquillité des citoyens. C'est de cette ville qu'il machine, qu'il médite une anti-révolution fatale à la régénération de l'empire françois.

Désespéré de savoir que la Nation s'est emparée des canons qui fortifioient son château de Chantilly , des canons que Louis XIV avoit bien voulu accorder à son grand-pere , comme des monumens de sa valeur , des services qu'il avoit rendus à la patrie , comme des preuves de la reconnaissance du Monarque ; des canons que ce Condé avoit personnellement enlevés sous les ordres de nos maréchaux de France , dans les guerres d'Hanover & de Westphalie. Eh bien , Condé osa écrire à quelques-uns de ses partisans qui lui marquoient qu'il pouvoit reparoître à Paris sans crainte ; qu'à la vérité le peuple régnoit , mais qu'il étoit calme , que sa fureur étoit appasée ; il osa répondre fièrement qu'il ne reviendroit jamais que les Parisiens ne lui eussent reconduit & replacé ses canons dans son château. Quelle folte gloriole !

A la suite d'une affaire en Allemagne , affaire où il fut heureux de se sauver , il perdit toute son argenterie , dont le prince de Brunswick s'étoit emparé dans le camp françois , qui fut pillé ; il affecta une générosité bien démentie par son cœur. Le général ennemi eut la noblesse de pro-

poser à Condé la restitution gratuite de sa vaisselle. Celui-ci répondit arrogamment au prince de Brunswick , qu'il pouvoit *la garder, qu'il y avoit de l'argent en France & des orfèvres.*

Un homme peut-il mieux se peindre & se caractériser ? Quelle tête ! quelle fausse gloire ! quelle folle & malhonnête réponse aux égards distingués d'un grand capitaine ! Il faut , en vérité , n'avoir aucune idée de la première éducation , de la politesse & de la reconnaissance , c'est afficher une stupide fierté , une ingratitudine innée , que de se comporter de la sorte . Si Condé avoit voulu déployer une véritable grandeur , & ne point consentir à la restitution de son argenterie , il avoit cent manières galantes de le faire , sans étaler une grossièreté digne d'être assimilée à la rusticité des anciens peuples barbares , dont les Grecs & les Romains nous ont dépeint le caractère altier & féroce . Le prince de Brunswick agissoit avec ce noble désintéressement qui annonce une belle ame , Condé crut sottement qu'il seroit plus grand que lui , s'il se montroit insensible aux procédés généreux d'un ennemi civilisé , qui respectoit dans son rival le rang & la famille , & lui marquoit les déférences que les grands ne manquent jamais de se témoigner . Au reste , le prince de Brunswick , qui n'ignoroit pas le peu d'éducation qu'on a toujours donnée à nos princes , n'aura pas été surpris de la glorieuse réplique de Condé , qui ne prouvoit que deux choses ; la première , qu'il ne connoissoit point le prix d'une politesse ; la seconde , qui annonçoit qu'il avoit de la fortune pour se faire fabriquer une autre vaisselle ,

Dans la guerre malheureuse que nous avons faite dans les pays d'Hanover, de Westphalie & de la Prusse , nous avons eu pour commandant un autre prince de la maison de Condé, le comte de Clermont (1), abbé de Saint-Germain-des-Prés ,

(1) Le plus mauvais prince , le plus sanguinaire des Bourbons , Charolois avoit quelquefois des idées assez justes de la grandeur & de la puissance.

Le comte de Clermont le fit un jour attendre long-temps pour dîner. *Vous arrivez bien tard , lui dit Charolois.* C'est , répondit Clermont , que j'ai été voir un de mes protégés détenu au Fort-l'Evêque pour dette. *Quoi , vous êtes sorti de cette prison sans l'amener avec vous ? Quelle horrible basseſſe ! ne deviez-vous pas , mon frere , vous offrir pour caution , & lui procurer sa liberté ? Quelle conduite indigne d'un prince du sang ! Qui auroit pu s'opposer à votre générosité ?* Belles & sublimes paroles qui décelent la grandeur d'ame d'un prince ! Charolois raisonnoit & pençoit juste. Il n'est pas de la dignité d'un prince d'abandonner un ami , un protégé , dans une prison , & sur-tout de l'y aller voir sans l'en retirer , de lui tenir des discours vagues , inutiles , & de voler ensuite à ses plaisirs .

Une preuve que les princes , et sur-tout les Bourbons , ne sont que des machines , c'est que dans l'année que le tyran , le vindicatif Maupeou renversa les loix , supprima les parlemens pour être despote seul , le comte de Clermont prit le bon parti , celui de protester contre les attentats ambitieux de ce chancelier punissable. Pourquoи ?

oncle de mon héros. Ce prince, incapable de commander, fit essuyer à l'armée françoise mille échecs : on devoit s'y attendre. Homme de bonne chère & de plaisirs, il se signaloit par des dîners somptueux & galans, à la tête du camp. Les femmes de théâtre y présidoient avec une foule de jeunes seigneurs, qui étoient des champions plus valeureux dans les assauts de Cythère, que dans les assauts d'une place forte ou les plaines de Mars. Le roi de Prusse s'en trouva bien ; il lui donna quelquefois pour dessert une musique dont le prince de Clermont n'aimoit point les sons. Souvent on étoit obligé de le réveiller pour l'avertir de se sauver. L'estomac chargé, la tête échauffée des vapeurs du vin & des liqueurs, il dormoit paisiblement à table auprès de ses concubines. Quand le roi de Prusse scut qu'il venoit commander l'armée françoise, il dit, avec sa gaieté ordinaire, ce bon mot si connu : *il me paroît que le Roi de France manque de capiraines, puisqu'il m'envoye le général des Bénédictins pour me combattre.* Voila comment les princes des autres Cours estiment les Bourbons, et quoique François, je ne puis leur en savoir mauvais gré ; car dans la vérité, ils valent tous infiniment

parce qu'il y fut sollicité par les magistrats opprimés ; car par lui-même, le comte de Clermont n'a jamais su quel parti il prenoit, ni contre quoi il protestoit. Il mourut avant le rappel des parlementaires sous le regne de Louis xv. C'est pourquoi on a dit de lui assez ingénieusement, qu'il étoit mort protestant.

meilleurs que nos princes du sang qui ne sont bons à rien, et sont pleins de morgue et de fierté.

Condé ne fut pas plutôt arrivé en Piémont, dans le plus grand *incognito*, qu'il concerta avec le comte d'Artois & le prince de Conti, suivis d'une tourbe de seigneurs, leurs partisans, qu'il ne s'occupa que de l'idée de troubler l'Europe, de susciter les rois d'Espagne, de Sicile, de Sardaigne contre la France ; le prince de Conti (1) qui avoit rédigé le mémoire des princes au Roi, fut encore le rédacteur d'un manifeste envoyé & présenté à ces trois puissances pour les déterminer à armer contre la France de nombreuses flottes, & de faire avancer des armées. Condé offroit d'en être le général en chef, promettant les succès les plus glorieux. Ses raisons spacieuses étoient qu'au même instant que les flottes bloqueroient nos ports, arrêteroient notre commerce, feroient des descentes sur nos côtes, il conduiroit les armées combinées en France, qu'il y pénétreroit par le Dauphiné & la Provence, que rien n'étoit plus facile que l'exécution, en ayant deux corps d'armées aux frontières de ces provinces, disposées à les recevoir & à leur ouvrir les passages, que la noblesse françoise irritée contre le peuple, se réuniroit, s'enrôleroit sous ses drapeaux pour venger l'outrage que la nation lui avoit fait ; qu'il étoit du plus grand intérêt des puissances voisines de saisir cette occasion propice pour se maintenir dans leur domination despotique, domination que l'exemple de l'insurrection du peuple

(1) Lisez la Vie de Conti, ouvrage intéressant.
français

François pourroit troubler. Cette exposition étoit flatteuse & vraie au fond, (car il est certain que les peuples limitrophes marcheront bientôt sur nos traces & secoueront comme nous le despotisme des tyrans qui les asservissent) les potentats le sentirent, & armèrent, mais quand ils virent que nous armions aussi, que tout François étoit soldat, ils changerent de système, se tinrent sur la défensive. La France ne pensoit pas, & ne pense point à les attaquer. Le dénombrement de nos forces les effraya, & ces puissances se contentent de nous observer. C'est le seul parti sage qu'elles ayent à prendre. Mais quelle que soit leur politique et leur inquiétude, ils verront certainement & plutôt qu'ils ne le présument, s'opérer dans leurs états une révolution semblable à celle qui agite la France.

Les rois se seroient conservés princes monarchiques, sans leur ambition & leur fureur d'écraser leurs peuples de toutes manières. Cette mauvaise politique qui leur a été suggérée par leurs ministres avides, de s'enrichir & de régner eux-mêmes sous le nom de leurs maîtres, sera la cause que les nations briseront les sceptres de fer à l'ombre desquels ils gémissent.

Tous les princes se persuadent que les hommes ne sont, n'existent que pour eux, c'est-à-dire pour leurs plaisirs & leur gloire. L'équité, la bonne foi ne sont jamais les suites de leurs délibérations, de leurs traités, qui varient avec la vicissitude des temps, & les motifs de leurs intérêts. C'est par une conduite si blâmable que toutes les maisons régnantes se sont agrandies. C'est ainsi que Louis XIV, la branche Autrichienne, le Mar-

(74)
quis de Brandebourg , sont devenus les trois plus puissantes Monarchies de l'Europe. Le roi de Prusse , qui est venu au secours du Stathouder , pour assurer sa domination sur les Hollandois , que le Cabinet de Versailles a lâchement abandonnés & trahis , ce même roi de Prusse vient d'encourager l'insurrection des Polonois contre leur Monarchie. Pourquoi , parce que ses intérêts ont changé , parce que si le Stathouder lui avoit promis , qu'en le soutenant contre les Hollandois , à qui il viendroit chercher noise , il en tireroit des centaines de millions pour les frais de sa démarche , les Polonois promettent aujourd'hui à cet électeur couronné quelques Provinces , s'il veut être le contemplateur passif des atteintes qu'ils vont porter à la Monarchie Polonoise .

Ces raisons disent beaucoup , elles sont éloquentes aux oreilles d'un Roi ambitieux , qui ne travaille , qui ne veille que pour reculer ses frontières aux dépens des puissances qui l'avoisinent. Toutes les têtes couronnées , peu occupées du bonheur des hommes nel songent qu'à servir leur ambition. Les rois (i) sont , par cette raison , de mauvais sujets , des tyrans , des usurpateurs. Rien ne leur coûte pour assouvir leur insatiable cupidité ; ils sont les fléaux de l'humanité ; loin d'en être les protecteurs reconnoissans , ils s'en montrent les barbares bourreaux.

Condé par ses infinutions politiques & ses correspondances avec les ministres des trois puissances confédérées , n'aspirbit qu'à opprimer sa

(i) Il n'y a pas un seul roi capable d'être un honnête citoyen dans un pays quelconque.

propre nation. Si les trois monarques d'Espagne, de Naples & de Sardaigne, n'ont pas cédé à ses sollicitations, ce n'est pas faute d'envie. Ils ne seroient pas fâchés de nous démembrer quelques provinces & de se les approprier à titre de conquêtes, mais ils ont craint deux dangers qui auroient pu se réaliser. Ils ont craint la multitude de nos combattans qui, loin de se laisser subjuguer, auroient pu faire repentir leurs agresseurs de leur audace & engager les provinces de ces despotes à secouer comme les françois le joug qu'il portoient. Cette conséquence étoit bien capable de les faire réfléchir sur leurs entreprises. Ils en craignirent les funestes effets. Un peuple qui combat pour sa liberté est toujours un peuple généreux & guerrier.

Ce n'est donc pas à Condé qu'il faut attribuer l'irrésolution timide des trois monarques qu'il a tant importunés & fait importuner, c'est à notre valeur seule & à nos forces. Condé est donc un traître reconnu, un criminel de l'ëze-Nation, un homme dangereux, s'il avoit des bras pour le servir, & des têtes mûres & profondes pour l'éclairer.

Le conseil qu'il donna au prince de Conti de revenir en France pour y intriguer, y cabaler & aviser tous les moyens de préparer une anti-révolution, les correspondances bien servies qu'il a entretenues, qu'il entretient même encore au moment où j'écris l'histoïre de sa vie, où je fais la peinture fidèle de son caractere affreux, fortifient mes preuves. Ce prince écrivoit de sa propre main & en ce termes au premier ministre d'Espagne :

L E T T R E

*Du Prince de Condé, au premier Ministre
d'Espagne.*

Il est de la gloire et de l'intérêt de sa Majesté catholique, Monsieur, qu'elle soit persuadée que la révolution de la France, gagnera ses états, & qu'il lui est indispensable, pour la prévenir, d'armer toutes ses escadres, de monter ses armées de terre sur le ton le plus formidable. Ce n'est qu'en ne laissant pas au peuple françois, le temps d'abattre l'autorité de son monarque, que votre roi peut conserver la fièvre. Il est de toute évidence que les Rois de Sardaigne & de Naples, pensent comme moi, puisque j'ai la certitude des immenses préparatifs, qu'ils font pour réunir leurs forces à celle de l'Espagne. J'ai offert mes services à ces puissances qui les ont agréés, & j'espere que par votre éloquente impulsion, sa Majesté catholique aura en moi la même confiance. Il ne vous sera pas difficile de me procurer l'occasion d'être utile à ma famille, ainsi qu'à vous même, Monsieur,

Je suis sincèrement, Monsieur,

Louis-Joseph DE CONDÉ.

Turin le 23 Mars 1790.

La réponse du Ministre d'Espagne, étoit ainsi conçue; on nous assure que par prudence ou crainte qu'elle fut interceptée, elle étoit sans signature. Condé ayant le mot.

MONSIEUR.

Je me suis empressé de montrer votre lettre au Roi , qui en a senti toute la fagesse. Il m'a ordonné de vous annoncer sa pleine confiance. Lorsque sa Majesté sera déterminée à mettre ses troupes en campagne , vous en serez prévenu. Vous pouvez compter sur mon zèle comme sur le respe profond avec lequel j'ai l'honneur d'être , Monseigneur ,

Votre très-humble & très-obeissant serviteur. ***.

Madrid le 11 avril 1790.

On voit clairement , d'après ces relations politiques , que Condé entretient avec les principaux cabinets de l'Europe , les intentions criminelles de ce prince , que le ciel , dans sa colère , tira de la fange de l'adultere pour être le persécuteur infatigable de sa nation.

D'après les projets concertés des princes assemblés à Turin , avec les différents seigneurs leurs acolytes & leurs protégés. Il a été déterminé dans un dernier conciliaire que le prince de Conti reparaîtroit le premier à la Cour de France , qu'il prêteroit le ferment civique à son district , celui des Jacobins , faubourg St-Germain , qu'alors il prononceroit un discours insidieux , dans lequel les auditeurs , quoique prévenus des intentions de ce prince dangereux , ne démèleroient rien de contraire au civisme patriotique ; que le serment déjà promis & annoncé par des lettres parties de l'Italie , seroit appuyé d'une apparence de sincérité qu'il ne seroit pas possible de contester étant suivi d'une somme pécuniaire.

Le plan fut exécuté ponctuellement. L'or fait faire les plus mécontens , aveugle les autres , & ce métal utile & funeste suppose toujours a celui qui le prodigue , sinon des sentimens purs & bénévoles , du moins des retours d'un repentir sincère . L'expérience de tous les siecles a confirmé cette vérité , que jamais on ne s'est avisé de contredire . S'il est constant qu'un petit nombre de citoyens désintéressés n'ait pas eu de confiance à la démarche du prince de Conti , la majeure partie des spectateurs , moins clair-voyante & plus confiante , parce qu'elle ne juge que par ses yeux & les démonstrations , s'est trouvée disposée à écouter favorablement un grand prince , qui , avec sa bouche emmiellée , protestoit contre l'opinion qu'on avoit conçue de son anti-patriotisme & répandoit , pour preuve de sa popularité , quelques sacs de louis .

Conti fut cru sincere , quoiqu'il ne le fût pas , & qu'il ne pouvoit l'être , par la raison que le cœur de l'homme ne revient pas si promptement des plus grands écarts aux remords les plus exemplaires . Il est resté dans la capitale , a reçu , reçoit , ses protégés , s'est fait rendre compte de toutes les opérations de l'assemblée nationale , a examiné nos forces , a promis aux aristocrates sa protection & celle des autres princes ; il a reparu chez le Roi , qui a été content de le revoir & d'apprendre par sa bouche des nouvelles de la princesse de Piémont , sa sœur , du comte d'Artois son frere , de ses neveux , de la maison de Condé .

La Reine ne l'a pas moins honnêtement accueilli . Elle sçavoit que dans toutes les circonstances , il s'étoit montré son serviteur le plus fidele . Il assista aux differents banquets de la maison royale , & particulierement chez Monsieur . Il se

mit en très-peu de temps au fait de tout ce qui s'étoit passé depuis son absence de Paris.

On dira que pendant son séjour à Turin ce prince avoit exactement entretenu, ainsi que tous les autres, des correspondances suivies, qu'il scavoit tout comme s'il eût été à Paris dans son palais. Cette objection n'est vraie que jusqu'à un certain point; car enfin rien n'est tel que d'être sur les lieux, d'entendre par ses oreilles & de voir par ses yeux. D'ailleurs le prince de Conti avoit d'autres raisons pour se remontrer. Il vouloit revoir ses domaines, régler ses affaires domestiques, se procurer de nouvelles finances & entretenir lui-même des relations sûres & fideles avec les maisons d'Artois (1) & de Condé. Il vouloit calmer la fureur du peuple.

On sent bien que la conduite du prince de Conti servira de modèle à Condé, qui va revenir, & suivre les mêmes traces, les mêmes principes, le même plan. Avec beaucoup moins d'esprit, de discernement, de finesse, de précaution & de politique, mais en revanche avec plus de hauteur, d'orgueil, de fierté, de magnificence, de glorieuse & de vanité, il va renouveler ses intrigues, ses projets anti-patriotiques. Il en sera quitte pour étaler le faste d'un luxe outrageant & admettre à ses audiences & sa table superbement servie, tous ces protégés, ses pensionnés qui reveillés par sa présence, remueront, intrigueront de nouveau, & prépareront l'anti-révolution, déjà projetée, déjà méditée & annoncée. Il est évident par les révoltes qui désolent nos provinces de tous

(1) Lisez la vie de Louis-François de Conti, vous y verrez ses correspondances secrètes.

les côtés , par les rebellions , par les résistances des aristocrates , par le nombre des ennemis de la nouvelle révolution , qui se grossit chaque jour , en vertu de l'expulsion des parlements , des financiers , de la confiscation des biens ecclésiastiques , de la diminution des immenses revenus des archevêques , évêques , abbés commendataires , de leur résidence forcée dans les lieux de leurs bénéfices , il est évident que nous sommes à la veille d'entendre les explosions d'une guerre intestine dans laquelle , malgré la supériorité du peuple , nous ne sommes pas sûrs de triompher , si nous ne prenons les plus sages précautions , & si nous ne prévenons les coups qu'on s'apprête à nous porter . Quelle innombrable suite de partisans les expulsés , anéantis , vont-ils entraîner . Tout ce qui s'appelle commis de haut & de bas parage , d'intendans , de laquais , d'officiers de judicature , de négocians , de marchands , d'ouvriers de luxe , qui se voyent déposés , ruinés , suivra nécessairement , par intérêt , le parti des princes , des grands , des aristocrates fortunés qui les soudoyent , & qui les soudoyeront , par la nécessité d'avoir des milliers de bras à leur service , dans l'espoir d'opérer une anti-révolution funeste à notre liberté .

Braves Parisiens , réfléchissez , n'attendez pas le retour de ce Prince téméraire , pour vous mettre sur la défensive . Ne vous fiez point à ses promesses , n'ajoutez point de foi à ses protestations civiques , à ses dons patriotiques , qu'en arrivant , ce Prince , effrayé de votre nombre , de votre valeur , sente qu'il n'est pas possible de vous arracher cette douce , cette glorieuse liberté , que vous avez conquise au prix de votre sang & de votre intrépidité .

C O P I E
D U M A N I F E S T E

A T T R I B U É

A

LOUIS-JOSEPH
DE BOURBON,

D I T

C O N D É.

1790.

C O P I E

ЕТАЛІКИАМ. О

А Т Р И Б У

ОУІ - 103ЕР
• О Д О Н Р А О Н

C O N D E

• 0071

DÉPUIS un an j'ai quitté ma patrie; je dois exposer aux yeux de l'Europe les motifs qui m'ont forcé d'en sortir, & les moyens que je dois employer & que j'employerai pour y rentrer d'une manière digne de moi. Mes malheurs ne m'ont pas fait oublier ce que je dois à ma naissance, ils ont fortifié peut-être ce courage que je tiens de mes ancêtres, & que je fais ici serment de ne jamais démentir : ma cause est celle des princes & des rois; il leur importe de la favoriser, s'ils tiennent encore à leur puissance, & s'ils ne veulent voir leur sceptre échapper de leurs mains.

Ma cause est celle des peuples ; ils doivent la soutenir, s'ils ne veulent voir bientôt tous les pouvoir confondus, leurs droits devenir le partage d'intrigants qui n'ont d'existence que dans le désordre & l'anarchie, l'autorité légitime du souverain passer dans les mains des premiers factieux, qui se proclameront avec audace les soutiens de ce peuple qu'ils égarent; ils doivent la soutenir, s'ils tiennent encore à leurs propriétés, qui ne peuvent jamais être protégées dans un état sans loix, sans protecteur pour les défendre; ils doivent la soutenir, enfin, s'ils ne veulent pas voir parmi eux les troubles, les

diffusions , sans cesse renaissantes. C'est donc aux peuples , plus encore qu'aux monarques de l'Europe , qu'il intéressé d'embrasser ma défense; c'est aux peuples de l'Europe aussi que je dois compte des motifs qui m'ont engagé à sortir d'un pays illustré par un de mes ancêtres : il fut , comme moi , proscrit , persécuté , obligé de chercher un asyle chez une puissance ennemie qu'il avoit lui-même humiliée ; mais il rentra en France tel qu'il en étoit sorti ; & moi aussi j'y rentrerai ; l'illusion ne peut être éternelle : il ouvrira les yeux , ce peuple bon ; il n'a pas encore changé de caractère , il rougit des crimes que l'intrigue & l'ambition de ses chefs lui ont fait commettre ; ou je m'ensevelirai , s'il le faut , sous les ruines d'une monarchie qui , depuis un an , semble le patrimoine d'une foule de scélérats , & dont je dois défendre & protéger les intérêts.

Toute l'Europe a été instruite des motifs généreux qui engagèrent le roi à convoquer les états-généraux de 1789. Le désordre dans les finances nécessitait leur convocation. Le roi , sans doute , eût pu s'en dispenser ; il pouvoit user de la plénitude de son pouvoir pour ordonner de nouveaux impôts ; on n'eût pas manqué de prétextes , mais ces moyens répu-

gnoient trop au cœur d'un monarque sensible & juste ; il lui en coûtoit d'exiger des secours d'un peuple déjà surchargé. Il s'impose lui-même les plus rigoureuses privations ; la plus grande partie de sa maison est supprimée ; cela ne peut suffire à sa tendresse paternelle , il veut rendre à son peuple des droits qu'il ne demandoit pas. Et malgré toutes les difficultés , toutes les craintes qu'on lui suggère , son amour pour ses sujets l'emporte sur des considérations purement personnelles ; il consent à se sacrifier.

Les ordres sont donnés & expédiés dans les provinces pour la convocation des états-généraux. Toutes les difficultés qui entouroient cette convocation , sont surmontées. Et contre la justice qu'on devoit peut-être aux deux autres ordres , le tiers obtint une double représentation. On s'attendoit , on devoit , sans doute , s'attendre à voir le peuple le plus généreux de l'Europe se montrer sensible à la conduite noble de son monarque. Le roi devoit se flatter de trouver dans le cœur de ses sujets le seul dédommagement de toutes ses sollicitudes & de toutes ses privations ; il devoit espérer que leur amour le payeroit de ses peines & de l'intérêt qu'il prenoit à leur félicité.

Qu'est-il arrivé ? A peine les députés sont-

ils assemblés à Versailles, des partis se forment; chaque ordre antonne des prétentions plus ou moins absurdes; de-là l'animosité, les haines. Au lieu de la parfaite intelligence qui auroit dû naître de l'amour de la patrie, une funeste division jette l'allarme dans tous les esprits; on soulève la capitale; des scélérats sont foudroyés; l'esprit d'insubordination passe dans les provinces; on calomnie les princes & les ministres; on les représente comme les ennemis du peuple, comme opposés à sa liberté; le frère du roi est en butte à tous les traits de la calomnie; la reine elle-même n'est pas épargnée; rien ne se fait, tout en est encore au même point. Le tiers, fier de la prépondérance que lui donne sa double représentation, fier de la réunion de quelques membres de la noblesse & de quelques curés, se constitue ridiculement en assemblée nationale. Protestations de la majorité des deux premiers ordres. Enfin, alarmé de toutes ces discussions, le roi se résout à devenir le médiateur & le conciliateur de tous les intérêts. Il fait annoncer qu'il tiendra séance aux états le vingt-trois juin; la consternation redouble d'un côté, de l'autre la haine.

Enfin, arrive le jour qui devoit assurer le calme, & qui ne fut que l'avant-coureur & le

prétexte de toutes les horreurs qui ont suivi. Le roi ordonne la lecture d'une déclaration du même jour, on avoit eu soin d'y réunir & d'adhérer à toutes les demandes mentionnées dans tous les cayers ; tout annonce dans cette déclaration les vues paternelles de sa majesté ; jamais roi ne parla peut-être avec moins d'appareil & plus de confiance ; jamais roi, comme il le dit lui-même , n'en fit autant pour aucune nation.

Nul impôt , nul emprunt , même sans le consentement des représentans de la nation ; le tableau des revenus & des dépenses rendu public tous les ans , dans la forme proposée par les représentans de la nation ; les sommes attribuées à chaque département , déterminées d'une manière invariable ; la dette des créanciers de l'état assurée & consolidée ; renonciation des deux premiers ordres à leurs priviléges pécuniaires ; suppression de toute espèce de priviléges dans le paiement de semblables contributions , suppression de la taille ; abolition du franc-fief ; conversion des charges personnelles des deux premiers ordres en contributions pécuniaires ; abolition des lettres-de-cachet ; liberté de la presse ; douanes portées aux frontières du royaume ; gabelle supprimée ; abolition de la corvée ;

abolition du droit de main-morte ; voilà quelles étoient les dispositions de sa majesté ; voilà l'ouvrage qu'on a calomnié , qu'on a représenté au peuple comme attentatoire à ses droits & à sa liberté ; pourquoi ? C'est qu'il ne restoit rien ou que très-peu de chose à faire à des gens tourmentés de la soif de régner ; c'est que , pour parvenir à leurs fins , ils devoient éviter que les intentions du roi parvinssent aux oreilles des peuples avec toute leur pureté. Elles sont calomniées , falsifiées , dénaturées. Paris devient le théâtre de la désolation ; les états ne sont pas libres , dit-on ; les jours , la vie des députés ne sont pas en sûreté.

Les troupes qu'on avoit rassemblées pour le maintien de la tranquillité publique , n'ont été appellées que pour affamer & dévaster la capitale ; le peuple court aux armes , tous les liens de l'autorité sont rompus , l'anarchie succède , les dépôts publics sont livrés au pillage.

Arrive le 14 juillet , époque où les meurtres commencent ; fier d'un succès causé par l'imprudence & la mal-adresse d'un gouverneur , le peuple menace d'aller à Versailles , il demande la tête de tous les princes ; ce n'est que par la fuite la plus précipitée qu'ils parviennent eux & les ministres à se soustraire à la fureur des factieux ;

factieux ; le roi se voit seul au milieu de sa cour :
 pour éviter de plus grands malheurs , il a le
 courage de se rendre à Paris , de traverser senl
 & sans cortège une haie de cent cinquante mille
 factieux armés qui ne lui obéissoient plus , il
 devient le témoin & l'objet de leur joie insul-
 tante & barbare , trop heureux de n'être pas
 gardé pour ôtage , & qu'on lui laisse la faculté
 d'aller rejoindre son épouse ; de ce moment ,
 plus de frein , plus de lois ; l'armée est cor-
 rompue ; le soldat ne connoît ni chefs , ni
 discipline ; d'un côté , le peuple massacre ,
 égorgé à Paris , à Marseille , à Lyon , à Va-
 lence ; de l'autre , l'assemblée prévue nationale
 envahit , détruit les propriétés ; elle ne rougit
 pas de porter sur l'autel des mains sacrilèges ;
 le bien de l'église , le patrimoine des pauvres ,
 devient la proie de la rapacité de ces préteurs
 législateurs ; la religion est foulée aux pieds , ses
 ministres avilis , persécutés , bannis ; les droits
 de la noblesse ne sont pas plus respectés ; les
 châteaux livrés aux flammes , après avoir été
 pillés ; les seigneurs égorgés dans leurs foyers ;
 les ministres de la justice blâmés , condamnés ,
 pour s'être opposés aux désordres : tout est à son
 comble ; l'anarchie ne peut aller plus loin .

Je me trompe ; le séjour du roi ne devoit

pas étre excepté. L'Europe frémît encore des crimes qui mettent la fatale journée du 6 octobre au rang de tout ce que l'histoire des peuples nous offre de plus affreux. Il talloit bien punir de leur fidélité les seuls sujets qui, dans ces temps malheureux, avoient eu le courage de rester fidèles à leur prince. Le peuple exécute enfin ce qu'il n'avoit osé faire au mois de juillet ; il vole à Versailles. Les gardes de sa majesté sont poursuivies comme des bêtes féroces, & hachées sous les fenêtres & sous les yeux du roi ; leurs têtes sanguinolentes sont portées en triomphe dans toutes les rues de la capitale. La fille de Marie-Thérèse, la reine de France, n'a que le temps de se sauver nue dans l'appartement du roi, tenant dans ses bras son jeune fils, tendre & malheureux rejeton du sang d'Henri IV. La famille royale, à la merci de trente mille bayonnettes, est traînée prisonnière à Paris ; le prétendn corps législatif l'y suit de près, pour y continuer ses travaux ; c'est-là que, favorisé par le peuple contre le petit nombre de bons citoyens, tout devient le jouet des différentes passions qui l'agitent. Ces hommes pervers achèvent de tout détruire, afin d'assurer leur autorité ; ils syncopent les provinces, afin d'en atténuer les forces en les divisant.

Il est temps enfin que le désordre cesse , que le trône & l'église reprennent leurs droits ; il est temps que la France reprenne le rang que sa position , son commerce , ses arts & le courage de ses habitans lui donnoient parmi les puissances de l'Europe.

Trop long-temps éloigné d'un pays que je regrette , où mes sentimens pour le peuple qui l'habite , ont été méconnus & le sont encore ; la calomnie n'a cessé , depuis mon départ , de lancer contre moi les traits les plus envenimés. Ma conscience est ma seule égide. Mais comme mes intérêts ne sont pas seuls compromis , & que , dans la circonstance alarmante où se trouve l'état , je ne dois pas séparer ma cause de celle d'un peuple qu'on égare , & d'un monarque que sa bonté a précipité dans un abyme de malheurs ; j'employerai , pour le rétablir dans ses droits & rentrer dans les miens , tous les moyens que mon courage & la grandeur d'ame que je tiens de mes ancêtres pourront me suggérer.

Avant de rien entreprendre , j'essayerai de ramener à ses devoirs ce même peuple , toujours prêt à franchir les bornes que lui prescrit une autorité légitime , lorsque des traîtres le soulèvent.

Ouvrez donc les yeux , Français , & voyez avec quelle rapidité le sénat dans lequel vous fondez toutes vos espérances , vous entraîne à votre perte. Elle est certaine , n'en doutez pas , si vous ne vous hâitez de secouer le joug honteux sous lequel vous gémissiez depuis un an. La perte totale de votre crédit dans le royaume & chez l'étranger , la langueur où est tombé votre commerce , la disette absolue de numéraire rendent inévitable cette banqueroute qui étoit à-peu-près le seul objet de vos craintes , lorsque des tribunaux imprudens s'avisèrent de demander des états-généraux , dont ils étoient alors loin de prévoir qu'ils deviendroient les victimes.

Génissant sous le poids de l'opprobre éternel dont vos représentans couvriront la nation française , vous regretterez , mais trop tard , d'avoir déserté la cause du meilleur des rois , pour seconder les opérations d'un sénat ambitieux , qui , loin d'avoir des droits à votre reconnaissance , ne mérite que votre mépris & votre indignation. Il suffiroit , en effet , de nommer les principaux membres de cette assemblée rebelle , pour vous faire rougir d'avoir placé votre confiance en des hommes dont le nom seul est un opprobre. Eh ! qu'ont-ils fait ces hommes pervers , pour aveugler le peuple de l'Europe le

plus éclairé & le plus fidèle à ses rois ? Ils ont rompu tous les liens qui unissoient les citoyens ; ils ont attenté au droit sacré des propriétés ; ils n'ont rien respecté , le sanctuaire même n'a pas été à l'abri de leur rapacité : ils ont tout détruit , & n'ont rien édifié. Ils ont , enfin , mis le comble à leurs crimes en portant , d'une main sacrilège , la hache dans cet arbre antique & respectable qui couvrait de son ombre les descendans des héros qui avoient versé leur sang pour la patrie. Les lâches ! ils ont voulu flétrir les familles les plus respectables de l'état. Et puisqu'ils se sont eux-mêmes dévoués ignominieusement au déshonneur , que le déshonneur retombe sur eux & sur leur postérité.

La noblesse est une : c'est donc la cause de tous les princes & de tous les gentilshommes de l'Europe que je défends ; & si tous les souverains sont intéressés à empêcher qu'on ne déponille votre monarque , la noblesse de tous les empires ne l'est pas moins à s'opposer à l'anéantissement total d'une de ses branches. En vain des citoyens vertueux se sont opposés aux entreprises de ces frénétiques , leurs clamours ont été vaines : plusieurs même d'entr'eux ont été sur le point de périr victimes de l'aveuglement & de la fureur populaires. La hache est

toujours levée sur la tête des sujets fidèles qui déplorent trop haut les malheurs sous le poids desquels gémit un monarque infortuné , digne d'un autre sort.

Le mal est à son comble , il faut un remède violent , & je me résous , quoiqu'a regret , à l'employer : tous les monarques sont intéressés dans ma querelle . Eh bien ! j'aurai recours aux souverains pour rétablir un monarque sur le trône , d'où ses vertus & peut-être sa foiblesse Pont précipité ; pour rendre à la noblesse de France l'éclat dont elle a toujours joui , & faire rentrer dans le devoir un peuple généreux , mais inconstant , & toujours prêt à briser le lendemain l'idole qu'il encensoit la veille .

Un Bourbon , proscrit & persécuté pour une cause aussi légitime , ne peut manquer d'intéresser des princes qu'une révolution aussi imprévue que celle qui bouleverse la France peut tous les jours précipiter dans les mêmes malheurs que moi . Aidé de leur secours , j'irai , le fer & la flamme en main , essayer de remplir le plus saint des devoirs , celui que la nature , mon nom , mon rang & mon attachement à la personne sacrée de sa majesté m'imposent . J'irai , malgré l'horreur que doit naturellement inspirer , à un rejetton d'Henri IV , l'idée de tremper

ses mains dans le sang français ; j'irai , suivi de tous les sujets fidèles à leur roi , qui se rallieront sous mes drapeaux , tenter de délivrer ce monarque infortuné , dont on remplit l'ame de terreurs pour le tenir prisonnier sous les prétextes les plus odieux & les plus ridicules.

Mais afin d'éviter tout soupçon de vues ambitieuses ou de ressentimens personnels , je déclare que je proteste , en mon nom & en celui de toute la noblesse du royaume , contre tous les décrets du moderne sénat qui régit actuellement la France , notamment contre celui qui supprime la noblesse héréditaire , les qualités , les armoiries & autres prérogatives de cet ordre respectable , comme inconstitutionnel ; contre celui qui met les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation , (biens dont on a déjà dévoré près de quatre cents millions) comme attentatoire au droit sacré des propriétés & à tous en général , comme rendus par une assemblée illégalement constituée . La sanction dont ils sont revêtus , arrachée à un monarque dont on force la main , ne servira qu'à les invalider . Je n'aurai rien à me reprocher ; & si je péris victime de mon zèle & de mon dévouement pour le rétablissement de l'autorité légitime du roi , la postérité me rendra justice , &

(16)

tout le sang qui va couler retombera sur la tête
des tyrans qui ont attiré sur ma patrie tous les
malheurs auxquels elle est en proie.

ÉTERNELLE PERFIDIE

DES CONDÉS.

PREUVES qu'ils ont depuis 250 ans sans cesse sacrifié, par toutes sortes de crimes, le bien & le repos de la Nation à leur ambition & à leur ressentiment de vengeance, & que l'on doit faire & parfaire le procès à LOUIS-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ en sa présence ou par contumace, s'il tarde à rentrer en France.

POUR servir de réponse à une feuille séductrice contenant une fausse expression des sentiments de LOUIS-JOSEPH DE BOURBON-CONDÉ, qui s'est répandue dans Paris avec profusion, à l'instant qu'il se proposoit de consommer le plus grand des forfaits, & d'exécuter les projets les plus coupables.



Rue de la Calandre, N.^o 67.

ÉTERNELLE PERFIDIE DES CONDÉS

Vous avez, LOUIS-JOSEPH DE BOURBON - CONDÉ, fait paroître de vos gens à Paris, qui ont annoncé votre retour, & il s'est répandu dans cette ville, avec profusion, une feuille dans laquelle vous cherchez à vous disculper des crimes que l'on vous reproche; vous vous y plaignez du décret que l'Assemblée Nationale a lancé contre vous, en feignant un sincere attachement à la Nation, & cela à l'instant même que vous vous proposez de consommer le plus noir des attentats contre elle. C'est une supercherie à ajouter à tous les forfaits dont vous vous êtes rendu coupable.

Vos ancêtres se sont distingués, j'en conviens; mais depuis 250 ans, ils ont, sans discontinue, sacrifié les intérêts & le repos de la Nation à leur ambition & à leurs ressentimens de vengeance.

François Duc de Guise, jouissoit d'une grande autorité à la Cour de François II, Roi de France, parce qu'il étoit le plus grand Capitaine de son siecle , cu'il avoit rendu de grands services à la Couronne , & qu'il battit à plufieurs reprises les Impériaux , les Anglois & les Espagnols , & qu'il étoit l'oncle de la Reine. Louis I de Condé , extrêmement jaloux & envieux de la gloire & de la grandeur de ce Duc , avoit pour frere le Roi de Navarre , à qui il inspira les sentimens de jalouſie & de haine dont il étoit animé . Condé assembla à son château de la Ferté ses amis & ses partisans , & là on conclut qu'on se révolteroit ; dans une féconde délibération , on décida d'inviter les religionnaires à la sédition , & de leur promettre du secours , afin de faire du droit de ces bonnes gens le prétexte de la guerre , & de se servir de leur force & de leur argent pour la soutenir . De - là sont nées ces longues guerres civiles qui ont dé-

solé la France ; que le fanatisme entretenoit parmi les peuples , & qui n'avoient d'autre motif pour les Chefs de parti que l'ambition & le desir de se venger. Condé trama la conjuration d'Amboise en 1560 , dont l'objet étoit d'assassiner les Guises & d'enlever le Roi ; elle échoua : il trama ensuite la conspiration de Lyon , pour s'emparer de cette ville & de plusieurs autres , se faire déclarer Régent du Royaume , faire périr les Guises. Condé fut , pour ces deux conjurations , condamné à avoir la tête tranchée ; mais Fran^cois II étant mort , le coupable eut sa grâce sous le règne de Charles IX.

Les crimes de ce Louis de Bourbon-Condé firent passer les Calvinistes , qui s'étoient joints à lui , pour des rebeles & des traîtres aux yeux du peuple & des Rois , exciterent contre eux de longues & de rudes persécutions , donnerent des motifs pour chercher à les détruire.

Henri I de Condé , voyant qu'il n'y avoit pas un pouce de terre à gagner à

tenir le parti des Protestans , se fit Catholique ; mais les Condés devenus Catholiques , ne furent pas pour cela plus fidèles à la Nation ; car Henri II de Condé profita de la minorité de Louis XIII pour exciter une guerre civile en France & prit les armes contre la Reine-mere , régente du Royaume , sous prétexte de la forcer à mettre de l'ordre dans les finances , & dans les autres parties de l'administration & de soutenir les droits du Tiers-État ; il fit sa paix avec elle par le traité de Sainte-Menehould en 1614 , dans lequel , sans s'embarrasser ni de l'ordre des finances ni du bien de la Patrie , il ne stipula que des charges & des domaines pour lui & pour quelques-uns de ceux de son parti . Il excita une seconde guerre civile sous le même prétexte du bien public ; mais ce ne fut que par jalouſie & pour se faire donner par force ce que la Régente lui céda pour son bien particulier , par le traité de Loudun en 1616 , & les Etats-Généraux de 1614 .

se passerent sans aucun avantage pour le peuple : c'est donc sans intérêt & sans bénéfice pour la Nation , qu'il a allumé deux fois la guerre dans son sein.

En 1652, les Parisiens prirent les armes & se liguerent avec le Duc d'Orléans, & avec Louis II de Condé, soi-disant le Grand Condé ; leur objet étoit de s'opposer au despotisme : le duc d'Orléans tendoit à se faire déclarer Régent du royaume ; Condé ne cherchoit qu'à se venger de la Cour & à satisfaire son ambition. Les Parisiens , commandés par Condé, & poursuivis par Turenne , se battirent vaillamment en rentrant dans Paris, protégés par le canon de la Bastille que Mademoiselle d'Orléans faisoit tirer sur les troupes du Roi. Le Duc d'Orléans perdant l'espoir d'être Régent , abandonna le parti du peuple , car un Duc d'Orléans ne peut plus tenir pour le peuple , quand l'espoir d'être Régent est perdu pour lui. Les Parisiens desiroient tirer parti de leur force contre le pou-

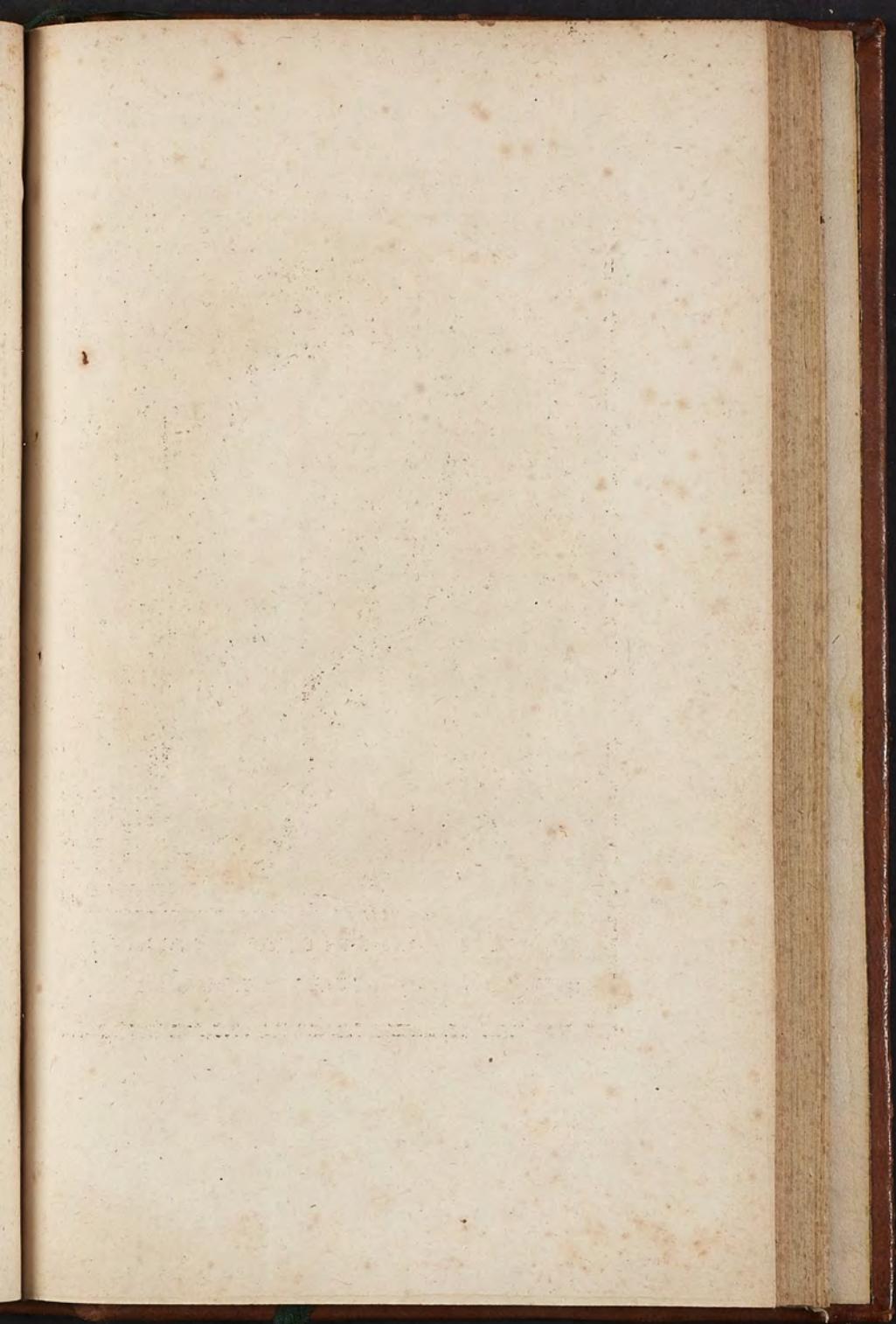
voir arbitraire du Roi, en traitant avec lui : mais Condé, qui ne desiroit que le désordre & la vengeance, ne vouloit aucun accommodement. Les Parisiens aimerent mieux rentrer sous l'obéissance du Roi, que d'être les instrumens & les victimes des mauvais desseins de Condé ; & Condé qui pouvoit être médiateur entre la Nation & le Roi, alla porter les armes au service d'Espagne contre le Roi & la Nation ; & s'il eût pu mettre la Patrie sous le joug d'une Nation étrangère, & sous le despotisme de l'inquisition, il l'auroit fait pour satisfaire sa vengeance & son ambition. Le Roi d'Espagne stipula la grace de ce coupable dans son traité avec la France, en 1659.

Quant à vous, Monsieur, vous avez arraché la Princesse Monaco des bras de son Epoux pour libertiner avec elle. Par les mauvais conseils que vous avez donnés au Roi, vous le rendez coupable, vous lui faites perdre l'amitié de la Nation ; vous avez mis les Citoyens dans l'alternative, ou de répandre leur sang en combattant contre les troupes dont vous aviez

environné Paris , ou de gémir sans cesse sous le despôtisme dont ils ont été si long-tems les victimes ; vous vouliez maintenir au milieu de nous des chaînes & des cachots pour y plonger ceux qui ne vouloient pas prostituer leurs femmes & leurs filles pour satisfaire la convoitise des grands , ceux qui se seroient plaint de la surcharge des impôts & de l'oppression du peuple ; vous avez abandonné le Roi après l'avoir éconduit . Vous ne rentrez pas en France & on vous accuse de tramer des complots contre elle ; cependant jusqu'à-présent la nation vous a conservé vos droits à la couronne & a usé de délicatesse envers vous ; vous en convenez . Vous deviez comme citoyen , pere de famille , & héritier de la couronne , par votre résidence à Paris , & une conduite sévère & patriotique , aider le Roi de sages conseils , établir entre lui & la nation la plus grande confiance , & pour ne l'avoir pas fait , vous êtes la cause des malheurs qui ont été la suite de la désiance entre la nation , le Roi & la personne de son sang .

Il vient encore de se commettre un attentat dont vous êtes généralement accusé .

Les décrets de l'Assemblée-Nationale contre vous , sont bien rendu , & s'il vous est possible de venir vous justifier au yeux de la nation , & que vous ne le fassiez pas , on est en droit de faire & parfaire votre procès par contumace .



L.F.J. de Bourbon Prince de Conti



Jai trahi mon Pere, ma Femme,
mes Parents L'état et mon Roi,

P O R T R A I T
D U P R I N C E D E C O N T I.

A C R O S T I C H E.

F'affreuse politique est peinte dans ses yeux,
Et l'intérêt sordide avilissant son ame ,
Pour faire exécuter ses complots odieux ,
Ramena dans Paris ce pervers , cet infâme :
Ingrat , traître , imposteur & mauvais citoyen ,
N'estimant que lui seul , voulant tout , n'osant rien ,
Contre notre bonheur se déchaînant sans cesse ,
Enemi forcené des loix , de l'équité ,
De tous nos Séateurs abhorrant la sageſſe ,
Et Prince sans honneur , sans foi , sans probité ,
Conservant dans son cœur le fiel & la rancune ;
Oubliant les bienfaits , outrageant l'infortune ,
N'étant que mauvais fils , infidele mari :
Tel est le vrai tableau de cette ame commune :
Li est reconnoissable au seul nom de **CONTI**.

DI S. FRANCESCO
CONTRARIO

... e' stato di grande conforto per me, e mi ha dato
grande conforto anche a mia moglie, e a mia figlia.
... e' stato di grande conforto per me, e mi ha dato
grande conforto anche a mia moglie, e a mia figlia.
... e' stato di grande conforto per me, e mi ha dato
grande conforto anche a mia moglie, e a mia figlia.
... e' stato di grande conforto per me, e mi ha dato
grande conforto anche a mia moglie, e a mia figlia.

V I E
PRIVÉE ET POLITIQUE
DE
LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH
D E C O N T I ,
P R I N C E D U S A N G ,

Et sa Correspondance avec ses Complices fugitifs.

Ornée de son Portrait, Gravé d'après nature ;

P A R J. P * * * *

Cui fidas cave.

PHED.



A T U R I N ,

Chez G A R I N , Imprimeur du Roi , rue des
Boucheries.

1 7 9 0.

Д Т У

И М О Н И Т И Й Т Е П О Д I

з а

ПОДІЛЛЯНІСЯ ТОВАРИ

Д Г О Н Т І

І М О Н И Т И Й Т Е П О Д I

І М О Н И Т І Й Т Е П О Д I

І М О Н И Т І Й Т Е П О Д I

Д Т У

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Le but de l'Histoire n'est point de tremper les peuples contemporains & la postérité. Tout Historien, qui écrit la vie des Princes, doit être philosophe. Il est indispensablement obligé d'offrir aux yeux de ses lecteurs, une peinture fidelle des vices, des défauts, des foiblesses, comme des exploits et des vertus de son héros. Un Ecrivain ne doit aucune considération au rang, au crédit, à la puissance du personnage dont il annonce la vie. Une sévère impartialité peut seule honorer un Auteur. Ce n'est point par des tableaux dessinés avec art qu'il intéresse, c'est par la simple exposition des faits, et les réflexions lumineuses, qu'il parvient à se mériter l'estime de son siècle, et le suffrage des âges suivans.

Lorsqu'à l'impulsion de mes amis, je me suis chargé d'esquisser la vie politique et privée de Louis-François-Joseph, Prince de Conti, je me suis pénétré de l'obligation sacrée de ne peindre que l'homme,

et non le grand Seigneur; j'ai senti la nécessité d'être véridique, et de rejeter tous les égards, toutes les ressources qu'emploie la basse adulation ou la crainte de déplaire à des hommes que le hasard, & non le mérite, a placés dans un rang respecté des sots.

Il faut d'abord se persuader d'une grande vérité, c'est que les mortels sont égaux, que la nature l'a ainsi voulu, que le créateur n'a point donné à un individu plus de facultés, plus d'organes qu'à un autre, que toute la différence qui peut se rencontrer entre deux hommes, consiste en ce que l'un a des vertus, des talens, des connaissances et que l'autre n'est qu'un composé de défauts, d'inaptitude et d'ignorance. L'homme physique fût-il le plus grand despote de la terre, n'a aucune supériorité sur un autre être qui lui est semblable. La puissance et la fortune sont des titres chymériques, obtenus trop souvent par des crimes et des bassesses. Il n'y a donc que l'homme moral qui l'emporte réellement sur celui qu'on ne peut lui

comparer en raison des imperfections de son cœur et de son esprit.

C'est donc moins le portrait d'un Prince du Sang que j'expose , que celui d'un simple particulier. A cette annonce , lecteur , vous pressentez que n'ayant aucun intérêt à flatter le modèle titré que j'envisage , à lui supposer des qualités qu'il n'a pas , à pallier ses griefs envers la liberté de la nation ; ni à substituer à ses attentats aristocratiques des vertus patriotiques , il ne me reste aucun motif pour défigurer la vérité.

Je sais que Louis-François-Joseph de Conti est un Prince obscur , dont les actions n'ont pas été brillantes , que son caractère occulte dans toutes les circonstances où ses parens se sont montrés , ont parlé , ont agi , ont épousé un sentiment , un parti , a été de se masquer , et de prétendre plus à l'accroissement de sa fortune , aux bienfaits de la Cour , à l'argent des Contrôleurs-Généraux et des Publicains , qu'à l'estime du peuple , qu'aux soins de sa gloire , et enfin qu'à l'éclat d'une réputation brillante.

Mais c'est en ce point que la conduite de

Conti étant précisément celle d'un Tartuffe, d'un Courtisan intéressé, il est plus important de lui arracher le bandeau, parce qu'il a été et est plus dangereux qu'un homme ouvert qui a son caractère et son cachet.

Les tyrans, les despotes, les conquérants ont ravagé la terre, il est vrai, mais les nations leur ont quelquefois résisté, et fait repentir dès attentats odieux qu'ils ont portés à la fortune, au bonheur et à la liberté des empires qu'ils vouloient injustement asservir à leur cruelle domination.

Les annales de l'Histoire nous apprennent que dans les siècles, dans les pays infectés par l'ignorance & la superstition, les persécuteurs du genre humain ont mieux réussi sous le voile du fanatisme & de l'hypocrisie. La raison en est évidente et sensible. Les hommes peuvent se défendre et vaincre quand ils sont prévenus des hostilités; ils ne peuvent au contraire parer les coups imprévus, inopinés des traîtres ambitieux, des fripons dissimulés, et des cauteleux politiques.

V I E
PRIVÉE ET POLITIQUE
DE
LOUIS - FRANÇOIS - JOSEPH
DE CONTI,
PRINCE DU SANG.

LE premier devoir d'un homme de lettres qui écrit l'histoire , est d'être véridique. Les graces du style ne sont que le second mérite. Un lecteur qui ne lit que pour s'instruire & connoître les hommes dans les rangs divers , dans les places importantes où la Providence les a placés , ne ferait point flatté d'avoir parcouru des volumes romanesques , lorsque son intention étoit de lire une histoire exacte & réfléchie d'un personnage dont la vie & les faits intéressent les contemporains & la postérité , tant dans la morale & la politique , que pour le précieux & l'inappréciable avantage de connoître les replis du cœur humain.

Il n'est point d'homme éclairé qui ne desire de bonne foi de se garantir des illusions , des préjugés,

B

des prestiges qui accompagnent toujours un nom relevé par une longue suite d'ayeux illustrés dans les fastes d'un empire ; il n'est point de lecteur sensé qui ne témoigne tacitement la plus pure reconnaissance à l'historien scrupuleux, qui, à l'exemple de Mézeray, de Péréfixe, de Beaumont & du baron de Puffendorf, ne s'amuse point à faire des caricatures, à dessiner avec un pinceau frais & caustique des portraits imaginés, des tableaux fictifs enrichis d'un coloris magique, mais démentis par la vérité.

Une histoire n'est point un éloge académique, n'est pas même une oraison funèbre. Dans ces ouvrages, l'orateur adroit & persuasif ne cherche qu'à pallier les vices & les foiblesse de son héros, pour présenter dans un jour plus frappant les vertus qu'il lui prête complaisamment, & auxquelles personne ne croit. L'auditeur qui ne s'attend qu'à de belles phrases, qu'à des transitions finement préparées, qu'à une élocution insinuante & fleurie, pardonne au panégyriste d'avoir dénaturé les faits, d'avoir au mensonge prêté les ombres de la vérité, quand les gestes symétrisés, la figure avantageuse, la mémoire fidèle, la voix claire & sonore, quand les graces & l'éloquence de l'orateur ont le don de lui plaire. Il en est de la rhétorique comme de la poésie & de la peinture. Les

rhetoreurs, les poëtes & les peintres, ont remporté le prix de leur art, quand ils ont eu le rare, le précieux mérite d'être seulement séducteurs & vraisemblables.

En offrant au public la *Vie politique & privée de Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de CONTI*, nous nous garderons bien de surprendre nos lecteurs par des anecdotes controuvées, par des récits brillants. Nous ne tremperons point nos pinceaux dans des couleurs noires & livides. Nous ne chercherons point à réveiller la maligne curiosité par des calomnies ingénieusement filées : peu jaloux de la renommée & du talent d'un habile coloriste, nous croirons avoir assez fait en n'exposant que des vérités. Nous aurons sans doute lieu de regretter qu'elles ne soient point à la gloire de notre héros. Mais à qui ce prince pourra-t-il s'en prendre, & quel lecteur osera nous faire un crime de notre franche, de notre libre véracité ?

N'est-il pas important, sur-tout dans la révolution qui agite en ce moment l'empire françois, que tout bon patriote soit instruit des mœurs & du caractère d'un grand seigneur, dont l'influence politique peut causer les plus grands maux à sa patrie ? N'est-il pas nécessaire de dévoiler les manœuvres ténébreuses d'un prince d'autant plus dangereux que sa conduite est plus oblique, que

ses ressorts sont plus masqués , que sa politique est plus secrète & plus perfide ? Quel intérêt les citoyens n'ont-ils pas à suivre un prince si faux , si dissimulé , dès son berceau , lorsque dans son adolescence il s'est signalé par des défauts que sa virilité n'a fait que fortifier au lieu de réparer par des vertus ?

Desireux d'être utiles à nos concitoyens , de coopérer par nos recherches & notre plume à l'affermissement de notre liberté , dont nous n'apprenons encore que l'aurore , nous entreprenons une tâche pénible & difficile , mais le succès que nous en espérons , nous dédommagera de nos veilles , si nous parvenons à remplir notre dessein qui se borne à sauver notre patrie & à garantir nos frères d'une douloureuse servitude , après qu'ils ont fait trembler leurs oppresseurs , & étonné l'univers par les secousses incroyables qu'ils ont portées au despotisme odieux & humiliant sous lequel ils rampoient servilement depuis tant de siecles , entre l'indigence & le désespoir , dans le plus beau , le plus riche , le plus fortuné climat de l'Europe .

Louis-François-Joseph de Bourbon , Prince de Conti , naquit à Paris le premier septembre 1734 , de Louis-François , mort le 2 août 1776 , & de Louise-Diane d'Orléans , morte le 26 sept. 1726 .

La couche de sa mere fut très-laborieuse &

très-difficile. (1) Elle resta plus de quatre heures dans un travail douloureux , elle faillit d'y perdre la vie ; mais enfin , après beaucoup de précautions & l'emploi de toutes les ressources de l'art chirurgical , l'habile accoucheur sauva la mère & l'enfant.

Il avoit dans les crises de l'enfantement été secrètement agité sur le parti qu'il y avoit à prendre. Embarrassé dans l'opération , on ne savoit à quoi se résoudre. Le chirurgien-accoucheur étoit bien certain de délivrer la princesse en sacrifiant son fruit ou de sauver le fruit en sacrifiant la mère. On vouloit sauver la mère & l'enfant.

Dans cette perplexité , le prince de Conti témoin des douleurs de son épouse & de l'embarras de l'opérateur expert qui étoit irrésolu , fut consulté. Ce prince à son tour ne put répondre. (2)

(1) La nature sembloit avertir la nation Françoise que ce rejeton seroit infidele à son pere , à sa mère , à ses parens , à ses amis & à sa patrie. Lecteur suivez moi & lisez.

(1) Il est à observer que ce Conti que je peins a marqué la même irrésolution au moment de la naissance du chevalier de Vauréal , qu'il n'aima que par la suite , plus par le sentiment glorieux de la paternité que par la tendresse naturelle.

Cette famille a été de filiation en filiation déshéritée des heureux penchans à la sensibilité , à

Cela n'est pas étonnant. Partagé entre la tendresse conjugale & la tendresse paternelle, tout homme est toujours incertain. Et comment prononcer sur une matière si délicate, comment se résoudre à un parti ? Le sentiment de la paternité tient à la nature, il en est même le vœu, mais la reconnaissance, mais l'estime, mais l'amour marital pour une femme qui souffre de nos plaisirs, ne sont pas moins inspirés par cette même nature.

On me dira peut-être que dans le peuple & sur-tout parmi les grands, il est une convention tacite, convention reçue, reconnue qu'il n'y a pas à balancer dans l'alternative des deux partis, sur-tout quand il est question de donner le jour à un enfant mâle qui seul peut relever & perpétuer une famille éteinte (1).

L'amour & à la reconnaissance. La cruauté, l'ingratitude a de tout temps caractérisé les Conti. Ce dernier rejeton a surpassé tous ses ancêtres en barbarie, en escroquerie, en dissimulation & en perfidie.

(1) Cette convention est barbare & impolitique ; pourquoi par le seul motif d'une fausse gloire & de la vanité préférer l'enfant à son épouse. La princesse de Conti est morte des suites de sa couche, il eût été à désirer qu'elle vécut, & que son fils expirât en sortant de ses entrailles. Nous ne gémirions pas aujourd'hui d'avoir à la tête de nos

Cette convention n'est pas adoptée généralement. L'ambition, le désir de perpétuer un nom, n'animent point tous les maris. Combien d'époux éperdument idolâtres de leurs fidèles moitiés aimeroient mieux voir descendre au tombeau tous leurs enfans parvenus même à l'âge heureux de l'adolescence, que d'être les spectateurs des souffrances de leurs femmes malades, & de les voir agonisantes? Tel homme préférera la conservation de son épouse, à son propre pere, à sa mere, à ses enfans rassemblés & à tout ce qui existe dans l'univers. C'est alors que les parens ne sont comparés pour rien, que le sentiment le plus juste & le plus beau l'emporte de beaucoup sur toutes les considérations humaines, sur les passions les plus impérieuses, sur la soif de l'or & l'ambition des grandeurs. Tel est & tel doit être l'homme vertueux par les inspirations de la nature & les lumières de la raison.

C'est ainsi que je pense & que je respire malgré les chagrins cuisans que me cause depuis si long-temps la moitié légitime à laquelle mon sort

ennemis un Conti, ce monstre que le pere auroit dû étouffer dans le berceau; plus tranquilles & plus heureux nous n'aurions pas à craindre une anti-révolution funeste, si ce prince n'existoit plus.

est enchaîné. Ses écarts motivés , autorisés par des conseils perfides n'ont pu m'apprendre encore à l'oublier. Tant il est vrai que notre étonnant , notre admirable Racine n'a consulté que la nature quand il a mis dans la bouche d'une femme passionnée pour son amant infidele , ce vers qu'il n'est permis qu'aux âmes délicates de sentir & d'apprécier.

Je t'aimois inconstant , qu'aurois-je fait , fidèle !

Le père de celui dont j'écris la vie , flotta dans l'incertitude , & resta spectateur muet. On sait qu'il n'a jamais aimé les femmes , même la sienne. Les belles qu'il a quelquefois adulées , ont plus servi à ses plaisirs , dans l'effervescence de sa jeunesse , & dans sa virilité , à charmer ses ennus & ses loisirs , qu'à jeter dans son ame fière & indépendante les germes des pernicieuses foiblesses qui , en assurant aux femmes un empire despote sur nos volontés , nous dégradent , nous avilissent , nous humilient , & nous exposent à des railleries motivées , après nous avoir fait commettre des fautes , des injustices , des crimes même qu'on n'auroit jamais eu à nous reprocher , si nous avions pu résister à leurs amores.

La postérité , toujours équitable , n'adressera point ces inculpations aux mânes du père de Louis-François-Joseph Prince de Conti. Elle saura que brave

brave & guerrier, il a eu sur *Hercule* l'avantage de ne point filer aux pieds d'une nouvelle OM-PHALE. Aussi répétoit-il souvent ce vers superbe de M. l'Abbé *Delille*, tiré de son Epître charmante sur l'utilité de la retraite pour les gens de Lettres.

L'Aigle altier n'est point fait pour le char de Cypris.

Ce Prince aim'a raisonnablement sa femme, & scut apprécier ses maîtresses, qui ne lui tournerent jamais la tête, mais qui le craignant, le respectant, n'osoient pas se hazarder à lui présenter des requêtes à lui adresser, des sollicitations, à lui faire des demandes auxquelles elles étoient persuadées d'avance qu'il n'auroit pas fourri.

Mais lors de l'accouchement de la princesse son épouse, qu'il estimoit, il montra beaucoup de sollicitude & de sensibilité. Il paroiffoit également attaché à la conservation de sa femme & de son fils. Un effort de la nature, aidée par la dextérité de l'accoucheur, calma enfin ses angoisses & accomplit ses désirs.

Louis-François-Joseph naquit, il fut nommé comte de la Marche, on ne s'occupa plus que d'administrer à la princesse de Conti tous les secours d'usage & de nécessité. Elle répit ses forces avec la santé.

Il n'en fut pas de même du comte de la Mar-

che. On eut toutes les peines possibles à le conserver. Sa nourrice, femme engageante par son coloris & son embonpoint, fut inquiétée, chagrinée, menacée même d'une retraite qui n'auroit été qu'une disgrâce douloreuse (1). Elle eût perdu en un instant toute sa fortune ; celle de sa famille & ses hautes espérances. Pour se maintenir dans sa place , à laquelle il y avoit tant de considérations , tant de récompenses attachées (2). Elle effuya mille désagrémens. Les mortifications

(1) Ah ! que ne laisseoit-on périr cent enfant. Nous aurions aujourd'hui un monstre de moins à combattre. La patrie ne seroit point déchirée par les attentats clandestins , les complots occultes de ce Prince , que le ciel nous donna dans sa colère. Il sembloit que la nature avertissoit tous ceux qui devoient veiller à son existence , que ce pupille seroit un jour l'ennemi du bonheur de sa nation , & qu'elle se repentoit de lui avoir donné le jour en répugnant à le laisser vivre.

(2) Cruel amour de l'or , tu nous fais sacrifier jusqu'à nos goûts , nos inclinations & notre vie même ! Tu nous perds , tu nous avilis , tu nous dégrades & tu nous rends injustes & barbares. Si la nourrice de Conti eût été moins attachée à la fortune , elle n'eût pas exposé ses jours pour allaiter un Prince qu'on croiroit avoir été allaité par les Furies , tant il en a les inclinations dénaturées.

de tous les genres se succédoient rapidement. On fait que pour la nourriture d'un Prince , les Médecins , indépendamment de la nourrice en titre , la nourrice allaitante , il y a toujours auprès de l'illustre nourrisson d'autres jeunes femmes bien portantes , bien fraîches , prêtes à présenter leur sein , dans tous les cas prévus où la première nourrice viendroit , ou à perdre son lait , ou à le voir se détériorer par cause de maladie personnelle ou par la santé cacochyme de l'enfant.

Si les nourrices , qui ne sont retenues , qui ne sont gratifiées que dans la crainte d'un inconveniēnt , & qui , surveillantes jalouses , voudroient remplacer la nourrice d'honneur pour leur bien-être , se doutent que le premier lait de leur superbe rivale peut occasionner quelque dommage à l'accroissement du Prince en son berceau , elles se hâtent , plutôt encore par le sentiment de la jalouſie , de l'ambition & de l'intérêt , que par un attachement pur à leur nourrisson , que par devoir , à fonner le tocsin , à répandre des alarmes dans les cœurs du père & de la mère , de toute la famille , & des Seigneurs attachés à la maison. Les Médecins accourent , visitent la nourrice , goûtent son lait ; lui ordonnent un régime de vie et d'alimens souvent inutile , et plus contraire à la santé de la matrone et du nourris-

son , que sage et nécessaire. De ces ordonnances doctoires il résulte par fois que la nourrice et le nourrisson tombent malades , que cette jeune femme est froidement renvoyée , accablée de réprimandes sèches et dures , sans aucune récompense , et avec la douleur de se voir remplacée par une concurrente ambitieuse , qui quelquefois à son tour est bientôt desservie par une autre rivale. Il faut donc à la nourrice titulaire d'un Prince ou d'un grand Seigneur , qu'elle plaise aux Médecins ; que pour leur plaisir , elle continue à leur faire de gros sacrifices sur ses honoraires. Sans ces généreux abandons , elle éprouve mille tracasseries , à la suite desquelles elle est toujours irrévocablement congédiée.

Louis-François-Joseph , Comte de la Marche , étoit d'une débile complexion ; lorsqu'il parvint à l'âge périlleux de faire des dents , il manqua de perdre la vie dans les tranchées , dans les convulsions des souffrances les plus aigües ; mais le lait succulent de sa nourrice le soutint , il résista à tous les assauts , à toutes les infirmités de l'enfance. Enfin il vécut , graces aux attentions fines , aux soins assidus , aux veilles perpétuelles de ses berceuses et de sa maman nourricière , qui eut l'honneur et l'avantage d'achever sa nourriture sans essuyer des contradictions mortifiantes , et recueillit

ensuite de magnifiques présens , précédés d'une pension considérable , et d'une protection distinguée de la maison de Conti , pour elle , son mari et ses enfans , qui pourtant n'en ont guères profité.

Le Comte de la Marche quittant la mammelle , passa entre les mains des gouvernantes qualifiées. Ces premiers instans de son existence n'ont rien de particulier , rien de remarquable. J'observerai cependant qu'il ne fut point de ces enfans difficiles à élever , à conduire. Sans caprices , sans fantaisies , il n'avoit point de ces petites volontés qui désolent les femmes assujetties à les promener. Il se laisseoit complaisamment conduire , et sourioit avec les trémoussemens de la joie , à tous ceux qui lui tendoient les mains et le caressoient. Cette docilité , assez rare dans cet âge débile , étoit d'un heureux présage (1). On ne démêloit point en lui la vivacité impérieuse de son père. Ce ne fut que

(1) Conti a beaucoup de ressemblance avec les Néron , les Domitien , les Caligula , monstres exécrables , dont l'Histoire n'a parlé qu'avec horreur , qu'on a eu beaucoup de peine à élever , et qui , dans leur enfance , montroient une douceur , une complaisance qu'ils n'ont que trop démenties dans la virilité , en devenant les fléaux du genre-humain , qu'ils ont tour-à-tour désolé par des atrocités et des crimes affreux.

quand il passa des mains des femmes , dans celles
des hommes , qu'il changea tout-à-coup , et que
son caractère se dévoila.

Le Prince de Conti , son père , avoit été élevé
au collège des Jésuites , par les insinuations du di-
recteur de la princesse douairière de Conti , qui
étoit le Préfet du Collège de Louis-le-Grand , et
l'un des prédicateurs les plus renommés de la
Compagnie de Jésus. Le père du Comte de la
Marche , dont j'écris la vie , auroit achevé ses étu-
des dans les classes des Jésuites , sans un beau trait
du Père Porée (1) , Rhéteur si connu , et d'ailleurs

(1) On va reconnoître par ce seul trait la grande-
eur , la dignité , la noble fermeté des Jésuites.
Le Prince de Conti étoit leur pensionnaire. On étoit
dans l'usage que le professeur allât chercher lui-
même son élève en son quartier , pour l'amener à
sa classe , et qu'il le reconduisit de sa classe au
quartier , afin d'éviter au jeune Prince des familia-
rités , et quelquefois des vivacités de la part de ses
co-étudiants. Les écoliers sont naturellement libres ,
et ne respectent guères les rangs et les conditions.
Le Père Porée ne voulut se prêter à aucune confi-
dération , et s'entêta à refuser cette attention au
Prince son disciple. Il soutint qu'un maître ne de-
voit aucun égard à son écolier , quelque rang qu'il
eût , et menaça de ne plus professer , si on vou-
loit l'assujettir à une pareille déférence. Cette ré-
sistance juste fait le plus grand honneur au carac-

estimable. La fermeté généreuse du Professeur fut cause que son élève sortit du Collège. LA PRINCESSE

terre du Père Porée , qui sentoit noblement que les hommes étoient égaux par les loix de la nature et de la divinité ; qu'un maître ne doit point être le complaisant , le bas serviteur de son disciple ; que les attentions ne sont acquises qu'à ceux à qui on a des obligations : et à qui doit-on plus de reconnaissance qu'à son instituteur , à son maître , et surtout à un professeur aussi estimable que l'étoit le Père Porée , dont les talens distingués ont illustré notre siècle , et dont l'aimable morale a prouvé que les Jésuites , à qui on a imputé tant de torts et de griefs , étoient précieux à la nation ; qu'il falloit les conserver , les honorer , et les récompenser des services importans qu'ils rendoient à la religion , à la jeunesse , dont ils formoient le cœur et l'esprit ? Ce sont les Jésuites qui ont élevé , instruit nos plus grands hommes et nos plus beaux génies. C'est une justice , un hommage qu'on ne peut leur refuser. Je leur ai moi-même , comme beaucoup de mes amis , la plus grande obligation ; je me fais un devoir de l'assurer , & un plaisir de l'imprimer. Il faut être ingrat pour ne pas regretter , ou pour les oublier après tous les droits qu'ils ont à notre amitié , à notre estime & à notre reconnaissance.

On a reproché aux Jésuites d'enseigner le régicide , d'avoir prêché le tyrannicide , d'avoir instruit les Ravallac , les Damien , les Châtel ; d'avoir fait assassiner plusieurs de nos Rois. Sans doute Henri IV étoit un grand Prince , parce qu'il mon-

de Conti, femme haute et fôtement enivrée de son nom et de ses grandeurs, ne put digérer la

tra, dans toutes les circonstances, une belle ame; mais il étoit despote; il fit périr Biron, qui l'avoit si bien servi, & qui, avec de justes mécontentemens, n'avoit d'autre tort que celui de vouloir se venger de l'ingratitude du Monarque. Mais on ne peut disconvenir d'une vérité frappante; c'est que si Henri IV ne fût point monté sur le trône, nous n'aurions pas eu un Louis XIII, un Louis XIV, un Louis XV, nous n'aurions pas un Louis XVI, tous Rois imbéciles, bornés, ignorans, mais cruels au fond, despotes abominables, tyrans injustes. L'Espagne, la Sicile, l'Italie comme la France, ne gémiroient point sous l'empire odieux des Bourbons, qui ont la plus grande influence en Europe.

Il est vrai qu'on pourroit me dire que ce ne sont point les enfans d'Henri IV, qui regnent aujourd'hui. Je ne pourrois contester cette assertion. L'Histoire nous apprend que c'est une race italienne qui fait la loi à la plus grande partie de l'Europe & de l'Amérique. Il est bien constant que Mazarin fut le père de Louis XIV, de qui sont nés tous les Bourbons, pour le malheur de la terre, où ils n'ont semé que les troubles, les divisions, où ils ont répandu le meurtre & le carnage pour satisfaire leur ambition & à leur cruauté. De combien de maux n'aurions-nous pas été délivrés, si la morale des Jésuites avoit prévalu. Est-ce un crime, que de punir, de détrôner les tyrans qui sont les fléaux de l'humanité? Les Rois ont-ils le droit d'exister noble

noble fierté du professeur de son fils , qu'elle retira de ses mains , au grand regret des chefs , qui firent tous leurs efforts pour déterminer le père Porée à une démarche qui eût été trop humiliante pour un philosophe au - dessus de ces êtres onéreux que nous appellons Princes du Sang. Le père Poréé ne céda point. La Princesse fut irritée au point qu'elle ne voulut plus recevoir chez elle de Jésuites ; elle témoigna son ressentiment et sa colère à son confesseur , qui , dès cet instant , n'eut plus la direction de sa conscience (1).

pour le malheur du monde , & les hommes sont-ils injustes quand ils mettent un frein à la fureur des potentats.

(1) La religion des Grands n'est qu'une hypocrisie politique pour tromper le peuple & l'affirvir. Les grimaces qu'ils font dans les temples , les confessionnaux , aux pieds des autels , n'ont d'autre source que l'orgueil , l'intérêt des prêtres , qui veulent aussi dominer. Nos offices , nos chants d'église , nos processions , ne sont que des spectacles pour amuser les nations , pour leur arracher leur argent , & les tenir dans une dépendance éternelle. Les Grands & les Prêtres ne savent rien , ne croient à rien ; mais ils sentent qu'on ne peut en imposer aux hommes sans le charlatanisme d'une piété publique , d'une croyance affectée. C'est sur ce pivot que sont appuyées leur fortune & leur autorité.

Le Prince de Conti ne fut pas fâché de l'évênement ; ennuyé d'être renfermé dans les murs d'un collège , & d'être soumis aux règles d'une vie monotone , d'obéir dix fois le jour aux sons d'une cloche , il rentra avec joie dans le sein de sa famille. Dès lors il renonça aux livres & à l'étude , pour se livrer à des dissipations qui étoient plus de son goût & de son âge. Son inclination se tourna du côté des armes ; il apprit la malice de l'épée sous les premiers maîtres d'escrime. Il parvint à un degré de force & de subtilité qui le mettoit en état de se mesurer avec les spadassins les plus redoutés (1).

Il partageoit ses instans entre les plaisirs de la chasse & la société des femmes , qui favoient qu'il falloit le dispenser des soupirs. Il fut employé dans nos armées , qu'il commanda avec assez de succès.

(1) Le beau plaisir pour un Prince , de savoir tuer les hommes avec adresse & sans exposer sa vie. Un Prince se mesurer avec ces gredins qui se font un métier de poignarder leurs frères pour vivre. Ces vils , ces détestables spadassins se repaissent du sang même de leurs amis , & sont les soutiens des femmes perdues ; ce sont des monstres qu'il faudroit chasser de la société. Le père du Prince de Conti les aimoit , les protégeoit , & les accueilloit par sympathie de caractère & de férocité.

Quand il fut question de songer à l'éducation de son fils, le Comte de la Marche , il se ressou-vint des Jésuites , qu'il avoit d'autant plus prom-ptement oubliés qu'il n'en avoit jamais aimé la mo-rale ; il n'avoit d'ailleurs aucune estime pour les moines , les colléges , les séminaires & les com-munautés ; il détestoit la piété des réclus , qu'il qualifioit forttement de tartuffes & de fripons masqués. Il se piqua toujours d'afficher l'impiété. Rarement , dans tout le cours de sa vie , il assistoit au sacrifice de la messe : il n'eut qu'un chapelain pensionné , encore ce ne fut que par l'occasion de dire un hon mot.

Un jeune prêtre , échappé d'un séminaire où quelques aventures galantes & publiques avoient déterminé son évêque de le claquemurer pour quelques années de punition , apprit que le Prince de Conti n'avoit point d'aumônier ni de chapelain. Il fut conseillé de se présenter au Prince en cette dernière qualité. » Monsieur , lui dit le père du Comte de la Marche , *je ne vais jamais à la messe.* *Et moi* , répliqua le jeune prestolet , *je ne la dis jamais.* *En ce cas* , ajouta le Prince de Conti fort obligeamment , *vous êtes le chapelain qu'il me faut , & que je desire depuis long-tems.* *Vous pou-vez entrer chez moi quand il vous plaira ; faites- vous compter par mon trésorier mille écus , dont je*

vous grarisie ; vos honoraires en outre courrent de ce jour, & je vous reçois comme commensal de ma maison (1).

(1) Ce prince brutal n'a jamais connu la politique nécessité de respecter le culte de son pays. Comme j'ai fait vœu d'être juste , je ne fais cependant si en ce point il est plus à blâmer qu'à louer. Il est affranchi de se contrefaire. Il est beau de paroître ce qu'on est , de prononcer franchement ce qu'on pense ; mais aussi faut-il respecter le culte de son pays , & le faire respecter quand on a la puissance. Tous les empires ne subsistent que par les religions ; les religions maintiennent la subordination en occupant , en assujettissant les peuples à des passe-tems pieux , à des exercices indispensables , & au respect accordé aux prêtres. Le mal qu'il y a , c'est que les ministres des autels ont prouvé les premiers leur insouciance & leur incrédulité : ce qui les a d'abord déshonorés & ensuite perdus. Ce prince de Conti auroit dû être plus réservé , plus circonspect dans les articles religieux ; il compromettoit ses intérêts. Un Prince est obligé de donner de bons exemples , s'il veut être respecté. C'est précisément ce que celui-ci n'a jamais senti ni fait. D'ailleurs , il devoit regarder cet Abbé comme un mauvais sujet , qui avoit l'audace & l'impudence d'afficher son irreligion . Le prince , loin de l'admettre pour son chapelain , auroit dû le chasser.

Louis-François-Joseph de Conti , son fils , avec aussi peu de foi , de piété , auroit eu la politique

L'envie de donner une faillie engagea ce Prince à faire le bonheur d'un prêtre sans fortune & rejeté de son évêque. On sent bien que, d'après ces principes, ce Prince ne confia point l'éducation de son fils unique à des religieux. Il fallut trouver un évêque aimable & mondain, sans austérité, il ne fut pas difficile de le trouver. Le Prince jeta les yeux sur l'évêque de B***, homme enjoué, homme de plaisirs & à bons mots. Il fut nommé gouverneur du Comte de la Marche. Son précepteur avoit été choisi par l'évêque, c'est-à-dire, qu'il fut un homme d'esprit, encore plein d'effervescence & de goût pour les dissipations voluptueuses.

Le Comte de la Marche s'y attacha beaucoup. Il apprit sous cet instituteur habile ; mais facétieux, plus de maximes de galanterie que de latin & d'histoire. Il reçut des leçons de politesse qu'il n'a point oubliées ; car on peut dire que mon héros est le Prince le plus galant (1),

de réprimer & de renvoyer ce prestolet incrédule & familique.

(1) Il faut bien distinguer la politesse des honnêtes gens d'avec cette politesse engluante des hommes de Cour, qui ne sont en effet que des fourbes. Un citoyen honnête est un homme doux, affable, liant, un homme de sens et de bonne-foi. Voici la différence.

le plus affable de la cour , tant il est vrai que les premières impressions de la jeunesse ne s'effacent jamais & se fortifient dans la virilité.

Mais si le comte de la Marche , que je n'appellerai plus que le Prince de Conti , affiche la douceur & l'urbanité , on ne peut se dissimuler qu'il est aussi l'homme le plus faux , le plus politique de son siècle , & qu'il n'a jamais échappé l'occasion de se servir à propos des ressource de sa dissimulation & de sa souplesse perfide.

Le cours de ses études ne fut pas de longue durée , il ne fut point contrarié ; ses maîtres qui ne cherchoient qu'à lui plaire , à se concilier son estime & son attachement pour se ménager sa toute-puissante protection , se garderent bien de lui causer les moindres déplaisirs. Tout se passoit le mieux du monde entre l'élève & les instituteurs. Avant quinze ans le Prince de Conti fut le maître absolu de ses volontés. Toutes ses inclinations se tournèrent du côté des plaisirs. Les femmes & la chasse occupoient tout son temps.

Sa première maîtresse fut la célèbre *Deschamps* de l'Opéra , dont son père avoit été l'amant titré. Cette actrice célèbre , désolée d'avoir été quittée par le père , qui n'aimoit point à se captiver , se trouva bien dédommagée par les soins , & par tendresse du fils. Elle n'avoit eu de ses premières

amours , qu'une fausse couche , qui n'avoit rien altéré de ses graces admirées , ni refroidi le feu de ses talens supérieurs. C'étoit à tant de charmes réunis que le père , tout fier , tout dissipé qu'il étoit , s'étoit rendu , & avoit plié son ame indépendante , & naturellement froide ; en un mot , le père avoit sincèrement aimé la Deschamps ; le fils , d'une complexion plus délicate , & plus tendre , l'aima aussi , & la traita plus généreusement ; sans un soupçon d'infidélité , soupçon qui équivaut à une vérité , (tant les probabilités étoient véhémentes & multipliées) il n'eut peut-être jamais abandonné sa maîtresse , qui s'étoit éprise d'un jeune étourdi , beau comme l'amour , & aussi inconséquent. C'étoit un enfant qui sortoit du collège & étoit entré dans les Mousquetaires gris , bon gentil-homme d'extraction , mais peu fortuné. La *Deschamps* (1) se

(1) Je ne prétends pas excuser cette actrice de sa nouvelle infidélité au Prince de Conti. Mais cette femme avoit beaucoup de tempérament. Elle étoit dévorée par le feu des désirs. Elle trouvoit dans le Mousquetaire un *Hercule* qui assouvissoit sa passion & prévenoit même ses fureurs amoureuses.

On fait d'ailleurs que Louis-François-Joseph de Conti étoit d'une complexion délicate , que son physique étoit foible & ne pouvoit suffire aux be-

chargea de fournir à son luxe & à ses prodigalités. Elle répandoit sur son jeune & vigoureux amant les bienfaits dont le Prince la comblloit. Cette générosité étoit assez naturelle. Cette actrice commençoit à n'être plus de la première jeunesse. Elle avoit toujours des graces , mais les fleurs de son printemps s'épanouissoient. Les femmes galantes par tempérament s'apperçoivent promptement du déclin de leurs appas ; & , pour conserver plus long-tems leur empire , elles font volontiers tous les sacrifices. L'amour & la vanité de ce sexe foible & charmant ne consultent rien.

La Deschamps , qui avoit de gros honoraires au théâtre , qui recevoit des sommes considérables et des cadeaux magnifiques du Prince de Conti , se ruina presqu'enièrement pour son adonis qu'elle adoroit. La vie fastueuse de ce jeune militaire , et la détresse subite de son amante passionnée , dévoilèrent bientôt le mystère. Quelques indiscretions du jeune favori achevèrent de confirmer les

soins , aux désirs de la Deschamps. Les Rois ne sont pas toujours rois en amour. Conti étoit un petit champion en galanterie , comme en toute autre chose. Il a entretenu des femmes , plus par air & par faste , que par l'effervescence des sens. Son triomphe éclate dans les intrigues & les cabales.

justes

justes soupçons que les assiduités fréquentes , que les entretiens secrets , que les soupers fins , que les parties de plaisirs des deux amants annonçoient . L'aventure malheureuse d'une lettre perdue gâta tout . Le mousquetaire eut beau ne pas vouloir reconnoître son écriture & désavouer toutes les familiarités , on ne le crut pas . La Deschamps n'eut pas de son côté le talent de persuader ses négatives . Les intelligences amoureuses de l'amant & de la maîtresse éclaterent . Le Prince de Conti en fut bientôt instruit , & pénétré de douleur , il fit à son infidele les reproches les plus tendres & les plus ménagés . La Deschamps , loin de demander pardon s'arma de courroux & de fierté (les femmes qui ont quelques principes de vertu , d'honnêteté n'avouent jamais leurs faiblesses & leurs infidelités) c'est dans l'ordre des choses , la pudeur & la crainte de l'infamie ne permettent point un tel aveu . Mais les hommes , & sur-tout les hommes qui aiment , sont soupçonneux , clairvoyants & pardonnent rarement de pareils écarts qui blessent leur amour-propre & leur passion .

Le Prince de Conti se sentit offensé , il reconnut qu'il ne seroit jamais l'amant préféré , il auroit pu se venger de son rival qu'il auroit facilement écarté , mais il calcula les conséquences & prévit sagement que la disgrâce ou l'éloignement

du mousquetaire favorisé ne contribueroit point à lui assurer la possession tranquille de son ingrate maîtresse , il sentit que les cœurs étoient libres , indépendants , que l'honneur , que le devoir ne peuvent maîtriser les inclinations de l'ame , n'imposer un frein au besoin & à la nécessité d'aimer . Il sçavoit sans doute ces vers heureux de *Voltaire* , qui renferment une vérité confirmée par l'expérience , la connoissance du cœur humain ,

L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent ,
Il éteint le petit , il allume le grand .

Ce Prince se fit justice & quitta pour jamais la *Deschamps* , sans la punir de sa criminelle follesse , sans même la mortifier , sans lui retirer aucun de ses présents dont il l'avoit décorée . Cette aclrice se consola dans une condition moins brillante de la retraite d'un grand prince , avec son étourdi militaire , à qui elle pardonna facilement les inconséquences qui leur étoient devenues funestes quant aux avantages de la fortune . Elle en eut un fils qui mourut quatre mois avant elle .

On a remarqué dans le temps que le Prince de Conti , plus fidele , plus constant que son pere , n'eut pas l'honneur de rendre la Deschamps féconde , son pere avoit été plus adroit & plus heu-

reux. Cette réussite donnoit quelquefois matière au pere de se prévaloir sur son fils , & de lui adresser des plaisanteries , des railleries piquantes, (1)

Les grands seigneurs n'ont pas le temps de regretter. Les plaisirs variés qui les préviennent à chaque pas leur font bientôt oublier leurs dissipations , leurs goûts passés. Quelques amourettes passagères remplirent le vuide des heures qu'il avoit consacrées à la *Deschamps*; le Prince de Conti voltigea de femmes en femmes & ne s'attacha plus. Il aimait ses plaisirs & non ses maîtresses. Il en étoit quitte pour des boursées de louis & des cadeaux. Le reste du temps il le

(1) Le pere plus vigoureux que son fils , se flattoit d'avoir couru douze postes d'amour en une nuit avec la Deschamps. Pour annoncer ses exploits , il avoit fait mettre le n°. 12 sur les boutons de ses habits , de ses vestes , de ses culottes , de ses chapeaux. Ses chemises étoient marquées également au n°. 12. Il vouloit avoir tout par douzaine. Il se faisoit donner par son trésorier tous les jours 1200 liv. Quand il gratifioit quelqu'un , il le faisoit par douze francs , douze louis , douze cens francs. Il vouloit voir sur sa table douze couverts , douze bouteilles , douze mets , il ne parloit que de douze. Enfin , il avoit aussi douze fusils , douze pistolets , douze épées , &c. &c.

donnoit à la table , à la chasse , à des spectacles , à des concerts & au jeu . Il vécut dans le tourbillon de la cour où il fut toujours bien & mieux vu que son pere , en raison de sa douceur , de sa politique & de sa fausseté complaisante . Enfin , après avoir brouillé avec leurs maris une quantité de femmes de condition qu'il avoit séduites , le Prince de Conti se fixa à la *Caroline* , actrice des Italiens . Il en eut plusieurs enfans qui moururent très-jeunes , il ne lui en resta qu'un fils qu'il aimait tendrement . Il ne pouvoit en faire un prince du sang , il en fit un grand seigneur ; il vendit des biens considérables , il lui acheta de vastes seigneuries , il lui fit porter le nom de chevalier de *Vauréal* , terre voisine de l'*Isle Adam* , près Pontoise . Il le plaça dans son régiment de Conti , dont il le fit nommer lieutenant-colonel . Nous pouvons dire que le Prince de Conti aimait passionnément ce fils naturel , qu'il lui témoigna l'attachement de la plus tendre paternité . Il avoit fait sa maison , ses domestiques portoient la livrée de Conti . Tous les jours ce jeune militaire venoit saluer & embrasser son pere .

Ces protestations assidues de piété filiale déplurent à la Princesse de Conti , désespérée de n'avoir point d'enfans . Elle ne pouvoit souffrir le Chevalier de Vauréal , malgré tous les égards ref-

pectueux qu'il lui témoignoit. Elle poussa son ini-
mitié, sa fureur, au point de lui refuser audience
& de lui faire fermer sa porte. Le Chevalier de
Vauréal resta quelques jours sans se présenter chez
le Prince, son pere, qui inquiet, qui contristé de
ne pas voir son fils, & imputant son absence ex-
traordinaire, fut lui-même un matin à l'hôtel du
Chevalier de Vauréal, s'informer des raisons qui
l'avoient empêché de venir à l'hôtel.

Ce jeune Seigneur aimable & timide, avoua
franchement que la Princesse lui avoit fait refuser
la porte. Le Prince entra en fureur, ordonna à
son fils de venir le même jour dîner avec lui, &
courut faire à son épouse les reproches les plus
durs. Cette Princesse fière, hautaine, enivréée de
l'illustration de sa famille, & s'imaginant être d'une
extraction capable d'honorer la maison de Bourbon,
comme étant fille du Prince souverain de Modène,
du reste petite femme sans génie, sans urbanité,
reçut les représentations de son mari, avec une
fierté audacieuse, à laquelle le Prince se contenta
de repliquer en ces termes: *Madame, mon intention est de recevoir chez moi mon fils tous les jours, si sa présence vous déplaît, vous pouvez prendre votre parti, je ferai votre maison hors d'ici, & nous ne cécherons point pour cela d'être amis.* La Princesse se fâcha, & accepta la proposition de

son époux. C'est depuis cet instant que le Prince de Conti vit séparé de sa femme , sans cesser de lui rendre tous les égards que l'honnêteté , que la bienséance , où si l'on veut la perfidie & la politique , prescrivent aux hommes , & sur-tout aux courtisans. Après avoir placé son fils dans un régiment de son nom , pour être plus à portée de le voir , il obtint que ce régiment vint en quartier dans la ville de Melun. Cette proximité de la Capitale procura au chevalier de Vauréal la satisfaction d'être presque tous les jours chez son pere , qui le comblloit sans cesse de bienfaits.

Jusqu'à ce moment le portrait du Prince de Conti est assez avantageux. Heureux s'il n'eut pas terni ses qualités par des perfidies , par des bassesses , des vices qui ont autorisé de grands crimes , & par gradation le malheur de la nation Françoise.

Le chevalier de Vauréal mourut à la fleur de son âge , il y a quatre ans , à Melun. Sa mort précipitée a sensiblement affligé son pere , qui pleure encore ce seul fruit de ses amours clandestins. L'existence du chevalier de Vauréal a constamment assuré à la Caroline , sa mere , la possession du cœur , des sacrifices & des faveurs de son amant. La mort de ce jeune homme dé-

folâ les auteurs de ses jours, & ne fit pas (comme on le pressent) le même effet sur l'ame de la Princesse de Conti, qui n'osa point en faire éclater sa joie ouvertement , mais qui dans l'intérieur de sa maison & dans l'effusion de ses confidences ne put s'empecher de faire appercevoir sa satisfaction. Cette conduite est ordinaire aux femmes.

La vengeance est pour elle un sentiment délicieux , elle est pour leur ame le mets le plus exquis. C'est par cette raison que la femme est plus vindicative que l'homme , que plus foible & ne pouvant se venger personnellement , elle conserve sa haine & son ressentiment jusqu'au dernier soupir. La Princesse de Conti seroit une héroïne de vindicte & d'aversion. Ajoutez que cette passion , qui lui est naturelle , est fortifiée par un fonds de méchanceté , de dureté , de hauteur , & par le chagrin secret d'avoir vu ses charmes méprisés par son mari.

Elle s'apperçut que le comte de la Marche ne l'avoit épousée que pour obéir à son pere , parce que le portrait qu'on lui avoit présenté de sa future épouse ne ressemblloit en rien à la princesse cadette de Modene. Cela n'est pas surprenant. On avoit peint sa sœur , qui étoit infiniment plus belle , plus grande , & d'une taille plus fvelte , plus intéressante & plus voluptueuse.

Ce sacrifice filial déplut à cette princesse, qui n'osa pas s'en retourner avec l'assurance d'une humiliation publique, affront dont sa hauteur & sa fierté ne se feroient jamais consolées. Les deux prétendus reçurent la bénédiction nuptiale; Louis XV présenta la chemise à la princesse, qui ne coucha point cette nuit avec son mari, qui quitta le bal magnifique pour aller coucher à l'Isle-Adam.

Cette disparition subite n'auroit pas dû indisposer la jeune princesse. Si elle avoit eu du génie, elle eût pardonné, oublié cet écart à la vérité douloureuse. Mais il étoit nécessaire qu'elle dissimulât son mécontentement dans la consolante espérance de ramener à elle son mari, qui revint [de lui-même, qu'elle reçut dans ses bras, non par amour, mais par vanité. Mais cette complaisance ne fut pas de longue durée, ce qui força le Prince à prendre son parti.

Voilà comme la Princesse, par sa sottise & les conseils de plusieurs femmes intéressées à flatter son orgueil a préparé sa disgrâce conjugale, & le triomphe de la concubine de son mari.

J'observerai ici que les femmes ne raisonnent pas, ne calculent point, & que trop souvent leur amour propre leur attire des humiliations, des

des mépris & des privations désespérantes & irréparables.

Le prince de Conti , parvenu à l'âge de la maturité , ne s'occupa du commerce de la galanterie que par occasions . Il se livra tout entier à la politique . Son pere vivoit , il n'étoit pas riche , quoique dans tous les temps économie sans avareur . Je ne suis point calomniateur , j'ai plus de plaisir à dire du bien que du mal , sur-tout quand il est question de rendre hommage à des qualités réelles . Il n'y a peut-être jamais eu de maison en France , & dans tous les états de l'europe , plus réglée , mieux administrée que celle du prince de Conti . Autant le pere avoit peu d'ordre , autant le fils a d'arrangement & de régularité . Tout le monde lui rend cette justice . Avec moins de douze cens mille livres de rente , il fait une figure magnifique , digne d'un grand prince . Tous les mois il paie lui-même ses gens & tous ses fournisseurs avec exactitude & générosité . C'est un calculateur intelligent qui compte avec lui-même . Il ne doit rien , il a en coffre des sommes accumulées , & peut , quand il lui prend fantaisie , exercer ses libéralités (à la vérité trop rares) , bien différent des autres princes du sang , qui ne sont que prodigues , vaniteux , magnifiques , il

est assez judicieux , assez grand même dans ses procédés.

Un jour un horloger alla présenter au duc d'Orléans , le cousin de mon héros , une montre enrichie. Le prince la regarda , l'admira , et en demanda le prix. L'horloger l'estima trente-six mille livres , (c'étoit un bijou très-précieux) le duc d'Orléans la rendit séchement , en disant qu'il n'étoit pas assez riche pour une acquisition de ce prix. Ce propos étoit celui d'un fermier général , et ne devoit pas sortir de la bouche d'un grand prince. L'artiste remporta sa montre , et fut la porter au prince de Conti , qui la trouva très-belle , et se contenta de dire ces paroles remarquables. *Monsieur , je n'ai pas besoin de votre bijou , mais comme il n'est pas juste que vous étant donné la peine de venir m'offrir de préférence cette superbe montre , je vous renvoie avec le désagrement de ne l'avoir pas vendue. Je la garde , dites-m'en le prix , et je vais donner des ordres à mon trésorier de vous la payer sur le champ.* L'horloger réclama trente-six mille francs qu'on lui compta.

Des sentimens aussi nobles annonçoient de l'élevation et de la délicatesse. Mais je ne puis m'empêcher , pour la vérité de l'histoire , de me dispenser d'avouer que ce prince a flétri ses belles actions

par des intrigues , des cabales indignes d'un honnête homme , et à plus forte raison d'un grand prince.

Sans doute ce Conti , que je peins , n'auroit pas si honteusement dégénéré , si , selon les désirs de son pere , notre immortel J.-Jacques Rousseau avoit voulu se charger de son éducation. Je n'aurois pas en cet instant à blâmer un prince que je voudrois louer.

Les premières fautes , les premiers griefs du prince de Conti ont leur source dans son ambition et son avidité. Il savoit que sa fortune étoit circonscrite , il n'ignoroit pas les intentions que son pere avoit de le deshériter pour tout laisser au duc de Chartres son neveu. Pour réparer l'objet de ses espérances , il avoit fait sa cour à la célèbre Pompadour. Il continua de la faire à la Dubarry. Cette femme , que l'histoire fidelle placera à côté des infâmes messalines de l'antiquité , fut flattée des égards , des attentions suivies d'un prince du sang. Elle lui rendit tous les témoignages respectueux dus à son rang. Elle augmenta par ses pressantes sollicitations et ses recommandations assidues , l'estime que Louis XV avoit déjà pour lui . (1).

(1) La Pompadour étoit publiquement la P....

Maupeou venoit de bouleverser toute la france
Les parlemens étoient cassés , les grands humiliés.

de Louis XV longtemps avant la Dubarry. (On le sait) ; mais il faut être juste , et convenir que cette femme , petite fille du boucher des invalides et fille de *Poisson* , fermier général , homme commun , grossier , fripon et libertin , comme l'ont été , comme le sont tous ces gredins spolia-teurs de la nation , qui peuvent faire tant de sacrifices à leurs plaisirs sans compromettre leur fortune , fille de *Poisson* , qui avoit séduit le cœur et obtenu les faveurs de sa maîtresse dont il a fait sa femme légitime , il faut convenir que la *Pom-padour* avoit de l'ame , du goût , des connoissances , qu'elle aimoit et protégeoit les savans , les artistes , qu'elle les recommandoit à la bienfaisance du monarque , son amant , qui l'écoutoit et l'estimoit. La *Pompadour* avoit été bien élevée ; sa mere étoit une femme d'esprit , et avoit soignée son éducation , avec plus d'exactitude et de précaution que *Poisson* , son mari , homme à chiffres , à l'institution de l'imbécille *Marigny* , son fils , et frere conséquemment de la *Pompadour*. *La Dubarry* est une femme affreuse qui n'a été , qui n'est que libertine effrénée , sans pudeur . Sortie de la fange , comme la *Pompadour* du fumier , (pour me servir de l'expression de *Voltaire*) elle n'eut pas l'avantage de lui ressembler ; elle n'avoit , elle n'a aucune délicatesse , sans principes , sans honneur , elle ne s'est jamais intéressée au bonheur de sa famille. La *Pompadour* , née sensible , s'est bien comportée autrement.

L'abbé Terray, contrôleur général, avoit coupé toutes les bourses ; le commerce anéanti , il n'y avoit plus de privilége , les lois étoient arbitrairement interprétées , une horde de gredins avoit pris la place des magistrats des cours souveraines. Le despotisme le plus altier , le plus absolu étoit établi. Maupeou avoit fait prononcer à Louis XV,

Elle a fait son frere cordon bleu , et ce n'a été qu'à ses importunités que Louis XV l'a écrasé de dignités , de biensfaits , et qu'il est devenu monseigneur de Marigny.

Il est donc vrai qu'une femme d'esprit élève mieux sa fille , qu'un homme ignare et grossier n'élève son fils.

A la mort de la *Poisson* , mère de la *Pompadour* , *Voltaire* , pour se venger de la *Destiolles* , dont il avoit vraiment lieu de se plaindre , mais à qui le roi avoit donné le marquisat de *Pompadour* , (comme Louis XIV avoit donné *Maintenon* à la veuve *Scaron* , sa maîtresse , devenue sa femme légitime , par la bénédiction nuptiale que *Desmarets* , évêque de *Charres* , leur avoit administrée) ; notre immortel *Voltaire* fit l'épitaphe épigrammatique de la *Poisson* :

C'y-gît , qui sortant du fumier
Pour faire une fortune entière ,
Vendit son honneur au fermier
Et sa fille au propriétaire .

J'ai dit que la dame *Poisson* avoit été la sultane de son mari avant son hyménéee.

dans un lit de justice , ces paroles dignes du grand Sultan. *Je ne tiens ma couronne que de Dieu , je ne dois point compte de mes volontés à mes peuples , je crée les loix & les détruis comme il me plaît.* Ce discoursacheva de désoler & d'irriter la nation.

Ce fut dans cet instant que les princes du sang ligués & conseillés , firent ces mémorables protestations si admirées & si sages.

Il n'y eut que le comte de la Marche seul , aujourd'hui ce prince de Conti , dont j'écris la vie historique , qui ne voulut point signer ces protestations , & se sépara de son pere & de ses parents. Il avoit des intérêts particuliers. La du Barry lui avoit fait donner des sommes immenses par l'abbé Terray ; Maupeou lui faisoit une cour continue , lui promettoit des avantages précieux à sa vanité , le peignoit sous les plus belles couleurs à Louis XV , qui l'accueilloit avec les plus flatteuses distinctions. Il étoit de toutes ses parties de plaisirs.

Les princes du sang furent tous exilés à quatre lieues de la cour. Le prince de Conti restoit seul favorisé du Monarque ; l'abbé Terray qui commettoit des dilapidations infinies , distribuoit l'or de la France aux grands seigneurs qui l'appuyoient de leur crédit. On présume bien que

Le prince de Conti ne fut pas oublié. Il reçut autant de millions qu'il en demanda. Il trésaurisa. Comme il a cela de commun avec tous les Bourbons, d'aimer l'argent, quoiqu'il en fasse un meilleur usage, il s'en procura beaucoup. Il recevoit de toutes mains ; jusqu'aux fermiers (1) généraux, aux premiers financiers, qui se permirent de lui adresser de riches cadeaux, qui furent gracieusement reçus.

On fait que la du Barry n'aimoit pas le duc de Choiseul, ministre de la guerre, que pourtant Louis XV estimoit & chérissait au point de ne pouvoir rester un jour sans le voir. Cette du Barry avoit un ascendant incroyable sur le cœur du Roi. Les femmes sont méchantes généralement ; celle-ci, débauchée sans éducation, sans frein, avoit droit de tout dire ; Louis XV n'y faisoit pas attention, & sourioit. Elle poussa son impudence au point qu'elle avoit donné le nom de Choiseul à un petit chien qu'elle appeloit sans cesse devant le Monarque. À ce nom on voyoit l'ayeul de Louis XVI se taire, & faire des folies amoureuses. La du Barry, qui ne se piquoit point d'é-

(1) Le Prince de Conti a toujours été l'ami des financiers ; il aimoit les calculs, & a tenté tous les moyens d'être le directeur général des finances.

gards, ne suivoit que sa mauvaise éducation, n'obéissoit qu'aux fureurs de son tempéramment inextinguible. Elle avoit juré la perte de M. de Choiseul, grand ministre, malgré tous les reproches que l'on fait à sa mémoire. Il aimoit l'or, mais il les prodiguoit; il voyoit tout en grand; il faisoit briller son maître dans toutes les cours de l'Europe. Il étaloit la magnificence la plus somptueuse, pour illustrer la cour de France. Aimé, chéri de Louis XV, il fut prévenu de sa disgrâce prochaine; il en fut étonné; mais il connoissoit la cour, il fut lui-même au-devant du coup; il alla trouver le roi, et lui dit : *SIRE, on m'annonce mon exil; je supplie Votre Majesté de me dire en quoi j'ai pu mériter la perte de votre estime. Faites-moi la grace de m'instruire comment j'ai eu le malheur de n'être plus digne de vos bontés et de votre confiance.*

Qui a pu vous inspirer cette terreur, mon cher Choiseul, répartit vivement Louis XV, je sens trop le prix de vos services; allez, mon ami, il y a long-tems que nous travaillons ensemble, & nous y travaillerons tant que votre santé & la mienne nous le permettront. Vivez tranquile, vivez heureux; comptez sur ma confiance & mon amitié.

Le duc de Choiseul se crut bien rassuré par ces paroles consolantes; il se trompa. Deux heures après

après il fut exilé. Ce ministre auroit pourtant bien dû mieux connoître le cœur de Louis XV (1),

(1) Ce que c'est que la parole des rois ! combien il faut peu s'y fier ! Jamais la vérité n'est sur leurs lèvres.

La perfidie, l'imposture, le mensonge, empoisonnent leur bouche après avoir infecté leur cœur. Louis XV étoit un homme faux, même en confessant. Il n'avoit point d'amis. Ce n'est qu'à ses concubines qu'il pardonnoit tous les écarts. Né ingrat, il avoit affecté de même d'aimer *Voyez d'Argenson*; il le flattoit un quart d'heure avant de l'exiler. Il lui témoignoit son estime, sa reconnoissance; vindicatif, il ne rappeloit jamais ceux qu'il écartoit de sa cour. On auroit dit que, rougissant de l'énormité de ses trahisons noires, il n'osoit plus revoir les ministres, les grand, qu'il avoit disgraciés pour plaire souvent à ses ambitieuses maîtresses, ce qui prouve que le crime craint les reproches d'un sujet persécuté, trahi injustement par un ingrat.

Mais presque tous les monarques, les despotes ne connoissent point les sentimens de l'estime, de la gratitude & de l'amitié. Voltaire les a bien peints, quand il a dit :

Amitié , que les rois , ces illustres ingrats ,
Sont assez malheureux pour ne connoître pas !

Si Louis XV a rappelé Bernis & Broglie, c'est qu'il y a été forcé, pour ce cardinal ingénieux & libertin, par la Pompadour, & pour ce général, par le prince de Brunswick, qui témoigna le desir de voir cet émule guerrier,

qui n'a jamais rien pu refuser à ses concubines , & qui , en toutes les circonstances , lui ont fait faire mille fortises.

Ce fut avec le prince de *Conti* , alors comte de *la Marche* , que ce même Choiseul éprouva une mortification bien dure.

Ce prince , sollicité par le marquis de *Sailly* , son premier gentilhomme , écrivit au duc de Choiseul de déferer la croix de Saint-Louis à son gentilhomme. Ce seigneur avoit servi , mais ses services avoient été interrompus. Que le duc de Choiseul eût refusé cette décoration , cela étoit possible , mais il devoit au moins répondre gracieusement à la lettre du prince , ce qu'il ne fit point. Ivre de ses grandeurs , & endormi sur la confiance du roi , il ne daigna point mettre la plume à la main. Le prince s'en plaignit à son père en plein dîner à l'*Isle-Adam*. Ce prince haut & fier lui dit : *mon fils , il faut demain vous plaindre au roi , & donner en pleine galerie des coups de bâton à Choiseul* (1).

(1) Il faut avouer que ces expressions menaçantes prouvent que Conti spadassin n'avoit ni éducation ni délicatesse dans l'ame ; qu'il n'étoit qu'un grossier , un impertinent orgueilleux , altier sans grandeur. Un coureur de taudions n'auroit pas donné

Le comte de la Marche ne mit qu'une partie des conseils de son père à exécution. Il se rendit bien à Versailles le lendemain , mais il ne dit rien au monarque. Il rencontra le ministre & lui parla avec menaces , & lui proposa effectivement des coups de bâton. Le duc de Choiseul irrité , alla lui-même sur le champ se plaindre à Louis XV , qui se fit rendre compte de l'affaire. On auroit cru que le monarque auroit blâmé le comte de la Marche ; il fit tout le contraire ; il ordonna au duc de Choiseul , son ministre , son ami , d'aller en personne faire des excuses au prince , & de lui porter la croix de Saint-Louis qu'il lui avoit demandée pour M. de Sailly.

Ce Prince le reçut avec fierté , en lui disant , apprenez , Monsieur , que les prières d'un homme comme moi sont des ordres pour un homme tel que vous .

Si le duc de Choiseul eût été plus hardi , il auroit proposé au Prince un cartel , mais il craignoit

à son fils un conseil plus brutal & plus arrogant. Mais le comte de la Marche ne valoit pas mieux que son père ; il n'avoit pas été mieux élevé , & s'il n'a jamais été bréleur , c'est qu'il étoit moins féroce , moins téméraire , mais plus faux & plus fourbe.

de manquer & de déplaire au roi; ce qui feroit infailliblement arrivé. On fait d'un autre côté que le prince de Conti est trop lâche pour se battre. C'est en ce point qu'il a bien dégénéré de son père, qui étoit brave, & dont on connoît quelques traits de courage, ou plutôt de crannerie.

Le prince de Conti n'a tourné son esprit qu'à la politique & à l'intérêt. Il eut toujours grand soin de se bien mettre dans l'esprit des maîtresses de Louis XV, pour être bien vu à la cour, & obtenir tout ce qu'il vouloit. Tous les contrôleurs-généraux lui ont tour-à-tour donné les sommes qu'il leur a demandées. C'est avec cet argent bien administré qu'il a soutenu son rang & sa maison, car dans le principe il n'étoit pas riche, & sans les bienfaits du monarque, les dons des financiers qu'il a toujours protégés, il n'auroit pu figurer dans son rang.

Justement lié avec la Dubarry, qui détestoit le duc de Choiseul, il étoit courtisé du chancelier Maupou & de l'abbé Terray, qui lui prodiguoit de l'or, qui ne lui coûtoit rien. C'est par cette considération qu'il se montra leur protecteur à la cour, qu'il ne voulut point se lier avec les autres princes, quand ils signifierent leurs protestations dans le temps de la suppression des parlemens. Cette conduite étoit basse je l'avoue,

mais elle étoit conforme à ses intérêts. Par cette politique, il obtint tout ce qu'il voulut, sur-tout quand il resta le seul prince du sang à la cour, par l'exil de tous les autres. Son pere étoit irrité contre lui, au point qu'il lui dit un jour publiquement. *Je scavois bien que vous étiez un mauvais fils, un maavais mari, mais j'ignorois que vous fussiez mauvais citoyen.* (1) Il se moqua de ces reproches avec l'or des financiers, & l'accuei^l du Roi, qu'il suivoit dans toutes ses parties. On sc^ait qu'il aime beaucoup la chasse, ainsi que tous les Bourbons, (2) mais il n'osoit chasser dans les domaines de son pere, qui ne le vouloit point voir. Quand il le sc^aavoit à l'Isle-Adam, il se gardoit bien d'y aller. Souvent son pere chassoit le jour et lui chassoit la nuit, au flambeau. Ce qui a causé la mort à beaucoup de gardes de chasse & de ses serviteurs, qui ne pouvant courir jour & nuit succombotent nécessairement à une fatigue qui leur a causé des maladies, dont très-peu se sont retirés. Mais la

(1) Sa conduite actuelle prouva que son pere le connoissoit.

(2) C'est-là leur plus grande vertu. Quel plaisir de tuer des animaux sans méchanceté : ils poussent cette passion de tuer, si belle, qu'ils se font un devoir de détruire jusqu'à leurs semblables.

vie des hommes est peu de chose aux yeux des grands, petits aujourd'hui, qui ont la sotise & la cruauté de croire que la providence ne nous a fait naître que pour leurs plaisirs. Ce prince foible craignoit son pere & le fuyoit. Cela n'est pas étonnant, le pere ne remarquoit rien en son fils qui lui ressemblat. Le prince de Conti étoit dur, mais par fois grand, généreux ; le comte de la Marche n'est qu'un homme faux & intérêtré.

Lorsque le parlement de Paris ne voulut point enregistrer le fameux édit de Louis XV, rédigé par Maupéou, édit humiliant & despote que défendoit aux cours souveraines de se dire des corps réunis, & de se qualifier de classes représentatives de la nation, édit outrageant, impérieux, qui défendoit encore aux parlemens d'avoir aucune correspondance entr' eux, & de faire même des remontrances quand il plairoit au monarque de leur envoyer des édits à enregistrer, ce qui enlevoit aux cours souveraines, à la chambre des pairs, leurs droits, leurs prérogatives, leurs dignités & leur influence dans les affaires du gouvernement, ce qui établissoit la suprématie des ministres, le despotisme absolu du Roi, & anéantissoit les princes & les grands du royaume avec les magistrats. Le prince de

Conti, qui ne vouloit que de l'argent, sentit que le moment étoit favorable pour s'en procurer , il écrivit à la Dubary, pour la prier d'assurer le Roi de sa respectueuse & profonde soumission à son édit, il promit de ne point s'unir avec ses parens, & de ne point adhérer à leurs protestations qu'il annonçoit. La Dubarry ne différa point d'instruire le monarque des dispositions du comte de la *Marche*. Cette résignation intéressée fut remarquée & plut au despote Louis XV. Le chancelier Maupeou & l'abbé Terray , furent charmés de voir un prince du sang entrer dans leur parti. Voici la lettre que Maupeou écrivit au comte de la Marche , dans cette circonstance qui flattoit son ambition & son audace.

MONSIEUR,

Le Roi est informé de vos intentions pacifiques & de votre soumission à ses ordres. Il m'ordonne de vous en féliciter. Votre gloire est intéressée à ne point vous mêler de protester contre le meilleur des Rois, qui ne veut qu'être juste. Comme chancelier de France , je me vois exposé aux vains murmures des grands princes & de la plus haute noblesse , par le zèle que j'ai de mettre à exécution les volontés suprêmes du

Roi, permettez-moi, Monseigneur, de réclamer dans cette conjoncture critique, mais qui n'ébranlera point mon courage & ma fidélité, votre puissante protection. J'ai l'honneur d'être avec les sentimens les plus respectueux de votre alteſſe ſéréniffime,

MONSEIGNEUR,

Le très - humble & très-
obéissant ferviteur,

MAUPEOU,
Chancelier de France.

La réponse du comte de la Marche étoit ainsi conçue :

« Ne doutez point, Monsieur, de ma recom-
» mandation, quoi que vous n'en ayez point
» besoin. Je suis trop le partisan de vos opéra-
» tions, pour ne vous point appuyer de mon
» crédit auprès du Roi, dont je respecte les
» ordres. J'engagerai madame la comtesſe du
» Barry à épouser vos intérêts. Je suis avec
» estime, Louis-François-Joseph, comte de la
» Marche ».

Maupeou communiqua cette lettre à tout le monde, & particulièrement à tous ses partisans. Elle fut cent fois copiée, à la suite de la fienne, elle fut imprimée dans les gazettes étrangères, ainsi

ainsi que celles de l'abbé Terray, & les réponses du compte de la marche. J'en ai conservé plusieurs qui m'ont paru remarquables. Celle-ci, par exemple :

MONSIEUR,

Votre protection & vos bontés m'honorèrent. Je n'ai rien tant à cœur que de les mériter. J'attends vos ordres pour vous faire porter les quatre millions que vous demandez, & je vous supplie de croire que je suis de votre alteſſe férénissime,

MONSIEUR,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,

L'Abbé TERRAY,
Contrôleur-général des finances.

Le comte de la Marche bien satisfait, envoya chercher le lendemain cette somme considérable, sans donner de reconnaissance. (1) Le contrôleur-général n'en demanda point. Il étoit assez content d'obliger un prince protecteur dont il avoit

(1) C'est sans doute à cette considération que le ministre adoré n'a pas voulu montrer le livre rouge.

besoin ; c'est par cette conséquence qu'il distri-
buoit librement l'or de la France à tous les sei-
gneurs & aux dames qualifiées de la cour. Cette
politique étoit assez bien entendue. Elle lui four-
nisoit les moyens de se soutenir dans la faveur.
Il réussit & vola le royaume à son aise. Il enri-
chit trente concubines, fit un sort heureux à ses
enfants naturels. Voilà ce que c'est que de s'a-
voir calculer. Si l'abbé Terray n'eut rien dissipé,
rien prodigué, il ne lui seroit rien resté pour lui-
même. Il n'eut point eu d'amis & eut été ren-
voyé. Alors il n'auroit pû donner un libre cours
à ses rapacités. C'est un exemple qu'il a donné à
ses successeurs, exemple dont ils ont senti tout
le prix & qu'ils ont suivi. Calonne & Necker,
quoique rivaux, quoiqu'ennemis, ont marché
sur ses traces & s'en sont bien trouvés. Tous les
deux tour-à-tour ont achevé de ruiner la France
pour fournir d'or & d'argent la Reine, l'Empe-
reur & tous les Princes François. Il est bien en-
tendu qu'en donnant avec tant de profusion, on
ne manque pas d'appui. Calonne persuadé de cette
vérité, donna, donna, donna à tout le monde &
à ses protégés, ses émissaires, ses espions. Ce
qui restoit au fond des coffres lui appartenloit
alors, aussi arrivé au contrôle général, il étoit
noyé de dettes : il les paya promptement, per-

fonne ne crio; il acheta de vastes domaines , qui, balancés avec les possessions immenses & le numéraire prodigieux de la veuve d'Harvelay , sa maîtresse , qu'il époufa avant de passer en Angleterre , le rendirent un des plus riche particuliers de l'Europe.

Un homme opulent est bien reçu par - tout , sur-tout dans un pays où le peuple regne , où il est industrieux & commerçant . Les Anglois ont une autre maniere de voir que nous . Avec de l'argent ils font & triplent l'argent , ils s'enrichissent promptement par leur négoce universel & libre .

Un tranfuge fortuné est bien avec eux , il n'a rien à perdre . D'abord il apporte , il verse , mais il ne fait que placer ses fonds à gros intérêt . Voilà pourquoi tant de capitalistes François se réfugient dans les isles Britanniques où ils sont libres , indépendants , heureux , où ils sont à même d'accumuler des biens qui égalent la fortune des Rois .

Le prince de Conti n'a pas l'ame commerçante ni l'esprit industrieux . Il a plutôt fait d'emprunter pour ne rien rendre , ou de se faire donner des millions pour s'enrichir . Cela est plus aisé à l'aide de son nom , de son crédit & de sa protection qu'il accorde ; il n'a point d'embarras , n'est point

obligé de calculer, de faire des supputations, de combiner, de réfléchir des appercus. L'argent est de l'argent, le tout est de s'en procurer beaucoup, c'est ce que mon héros a grand soin de faire.

Ce Prince n'a tourné le dos à tous ses parents, au parlement, aux grands seigneurs, pour faire sa cour à la du Barry, à Meaupeou, à Terray & à tous les financiers, que pour avoir de l'or; car dans le fond de l'ame, ce Prince se moquoit de tous; quand à la mort de Louis XV, il vit rappeler ce vieux fou Maurepas, il se hâta de changer de système & de batterie. Il prévit bien le coup.

Deux scélérats regnoient à l'ombre d'un jeune monarque, sans expérience & sans sagacité. Louis XVI n'avoit rappelé Maurepas, exilé depuis trente ans, que sur l'instruction de son pere, instruction qui avoit été déposée dans la célèbre cassette confiée à la maison de Nicolaï. (1)

(1) Le Dauphin & la Dauphine avoient témoigné pendant leur vie beaucoup d'estime & d'attachement à l'évêque de Verdun, qui étoit un Nicolaï: cette considération, cette protection puissantes avoient rejailli sur toute sa famille. Louis XV ignoroit tous les égards, les prédictions de son fils & de sa belle-fille pour ce pré-

Cette cassette fut gardée bien fidelement & portée à Louis XVI à Choisy-le-Roi.

lat. Tous ceux qui ont vécu à la cour ou qui l'ont connue par des relations ou des anecdotes historiques, sçavent que le Dauphin n'avoit que l'ambition de regner, qu'il détestoit son pere, qui le lui rendoit bien, en lui donnant mille mortifications, en lui imposant silence, quand dans le conseil d'état il vouloit donner son avis. Ce monarque voluptueux n'aimoit pas les prêtres, les moines. Il n'avoit de passion constante que pour la galanterie & la chasse; sur la fin de sa vie il s'est livré à des orgies honteuses, mais toujours avec ses P**, ses M**. Le Dauphin n'avoit pas les mêmes goûts. Il étoit dévot: comme la Reine sa mere, il accueilloit, il favorisoit les Jésuites dont il connoissoit le mérite & la supériorité. La chronique calomnieuse a publié que c'est par les conseils de son confesseur Jésuite qu'il voulut, à plusieurs reprises, empoisonner son pere, qu'il entra dans le complot dont *Damiens* fut l'instrument. Pour hazarder une assertion si conséquente, il auroit fallu administrer des preuves, & on n'a pas même des probabilités. Les Jésuites ont eu beaucoup d'ennemis, en raison de leur mérite reconnu. C'est l'ordinaire, (Il n'y a que la médiocrité qui n'en a point.) Le Dauphin voulant éléver ses enfants dans des principes religieux, & n'ayant de confiance que dans l'évêque de Verdun, qui lui étoit recommandé par les Jésuites, avant de succomber à la maladie languissante dont il mourut, lui, son épouse, sa mere, & le

Louis XV , averti de l'existence de cette caisse par ses favoris , avoit voulu l'avoir . Il ne l'eut pas . Ce coffre fut transféré , changé de place & de maison ; on en fut quitte pour nier le fait . Le dépôt subsista & fut conservé .

On a fait un reproche à *Sartine* , qui savoit tout ce qui se passoit , tout ce qu'on disoit & se faisoit par-tout , d'avoir ignoré ce mystérieux dépôt . S'il l'avoit su , il n'auroit pas manqué d'en instruire Maupeou , Terray , & principalement la du Barry & le prince que je dépeins . Son intérêt l'y auroit déterminé infailliblement . Il étoit de ces hommes intrigans , souples , ambitieux , qui se tournent toujours au soleil , & se mettent du côté du plus

duc de Bourgogne , frere ainé de Louis XVI , successivement , maladie occasionnée par le poison lent qui leur fut administré par Louis XV , à qui on avoit persuadé que sa femme , que son fils & sa famille avoient attenté à ses jours , voulut transmettre à ses enfans , & sur-tout à celui qui devoit régner , des leçons paternelles , & des recommandations de se comporter comme il auroit fait lui-même s'il eût vécu & monté sur le trône . Ces instructions furent cachetées & confiées à la maison de Nicolaï , qui les conserva très-fidèlement , & qui les remit à la mort de Louis , au Dauphin , son petit-fils , aujourd'hui Louis XVI .

fort ; mais il ignora le dépôt de cette cassette ; tout le monde l'ignora jusqu'au moment de la révélation du secret, révélation qui changea toute la face des affaires, qui culebuta les favoris de Louis XV, qui avoient tout écrasé, tout anéanti, & qui dominoient encore.

Les princes étoient bien revenus à la cour du vivant de Louis XV, mais ils n'y avoient aucune considération, aucun crédit, ils avoient l'ordre secret de se taire.

Mon héros seul avoit de l'influence dans les affaires ; la d^e Barry, Maupeou, Terray avoient besoin de lui. Ce prince intéressé, traître & dissimulé, ne vouloit que de l'or, on lui en fournissoit ; du reste, il méprisoit ses bienfaiteurs. En voici la preuve.

A la mort de Louis XV la d^e Barry fut renvoyée & même exilée dans un couvent, province de la Brie.

Le prince de Conti la vit partir avec la plus froide indifférence. Il l'oublia au point que cette vile concubine lui écrivit de sa retraite pour réclamer sa protection, qu'elle n'obtint pas. Cette lettre, qui a été imprimée dans les tems, étoit en ces termes :

(64)

MONSIEUR ,

Vous connoissez ma disgrâce ; vous n'ignorez pas le lieu de mon exil. Quel changement dans mon sort ! Tous mes amis m'abandonnent , mes protégés m'oublient. Je n'ai plus d'espérance , Monsieur , que dans votre souvenir , que j'ai tout fait pour mériter. Votre recommandation pourroit me rendre à la vie & à la liberté. Je suis avec un très-profound respect ,

Monseigneur ,

la Comtesse DU BARRY.

Réponse du prince Conti.

Je voudrois , madame , pouvoir vous être de quelque utilité , mais la métamorphose subite ne me permet point de m'intéresser pour votre retour dans la société. Il faut tout attendre du temps , & voir la tournure des affaires. Je n'en suis pas moins tout à vous , madame , Louis-François-Joseph de Bourbon , comte DE LA MARCHE.

A cette réplique on reconnoît l'ingratitude du prince de Conti. Voltaire avoit bien étudié le cœur des grands seigneurs quand il a dit dans ces vers immortels :

Je connois trop les grands , dans le malheur amis ,
Ingrats dans la fortune & bientôt ennemis.

Le

Le prince de Conti vit du même œil la disgrâce de Maupeou, & la mort de l'abbé Terray ses bienfaiteurs. Aussitôt qu'il vit paroître et régner à la cour le vieux Maurepas, si connu par ses intrigues & ses galanteries , que tous les autres princes figuroient à la cour , celui-ci cessa de recevoir chez lui le chancelier & le contrôleur général ; il avoit tiré d'eux ce qu'il avoit voulu , c'étoit assez , il n'en demandoit pas davantage. Il sentit que leur faveur étoit passée. Il fut le premier à déclamer contr' eux. Maurepas revenu avec tout l'éclat de la puissance , de l'estime & de la considération , que le dauphin , de qui il avoit gagné les bonnes graces , avoit avant de mourir , inspirés à ses enfans pour ce ministre si longtemps exilé , ce vieux Maurepas sentit sa vanité offensée en trouvant à la cour un ministre despote. Il sentit sur le champ qu'il étoit de toute nécessité de profiter de sa faveur illimitée pour écraser Maupeou , pour le sacrifier à son ambition. Les ministres rivaux en crédit se détestent comme deux amans de la même beauté.

Maupeou aveuglé par sa fortune & la suppression des parlemens , n'avoit pas assez de génie pour prévoir que Maurepas , ce vieux renard , qui connoissoit la cour le feroit chasser pour dominer

feul. Ce triomphe n'étoit pas difficile. Maurepas avoit toute la confiance de Louis XVI, qui l'appelloit son papa. Maurepas pour être tout, & au-dessus de tous, affecta de ne vouloir rien être. Il se fit nommer premier ministre, & sans avoir de département il les avoit tous. Le roi lui-même, & tous les ministres venoient travailler chez lui. Toutes les parties de l'administration lui étoient subordonnées, rien ne se faisoit, ne se décidoit, sans son agrément, sans sa permission. Maupeou seul homme ardent, altier, qui ne doutoit de rien, qui tranchoit sur tout, qui résolvoit toutes les difficultés du moment, mais qui dans le vrai, n'est qu'un impudent ignare, un audacieux entreprenant, un homme superficiel & sansaperçus, inférieur & très-inférieur à son parent, M. Lamoignon de Malesherbes, magistrat également respectable par l'universalité de ses connaissances & sa profonde intégrité, dénué d'ambition & l'ennemi sincère des honneurs & des dignités. Ce fut cet illustre académicien, qui en remettant volontairement le cahier du ministre du département de la grande police, parla au roi en ces termes : Je vous supplie sire d'accepter ma démission. *Cette place ne convient qu'à des hommes méchans & vindicatifs, elle ne procure que*

des ennemis si l'on est juste, & un honnête homme ne peut la remplir (1).

(1) Presque tous nos ministres ont été des scélérats & des véxateurs. Les ministres de la guerre & de la marine ont tour à tour trahi les intérêts de la nation , ont volé , ruiné l'état. Les ministres des affaires étrangères ont entretenu des correspondances secrètes & perfides avec les cabinets des puissances voisines ; nos contrôleurs , nos directeurs généraux des finances , ont dilapidé les trésors de la france , ont écrasé les provinces sous le poids des impôts. Les ministres qui ont le département de la grande police , ont distribué , ont vendu les ordres du roi , les lettres de cachet , ont fait périr des millions d'âmes innocentes pour servir leur vengeance particulière & leurs intérêts , de ceux de leurs amis & de leurs maîtresses ; que les maris sensibles & tendres ont expiré dans des cachots pour avoir eu le malheur d'épouser des coquettes libertines ? Il n'est pas jusqu'aux secrétaires , aux prêtres , aux moines , qui n'ayent eu à leur disposition des paquets de ces lettres de cachet , dont ils faisoient usage à leur gré , sur de foibles requêtes , de plaintes absurdes qu'ils faisoient présenter au ministre , à un lieutenant de police , & qu'ils appuyoient souvent parce qu'ils les avoient dressées eux-mêmes , pour servir leurs passions & déshonorer une femme honnête dans le principe , mais qu'ils avoient séduite , & se débarasser de l'époux importun.

L'Angleterre a dû ses succès à nos fripons , à nos traîtres ministres. Le duc de Choiseul étoit

Quelle vérité ! quelle franchise ! quelle généreuse hardiesse !

Maupeou eut-il tenu le même langage , lui qui auroit voulu assujettir les grands comme les petits à son autorité.

Mais il se trompa dans son calcul ambitieux. Maurepas le détrôna en lui arrachant le sceptre de la justice , en faisant rentrer les parlemens , en chassant les intrus , & en lui procurant une lettre d'exil qu'il n'avoit que trop mérité pour le malheur de la france , dont il avoit détruit le gouvernement moral , comme Terray les ressources physiques.

Maurepas par l'expulsion de ces intrigans , s'étoit concilié l'estime des grands & la reconnoissance de la nation.

clairvoyant , généreux , fin politique ; il a effacé les Richelieu , les Mazarin , & mérite d'être comparé à Colbert. Le pere du prince de Conti étoit un furieux , un spadassin qui s'amusoit bassement à faire des assauts soldatesques avec des grenadiers , de vils bréteurs. Il tua le maréchal de Saxe à la vérité , mais il profita de la foiblesse & de la maladie de ce grand capitaine , qui ne pouvoit se défendre. Voilà sa prouesse héroïque. Quant à son fils , on fait , on est persuadé qu'il n'est qu'un lâche , un poltron vindicatif , & fanfaron aux hordeles dans l'effervescence de sa jeunesse.

Le comte de la Marche , qui tourne à tous les vents , selon ses intérêts particuliers & son ambition , ne fut pas un des derniers princes qui caressa , flatta le vieux ministre dont il loua les opérations salutaires à la patrie . Il alla jusqu'à l'en remercier au nom du peuple . Quelle bassesse ! quelle perfidie ! le jour de la rentrée du parlement qu'il avoit desservi , trahi , dont il n'avoit pas voulu épouser les intérêts comme les autres princes qui avoient protesté contre leur cassation , il vint au lit de justice , & affecta une joie parfaite du retour des anciens magistrats qui le connoissoient trop bien pour croire à la sincérité des assurances qu'il donnoit de sa satisfaction . Ce n'est pas que ce prince regretta les légitimes renvoyés , il n'aimoit ni n'estimoit pas plus les uns que les autres , mais il se prêtoient à la circonstance .

Politique perfide & intéressé , il se rangeoit du côté du parti dominant . Tel a été sa conduite en toutes les conjonctures les plus délicates . Dans les assemblées des princes & des pairs au parlement , il ne s'est déclaré contre l'oménie de Brienne , Lamoignon & Calonne , que parce qu'il ne trouvoit aucun avantage à les servir . Il se montra au contraire , leur antagoniste par deux raisons . La première étoit l'établissement de l'impôt territorial , qui retomboit sur lui en qualité de grand

propriétaire ; la seconde, l'établissement du timbre sur le papier. Il voyoit qu'il lui en auroit coûté immensément pour les frais de ce papier timbré, devenu nécessaire pour l'administration des affaires de ses domaines & de sa maison.

Quand il fut question de soulager le peuple, & de la diminution du pain, il prit chaudement le parti de Necker , qui après avoir mis l'impôt sur le pain, procuroit aux propriétaires des fonds, le moyen de s'enrichir en achevant la ruine du peuple. Le prince de Conti avoit de grands domaines , il a de l'argent. Il a vendu par ses fermiers, ses bleds bien cher , il a fait des accaparemens de grains & d'argent. Il a , au prix du sang du peuple , augmenté prodigieusement son numéraire , déjà considérable.

Dans l'assemblée des notables il s'est constamment déclaré l'ennemi du bonheur du peuple dans l'assemblée nationale ; il n'a point cessé de cabaler contre le tiers état ; il s'est mis à la tête du clergé , de la noblesse , pour consommer la calamité du peuple. Ce n'est que quand il a reconnu que ses intrigues , ses projets , ses complots avec les prélats & les seigneurs aristocrates étoient découverts , qu'il a soufflé le feu de la révolte , de la sédition & d'une guerre civile. Il s'étoit réuni avec les princes tyranniques pour s'opposer à la

convocation des députés par bailliages , par municipalités , par sénéchaussées , parce qu'on lui avoit fait pressentir que le nombre des Plébériens feroit face aux deux autres ordres. Il ne vouloit pas qu'il y eut deux citoyens contre un noble & un évêque , & quand il connut l'inutilité de ses efforts , il dressa lui-même , ou fit dresser sous ses yeux le fameux mémoire des princes qui avoient le même intérêt à prétendre qu'on devoit opiner par ordre & non par voix. Cette cavillation politique auroit fait triompher les aristocrates de l'église & de la noblesse , sur toute la nation réunie dont l'opinion , dont la voix & les remontrances n'auroient jamais été entendues.

Le peuple alors eut été plus malheureux & sans aucune espérance.

Graces à l'équité du monarque & à la fermeté des citoyens éclairés , graces à la providence ou à la faine philosophie des députés choisis de la nation , les tentatives des deux ordres réunies ont échoué. Les princes , les évêques , les archevêques , les cardinaux désespérés ont pris alors le parti le plus violent & le plus sanguinaire ; l'argent fut prodigué aux députés citoyens pour les corrompre & semer entr'eux la discorde , à la faveur de laquelle la noblesse & le clergé pourroient étouffer le peuple divisé.

Le prince de Conti a constamment présidé à toutes ces trames secrètes. Il fit plus , il observa qu'en attendant l'heure , l'instant de faire éclater l'explosion , il étoit de toute importance de faire arriver des régimens de tous les côtés , de former un camp aux portes de la capitale pour la bloquer , & par une attaque imprévue écraser sous leurs coups les parisiens confians.

Broglie alloit diriger le plan , Bezenval , d'Au-
tichamp & d'autres généraux , devoient fondre sur Paris , le canonner , le bombarder à boulets rouges du haut des montagnes de Montmartre , de Mesnil-Montant , & à la même heure , les armées cantonnées autour de la métropole , seroient entrées les armes à la main , & annoncées par une artillerie foudroyante. Alors il ne seroit plus resté d'espoir aux citoyens effrayés , égorgés les uns sur les autres. Une incendie générale auroit achevé la ruine & le sort de tous les édifices , de toutes les maisons , la partie du peuple qui auroit échappé aux coups de nos ennemis , qui auroit survécu au carnage , auroit inévitablement péri par les flammes. Les députés qui composent l'assemblée nationale , n'auroient pas été épargnés. Victimes de leur patriotisme , ils auroient été immolés à la fureur des princes , des aristocrates , dont le prince de Conti étoit l'ame & le conseil.

Je

Je frissonne à cet horrible , ce fidel tableau :
Tout étoit perdu sans la brutale imprudence d'un
scélérat , (le prince Lambesc) qui , par sa témé-
rité sanguinaire , par un assassinat affreux , sauva
la capitale & toute la france.

Je crois inutile de relater sa démarche crimi-
nelle , son attentat abominable. C'est dans l'his-
toire de sa vie privée que le lecteur apprendra des
traits de ce prince , des barbaries qui font frémir
l'humanité , des crimes qui font horreur à la na-
ture.

Les princes alors voyant leurs complots décou-
verts , sentirent qu'il leur falloit prendre une fuite
précipitée. Ce fut le prince de Conti qui leur en
donna le conseil , & leur en démontra la nécessité
s'ils vouloient se soustraire eux-mêmes à la juste
fureur , à la vengeance de la nation irritée. Il par-
tit le premier dans le plus grand incognito. Les
autres en firent de même sans différer.

Arrivés & réunis tous à Turin , ils contempla-
rent de loin le terrible orage qu'ils avoient sus-
cité , ils entretinrent dans la clandestinité la plus
scrupuleuse des intelligences régulières avec les
perfides aristocrates , leurs protégés. Avertis de
tout ce qui se passoit , instruits des scènes sanglai-
tes qui finissoient par le martyr des ennemis de
l'état , de leurs affiliés , ils se garderent bien de

reparoître dans leur patrie , ils convinrent unanimement qu'il falloit laisser gronder la tempête & attendre en silence que la colere de la nation se calmât. Ce qu'ils ont fait : ce ne fut que d'après des avis certains , des assurances précises , que l'infenal prince de Conti voulut bien consentir à rentrer en france , & à être le précurseur de tous les autres , qui vont revenir après avoir eu la perfide précaution d'écrire & d'annoncer par leurs affiliés une prononciation solennelle de leur serment civique , pour prévenir , pour tromper , pour tempérer l'indignation du peuple. (1)

(1) Pourquoi ce Conti est-il revenu ? Il ne faut pas être bien profond pour sentir le motif de son retour (car toute la France présume bien qu'il n'a pas changé d'opinion , que son ambition n'a sûrement point fait place à des sentimens de modération , de désintéressement ; que sa vanité impénitieuse seroit amèrement révoltée , s'il étoit (comme il le sera lui , tous les princes , et les petits , très-petits Seigneurs , qu'on appelle les grands aujourd'hui , plus par mépris et dérision que par l'intime persuasion que leurs biens usurpés , leurs titres ridicules , leur noblesse chimérique les rendent dignes de nos hommages) , s'il étoit assez sage pour renoncer de lui-même à ses fottes prétentions , s'il savoit que tous les êtres qui peuplent la surface de la terre apprécient leur valeur , et s'il pou-

Le Prince de Conti est revenu seul encore,
eh bien ! mes chers compatriotes , ce Prince est

voit reconnoître que ces hommes , à qui on a dé-
féré la dénomination glorieuse de Rois , d'Empe-
reurs , de Princes , de Comtes , de Barons , de
Marquis , de Papes , d'Archevêques , d'Évêques ,
rentrent dans le niveau des individus organisés
qu'on a distingués par la qualification d'hommes ,
des quadrupedes , relativement aux prérogatives
de leur raison et de leurs connaissances . Un seul
être , toujours foible par lui-même , ne devient fort
que par le concours et l'appui de ses semblables .

Ce qui a causé le plus grand malheur de tous
les peuples , c'est qu'ils ont adopté pour leurs
maîtres , pour leurs rois , presque toujours les su-
jets les plus inhabiles , les plus incapables , les plus
méchants ; les plus perfides de la société .

Que l'on jette les yeux sur tous les despotes ,
les conquérans , les archontes , les dictateurs même
de l'empire romain , qu'on lise leur histoire , on
conviendra que loin de commander à de grandes
nations , de présider à de vastes empires , ils ont
presque tous été des fous , des scélérats , qui ont
fait le malheur des humains , et à qui les peuples
auroient dû retirer la domination et l'autorité su-
prême qu'ils leurs avoient follement ou timidement
laissés usurper .

Dans tous les pays de la terre , dans tous les
siècles , ceux qui ont commandé les hommes
ont été des ambitieux , des cupides , des tyrans
cruels qu'il auroit fallu exterminer ou au moins

au milieu de nous après nous avoir trahis , il s'Imagine nous avoir aveuglés par son retour , par la prestation du serment civique au district des Jacobins , et par un léger sacrifice pécuniaire , et quelques mots apprêtés par une imposture persuasive . Vous croyez ce prince conduit par le repentir . François , vous vous endormez dans une confiance léthargique . Vous ne voulez pas voir que ce prince perfide n'a point abjuré ses sentiments de haine et de vengeance , qu'il n'affecte une

renfermer dans l'obscurité des cachots où ils ont fait périr et mourir de douleur , de besoin , des milliers de personnages vertueux , qui n'avoient d'autres torts que ceux de leur avoir dit des vérités frappantes , et d'avoir plus d'ame et de véritable grandeur , que leurs souverains jaloux et barbares .

Mais il est peu de races de rois plus constamment fertiles en mauvais Princes , que la race des Bourbons . Examinons leurs actions , suivons-les depuis Henri IV , il est impossible de disconvenir que tous les Princes de cette maison ont été des fous , des ignorants , des ambitieux , des perfides , et ont été l'objet du mépris de tous les autres princes de l'Europe , qui les bernent et leur abandonnent les dissipations continues de la chasse , et les plaisirs que procurent les femmes , pour ne s'occuper que des moyens de s'instruire et de s'éclairer .

popularité bienfaisante que pour mieux vous trahir, pour servir plus sûrement, plus fidèlement sa famille , pour réussir dans les affreux projets de sa rancune , de sa rage implacables , pour former , pour cimenter une anti-révolution , qui fera écrouler le trône de la liberté , et qui , sur ses ruines , bâtira l'éternel édifice de notre servitude et de nos calamités.

Et en effet , pouvez-vous penser que ces Princes ambitieux conçoivent sincèrement la résolution généreuse & philosophique d'abdiquer leur rang , leurs grandeurs , de renoncer à la majeure partie de leurs biens , à toutes leurs prérogatives , à leurs priviléges , à leurs immunités , & qu'ils consentent à reconnoître l'égalité des citoyens dont ils avoient fait leurs serfs & leurs vassaux. Pouvez-vous , trop confiants , trop crédules concitoyens , vous imaginer que le Prince de Conti , ce Prince obscur , perfide & dissimulé , soit revenu sans avoir concerté des plans désastreux & funestes avec les autres Princes , sans leur avoir promis de les informer de tout , & sans s'être engagé à préparer leur arrivée pour consommer votre malheur éternel .

O vous , généreux Parisiens , qui avez acheté au prix de votre sang votre liberté , qui avez écrasé l'hydre du despotisme , tremblez de retomber

dans un esclavage humiliant mille fois plus cruel que la mort. Réveillez-vous de votre assoupissement ; armez-vous, & portez le dernier coup aux tyrans confédérés qui ne reviennent que pour vous immoler à leur fureur & à leur ambition. Prêtez l'oreille aux grandes vérités que mon zèle épuré, que mon amour patriotique, que mon ame embrâsée du feu de la liberté m'ordonnent de vous annoncer. Ouvrez, ô mes compatriotes ! ouvrez les yeux sur le sort malheureux qui vous est évidemment réservé, si vous vous endormez dans la confiance d'une fausse sécurité, dans l'assurance de vos frères.

Oui, le Prince de Conti revenu, n'est que le précurseur de tous les autres Princes & des Seigneurs aristocrates, sous très-peu de temps, les forcenés persécuteurs de la liberté françoise, réunis aux parlemens, aux prêtres, aux financiers, & à toutes les classes des vils suppôts dont l'existence n'est étayée que sur les abus introduits, protégés, autorisés même par leurs protecteurs, vont opérer une contre-révolution fatale. Vous verrez le Prince de Conti à leur tête, insulter à votre imprudente confiance.

Je sais bien qu'il faut de la subordination, qu'il faut des chefs & des rangs dans les républiques même, que sans les distinctions honorifi-

ques, sans une autorité législative, il ne peut regner d'harmonie dans un empire; que la confusion entraîneroit nécessairement la ruine des états, qui ne subsistent que par le maintien d'une police sagement administrée par des chefs & des sénateurs équitables. Mais il est dangereux de confier à un seul homme une puissance illimitée sur tous ses sujets, la raison en est simple. Quand un Roi seroit le plus juste, le plus éclairé des humains, il ne pourroit tout scâvoir & tout voir. Je conviens que le Prince n'a point d'intérêt à être méchant, & à faire le malheur des hommes qu'il commande, mais ses ministres, mais ses conseillers ambitieux, pleins de passions, qui ne consultent que leur intérêt, que leur avidité, le trompent & l'égarent sans cesse.

Conti, plus rusé, plus malin que tous les autres princes, les a tous séduits. Et suivant ses avis, ils ont nécessité une révolution qui leur deviendra funeste & qui nous affranchira de leur joug odieux. Vainement ils auront recours à tous les artifices pour nous surprendre & nous écraser; le peuple a toutes les forces, lui seul est éclairé. Les grands ne scâvent rien & ne sont forts que que par nous.

Mon héros a dans toutes les occasions semé la division toujours pour son avantage. Ennemi de

la paix , de la tranquilité , il n'a pas ménie établi chez lui la concorde . Il ne fut pas plutôt marié qu'il ne voulut point habiter avec sa femme , qui n'auroit jamais couché avec lui , sans une surprise dont l'issue a une apparence romanesque , mais qui est vraie .

Conti avoit donné parole à une femme ga-
lante , de se rendre chez elle dans la nuit . C'é-
toit à l'épouse d'un de ses gentils-hommes . On
étoit convenu du fait , de l'heure . Tout étoit
bien arrangé . La dame , qui n'aimoit point Conti ,
usa d'un stratagème qui lui fut très-avantageux
& qui fit rire toute la cour . Elle avoit reçu cinq
cens louis pour arrhes , elle en reçut autant de la
princesse de Conti , qu'elle avertit de la proposi-
tion , de la convention même , entr'elle & le
Prince . La Princesse , charmée d'une si belle occa-
sion d'avoir les faveurs de son mari , ne manqua
pas de la saisir . Elle alla se coucher dans le lit
de la femme du gentil - homme , & y attendit
complaisamment son mari , qui ne manqua pas
de venir sans lumieres se mettre à côté de sa
femme , sans se douter de la ruse . La princesse
de Conti eut l'attention de ne point parler , de
faire la dormeuse . Son mari , ainsi trompé , sacri-
fia aux plaisirs de l'amour & de l'hymenée . Ce
ne fut que le lendemain matin qu'il s'apperçut
du

du tour. Loin d'en rire & de revenir sur ses pas, c'est-à-dire, de vivre en une union légitime avec sa femme, il entra en fureur & partit désespéré d'avoir été finement surpris. Il ne pardonna jamais ce tour à sa femme ni à l'épouse de son gentil-homme, qui en essuya des désagrémens. C'est la seule fois que la princesse de Conti se trouva dans le lit nuptial. Il est vrai qu'elle s'est bien dédommagée de cette privation avec vingt feigneurs de la cour & de sa suite ; mais la maladresse qu'elle eut, fut de ne s'être point fait faire un enfant après l'aventure nocturne. Le prince de Conti auroit été obligé de reconnoître la légitimité du fils de sa femme, dont il n'auroit probablement pas été le vrai pere. Si cet enfant eût vécu, il y auroit eu un Prince de plus, la maison de Conti ne seroit pas prête à s'éteindre.

Voilà comme les maisons les plus anciennes se sont soutenues, se sont perpétuées. Il est peu de fils de prince & de duc & pair, qui soient enfans de leurs peres. Mais cela est indifférent pour le honheur des humains. Le tout seroit qu'ils fussent bien élevés, & c'est précisément le contraire. On leur apprend dans la jeunesse tout ce qu'ils ne devroient jamais sçavoir. On les exerce à des escrimes : par la vénération, par la cuplesse qu'on leur marque, on les rend fiers,

durs, arrogants, brutaux & injustes. Ils se persuadent que nous ne sommes que des joujoux destinés à les amuser, à les servir, & qu'enfin nous n'exissons que pour leurs plaisirs.

L'éducation de Conti est une preuve de ce que j'avance. Il n'est point brusque, mais il est traître, il n'est point arrogant, mais il est fourbe. Son cœur ne respire que le fiel & l'amertume, que le ressentiment & la vengeance. Pourquoi ce Prince a-t-il changé d'opinions, de systèmes dans tout le cours de sa vie, ce n'a été que par des motifs d'intérêt, d'ambition & de vanité. Pourquoi a-t-il tourné le dos aux parlemens, qui, dans le seul cas de s'opposer aux concussions des financiers, avoient des raisons plausibles pour résister aux ministres & au Roi, c'est qu'il vouloit tirer de l'argent. Pourquoi a-t-il accueilli les ministres ? C'est qu'ils lui avoient promis le commandement des Suisses & Grisons qu'il n'eut pas, quoiqu'il l'avoit vivement sollicité.

Si on purgeoit les Parlemens, si on leur ôtoit leur morgue, si on formoit un nouveau code, si on abolissoit cette malheureuse forme, & qu'on chassât cette racaille infernale de procureurs, greffiers, huissiers, qui ruinent les plaideurs & les tourmentent, il ne seroit peut-être pas nécessaire de les anéantir. J'avoue que cela ne seroit

pas facile , que la chose n'est peut-être pas même possible , alors on fera bien de les supprimer & de leur substituer d'autres jurisdictions & une autre jurisprudence plus claire , moins entortillée , plus conforme au bon sens , à la raison & à l'équité. On diroit que notre judicature a été imaginée par des barbares & des fripons , les praticiens avec leurs termes in-intelligibles nous étouissent & nous dépouillent.

Le Prince de Conti est assez familier avec la chicane , il entend toutes les expressions bizarres des juristes & des praticiens. Il a un caractère propre , un esprit idoine à la ruse. Tout ce qui ressortit de la cavillation , de la surprise , de la malignité , est de son genre. Il est fertile en inventions , en stratagèmes. Quand il quitta Paris pour se sauver à Turin , il se déguisa en paysan , il parvint , sous cet uniforme rustique , à n'être pas arrêté , ce qui seroit arrivé s'il eût été reconnu. Le parisien est bon , sa fureur s'allume aisément & se calme de même. Si on avoit pris les Condé , les Conti , les Lambesc , les d'Artois , dans le premier choc de la révolution. Je ne fçais pas trop ce qu'on eût fait d'eux , je suis enclin à croire que le peuple se seroit vengé. Il n'auroit , dans sa rage , marqué aucun égard au rang , à la dignité , au nom des Seigneurs qui ne sont grands que par

notre imbécillité ou celle de nos ayeux. Aujourd'hui les Princes de la maison de Bourbon reviendroient qu'on ne leur diroit rien. Conti, le plus coupable de tous, reste parmi nous impuni. Il n'est qu'un Seigneur pourtant à qui je ne conseillerois pas de revenir à Paris; c'est au Prince Lambesc (1). Il est certain qu'on lui feroit son

(1) Le Prince de *Lambesc* vient de produire une justification assez adroite de sa conduite à la porte des Tuileries. Il dit qu'il n'a pas eu intention de tuer un homme, qu'il n'avoit donné ordre à sa troupe que de disperser les groupes des citoyens attroupés, que le vieillard s'étoit trouvé sous son coup, par le mouvement impétueux de son cheval; que s'il n'a pas plutôt justifié son action involontaire, ce n'a été que pour ne point charger le baron de *Bezenval*, qui avoit seul tous les torts, et pour lui épargner le supplice qu'il avoit mérité, par sa fureur et les ordres qu'il avoit donné à son régiment pour écraser le public, que son forfait étoit impardonnable (il est vrai) mais que par des sentimens d'humanité, il répugnoit à devenir son accusateur, et par suite l'auteur de la mort d'un homme.

Ce raisonnement n'est que spacieux, voilà comme tous ces coquins titrés se rejettent les uns sur les autres. Bezenval devoit être puni, il y avoit assez de preuves acquises contre lui, mais le crime de l'un n'excuse point celui d'un autre. Ils sont tous deux coupables, et tous deux ne devoient point échapper au juste châtiment dont ils s'étoient rendus dignes.

procès pour l'assassinat qu'il a commis aux portes des Tuileries , mais ce meurtrier n'est pas un Bourbon & ne vaut pas mieux que la race stupide de nos Rois & de nos Princes.

J'ai dit que le prince de Conti s'est travesti en paysan dans son voyage à Turin. Il eut plusieurs aventures. Tout chemin mène à Rome. Comme tous les princes étoient partis ensemble , & que , pour déguiser leur marche , ils avoient pris le chemin de la Picardie , et avoient changé leur route après la ville de Péronne ; ils prirent différens déguisemens. Conti étoit alternativement en paysan , en marchand forain , en bourgeois. Il fut cependant reconnu dans une hôtellerie de Péronne , par un domestique retiré qui avoit long-tems servi dans la maison du feu prince de Conti , qui , à sa mort , avoit assuré , par un testament , des pensions alimentaires à ses serviteurs. Ce domestique renté lui parla , mais il ne le fit pas connoître ; Conti en fut quitte pour quelques louis , en reconnaissance de la discrétion de cet homme , qui ne découvrit le mystère que le lendemain du départ de ces Messieurs.

Conti a beaucoup de goût pour les travestissemens ; il y a plus de vingt ans qu'il s'étoit un jour déguisé en garçon perruquier , et qu'il s'étoit rendu sous l'habit poudreux dans un cabaret de la Cour-

tille , où il savoit que *Durocher* , suivi de sa troupe , feroit visite à l'heure où la police ordonne la fermeture de ces lieux de licence et d'orgie . Conti , pour punir cet inspecteur d'avoir fait mettre en prison un de ses valets de pieds qui avoit été surpris plein de vin , accosté d'une femme perdue de mœurs , et faisant du baccanal , sans vouloir accuser qui il étoit , à qui il appartenloit (il n'avoit pas la livrée) , chercha ce *Durocher* . Ce prince étoit avec d'autres polissons comme lui , qui cassoient , qui brisoient tout , qui chantoiient des chansons infâmes , qui ne vouloient point se retirer , et apostrophèrent de mille propos injurieux cet exempt qui faisoit son devoir en les arrêtant et les conduisant chez un commissaire , où Conti se fit connoître , où il se plaignit amèrement d'avoir été outragé , insulté , et ordonna qu'on conduisit *Durocher* chez le Lieutenant de police , qui , pour faire sa cour à un prince du sang , envoya l'inspecteur à Bicêtre , où il resta trois jours (1) , mal-

(1) Il faut absolument changer le code de la police comme le code civil et criminel ; il faut chasser tous ces suppots du lieutenant de police , si l'on veut que le droit de l'homme soit respecté dans toutes les classes , toutes les conditions ; il faut sapper tous les abus , et faire remplacer les petits tyrans par des hommes forcés d'être justes et de-

gré le bon droit qu'il avoit. Ce fut *Sartine* qui commit cette iniquité. Mais voilà comme dans tous les tems, sous l'ancien régime, se sont gouvernés les chefs de la justice. Les commissaires au Chatelet, les District dans la nouvelle administration, ne sont guères plus judicieux. Malgré que l'on fasse sonner bien haut le mot de liberté, le riche écrase toujours le pauvre, le noble maltraite impunément le simple citoyen. Dans une sage république, Conti et ses compagnons de débauche auroient été repris par la loi, et Durocher, pour avoir veillé à la sûreté, à la tranquillité publique, n'auroit pas subi une mortification si peu méritée et une prison si humiliante et si dure. Les plus forts feront toujours la loi dans toute monarchie.

Conti est né injuste ; il n'affecte d'être équitable que quand il a intérêt de l'être ; c'est un singe de vertu, et il ressemble en cela à tous les grands seigneurs, qui n'ont, pour les trois-quarts, ni ame, ni sagesse, ni équité ; qui se croient dispensés d'être sensibles et judicieux. Ils sont généralement ingrats, fiers, arrogans, ignares, et s'imaginent

suivre le texte de la loi, sous peine d'être punis avec sévérité, s'ils font exception du rang et de la fortune d'un impertinent doré, d'un perturbateur titré.

qu'un honnête-homme doit ramper à leurs pieds ;
et que la terre est honorée de les porter.

Lorsque Conti fut arrivé à Turin , avec ses autres acolytes , ils firent leur cour au monarque de la Sardaigne , qui , déjà prévenu de leur arrivée , et instruit des causes qui les avoient contraints de quitter la France et de s'exiler , ne les reçut d'abord que froidement. Le comte d'Artois fut le plus maltraité , pour les motifs des désagréemens qu'il avoit donnés à sa femme. La renommée avoit précédé ses pas , et n'avoit pas laissé ignorer son libertinage ; il est naturel qu'un père s'intéresse au bonheur de son enfant. Sans doute les correspondances paternelles et filiales avoient développé les inclinations vicieuses du comte d'Artois à la cour de Turin. Cela est d'autant plus probable , que ce frère de notre monarque essuya de la part de son beau-père des mortifications dont il pleura , et pour se bien faire venir , il demanda la présence de sa femme. C'est à ce tour adroit qu'il doit sa résidence dans cette cour , où néanmoins il n'est pas plus estimé que les princes réfugiés François , dont les grands de Piémont et le peuple n'ont pas la plus avantageuse idée , quoique la sœur de Louis XVI y joue le premier rôle , et que la comtesse d'Artois soit venue auprès de son père , rejoindre son mari avec ses enfans. La présence des autres

autres princes n'intéresse pas tant , et est presque indifférente. Ils dépensent beaucoup ; ils s'amusent magnifiquement.

On fait pourtant que le prince de Conti a ourdi dans le cabinet de Turin , de Madrid & de Naples , une confédération qui a déterminé ces cours à se liguer & à armer pour venir attaquer la France par terre & par mer. Le prince de Condé devoit commander l'armée terrestre ; les autres seigneurs auroient servi sous ses ordres , & deux amiraux Espagnols & Napolitains autoient attaqué nos ports & fait une descente en France au moment que les troupes réunies des trois puissances seroient entrées en Provence. Ce projet d'attaque n'est point oublié. Cela n'est pas étonnant ; ces trois despotes voyent avec inquiétude la révolution récente de l'empire François ; ils craignent avec raison que leurs peuples ne nous imitent , ce qu'ils feront infailliblement , parce que s'il est naturel aux princes couronnés de vouloir être absous , il n'est pas moins intéressant aux nations de prétendre à leur liberté.

Mais pour qu'il s'opère chez ces trois peuples une révolution comme la nôtre , il faut que le progrès de la philosophie les ait éclairés & ait sappé leurs préjugés & leurs superstitions. Une révolution si éclatante n'est peut-être pas encore

bien éloignée , parce que nous leur montrons la route ainsi que les Brabançons ; mais elle est certaine dans tous les cas , elle sera l'ouvrage du tems.

Ce seroit une mauvaise politique aux maisons d'Espagné , de Naples , de Turin , de venir seules nous provoquer , il y a beaucoup à présumer qu'elles ne gagneroient rien. Un Empire peuplé comme la France , qui peut opposer huit millions de soldats déterminés & bien disciplinés , est en état de se défendre , & sur-tout de protéger son pays. Quand les Anglois & les Portuguais se joindroient à la confédération , nous leur ferions face. S'il étoit possible qu'il s'opérat une anti-révolution , elle ne pourroit réussir que par une guerre intestine , & les aristocrates François n'oseroient encore l'entreprendre : égorgés eux-mêmes par la nation , ils expieroient bientôt leur témérité par la perte de leurs possessions & de la vie. Nous avons des millions de bras , ils n'en ont pas des milliers.

Conti est persuadé de cette vérité , quand le Roi de Sardaigne voulut lui déférer le commandement de ses troupes. Il chercha des motifs pour ne le pas accepter. Le premier & le plus vrai émane de son peu de courage. Condé plus fougueux ne le refusa point. Mais l'argent manquoit aux puissances qui vouloient relever le despotisme en France , pour conserver le leur , dans leur pays.

Comment en outre pourroit-on assurer que leurs peuples ne profiteroient point de l'absence des troupes réglées, pour ne se point affranchir eux-mêmes ? En politique, il y a bien des choses à observer & à craindre. Ce n'est pas le tout que de provoquer ses voisins, il faut avant, prendre de grandes précautions pour ne point s'exposer à perdre la domination, que l'on exerce dans ses états.

La nation Angloise qui aime la liberté, protégera la notre, contre le vœu de ses lords et de la haute-chambre de son parlement. Les communes font la loi en Angleterre. C'est le peuple qui regne dans cette monarchie.

Nous sommes évidemment certains que les manœuvres, que les intelligences, que les correspondances suivies entre le comte d'Artois & la maison de Condé ne tendent qu'à perpétuer les divisions & qu'à multiplier les ennemis de la nouvelle constitution. Les lettres suivantes qu'il envoya huit jours après son arrivée en cette capitale, lettre qui nous est parvenue par la subtilité patriotique de son sécrétaire de confiance,acheveront de persuader le public de ses criminelles intentions & des tentatives continues qu'il fait pour parvenir à ses fins.

Lettre du prince de Conti à M. le Comte d'Artois.

MONSIEUR,

Je n'ai rien négligé depuis mon retour pour servir votre alteſſe royale & notre cause commune. J'ai été mieux accueilli à Paris & dans le district des Jacobins , où j'ai insidieusement prêté le ſerment civique , ſerment aujourd'hui force , que je ne l'espérois. J'ai prononcé le diſcours que je vous avois lu. Il a été entendu avec transport. J'ai pour fortir avec les acclamations de la populaſce , distribué quelques louis. Ainsi monſeigneur tout va bien , & avant peu tout ira mieux. Je n'oublierai jamais que vos intérêts font les miens & ceux de toute notre famille.

Je suis avec respect , de votre alteſſe ,

Monſeigneur ,
Le très-humble ſerviteur.

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH DE CONTI.

Paris le 3 Mai 1790.

Lettre du même au prince de Condé.

MONSIEUR ET CHER COUSIN ,

Je suis arrivé en France en très-bonne ſanté. Nos ennemis triomphent , mais notre parti ſe soutient. Il n'a beſoin que de notre crédit pour

opérer une anti-révolution au gré de nos vœux.
Soyez bien persuadé que je m'y vais prêter , &
que je vous instruirai successivement de nos opé-
rations & du temps où votre présence sera ici
nécessaire. Je salue mes parens , mes amis , &
suis votre affectionné cousin ,

LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH DE CONTI.

Paris 3 Mai 1790.

Nous n'avons pas pu nous procurer les réponses
de ces deux princes. Mais on pressant bien qu'el-
les ne sont concertées que sur les plans de mon
héros.

Conti avant la mort de son pere étoit brouillé
avec son cousin le duc de Chartres, aujourd'hui
duc D'orléans. Les affaires du temps avoient
motivé cette scission entre les deux princes.
Maupeou et la Dubarri l'avoient fortifiée. Le feu
prince de Conti, irrité contre son fils, avoit fait
un testament par lequel il le deshéritoit et nom-
moit son seul légataire et héritier le duc de
Chartres. Le comte de la Marche ne l'ignora
point; il alla trouver la marquise de L'hôpital, la
bien aimée, la confidente de son père. Cette
femme galante, mais judicieuse, sentit la justesse
de la réclamation du comte de la Marche, elle
lui promit de courir chez le prince de Conti.

Elle exécuta subitement sa promesse et fut se jeter aux pieds du lit du prince, malade incurablement; elle lui représenta son iniquité, elle lui peignit les regrets de son fils avec les plus vives couleurs. Elle fut maltraitée dabord, (ce prince étoit dur, inflexible vindicatif) la marquise de l'Hôpital ne céda point, elle pleura et supplia le père de permettre a son fils de venir lui demander pardon. Elle l'obtint, le comte de la Marche qui n'étoit pas loin arriva. Le prince manda le notaire, et retraita son testament. Les femmes sont adroites pour manœuvrer des réconciliations, pour peu qu'elles connoissent le cœur des hommes. La marquise de l'Hôpital, qui connoissoit le caractère altier et brusque de ce prince, qui avoit eu avec lui des liaisons, des intrigues comme elle en a eu avec tant d'autres, et surtout avec le prince Soubise son amant favori, fut si engageante et si ingénieuse, qu'elle se mérita la reconnaissance du comte de la Marche, devenu prince de Conti après la mort de son père. Cette marquise galante avoit tout calculé. Il lui importoit peu que le duc d'Orléans recueillit la succession de son oncle, il lui paroissoit plus juste que le fils héritat de son père. La maison d'Orléans blâma secrètement la démarche de la marquise de l'Hôpital (cela étoit naturel,

l'intérêt est le premier mobile des grands comme des petits) mais elle affecta glorieusement de l'approuver, et ajouta même que si le prince de Conti eût commis une pareille injustice elle eût remis sur le champ le legs à son cousin.

On connoit a quel point le duc d'Orléans est intéressé. On a affecté de le croire, mais dans la vérité la cour et la ville n'en crurent rien. Conti lui-même étoit bien persuadé du contraire ; sans cette assurance il ne se seroit point présenté aux regards de son père même à l'article de la mort, et n'auroit point prié la galante marquise de plaider ses intérêts. Depuis ce temps Conti ne put voir ni sentir le duc d'Orléans ; ils eurent ensemble de violentes querelles que des tiers témoins ont appaisées.

Il ne falloit rien moins que les suites de la nouvelle révolution pour les rapprocher , quoique séparés par un vaste continent & par les mers. Tous deux grands princes , ils avoient la même cause & les mêmes intérêts.

Conti plus insidieux , lui écrivit de Turin à Londres en ces termes : nous avons lu sa l^ettre , dont on nous a montré une copie , mais nous nous en rappellons l'esprit. Nous nous empressons d'en donner à nos lecteurs une idée , pour qu'ils sachent à quoi s'en tenir.

« Nous sommes, mon cher cousin, inquiets
 » de votre santé. Vous aimez le séjour de Londres, mais vous savez que ce climat n'est pas
 » salubre. Nous nous féliciterions de vous avoir
 » avec nous dans le plus beau pays de la terre.
 » Nous vous ferions le dépositaire de nos sollicitudes & des remèdes que nous désirons d'y
 » apporter. Vous nous communiqueriez le plan
 » des opérations auxquelles il feroit à propos de
 » nous livrer. Nous attendons de vos nouvelles.
 » MM. d'Artois, Condé, Bourbon, d'Enghien,
 » vous renouvellez par ma voix les assurances de
 » leur attachement sincère. Je suis avec les sentiments les plus affectueux, mon cousin, Louis-Joseph-François de Conti.

» *Turin, ce 2 Avril 1790* ».

Le duc d'Orléans répartit de cette manière. Nous avons entre nos mains une copie de sa réponse.

Je vous remercie sincèrement, mon cher parent, des preuves de votre amitié, & des témoignages d'affection de tous nos parens.

Ma santé est fort bonne. Mon tempéramment est fait aux brouillards de l'Angleterre. J'aurois pourtant beaucoup de plaisir à être près de vous, mais

mais je suis plus tranquille ici. Je n'ai point de cour à faire ; je n'ai point de projets nouveaux ; j'attends l'issue des affaires pour rejoindre ma femme & mes enfans. Communiquez-moi vos apperçus , je les recevrai avec autant de plaisir que de reconnaissance.

Je suis , avec une affection toute particulière , mon cousin ,

Le duc D'ORLÉANS.

Londres , le 10 Avril 1790.

Il est facile de voir par cette correspondance épistolaire , que Conti est l'agent de tous les princes ; qu'il est leur mentor insidieux ; que c'est lui , lui seul qui imagine , qui dirige les projets aristocratiques ; que plus souple & plus artificieux , il est l'ame de leurs comités , l'organe de leurs résolutions , enfin il est de toute évidence que ce prince préside à tous les complots , qu'il reçoit l'argent des aristocrates fortunés , qu'il le fait circuler dans la capitale pour préparer une anti-révolution inévitable. C'est ce prince obscur qui a soulevé les faubourgs St. Antoine & St. Marceau , c'est lui qui est la cause que plusieurs filous viennent d'être pendus par d'autres filous , sans que la justice ait pris connaissance de leurs délits , sans qu'ils aient été interrogés ; tous les gens sans

N

aveu , sans état , sans profession , reçoivent des sommes d'argent des mains des agens de ce prince pour faire des attroupemens.

Les aristocrates qui se rassemblent au palais royal, chaque jour , pour faire des motions dangereuses , pour irriter les esprits , sont généreusement gratifiés. Les ennemis du bien public qui se rendent aux Tuilleries , au Carrousel , dans les cours qui avoisinent la salle de la diète auguste , à la place de Louis XV , aux Champs-Elisées , sont intéressés par ce prince à former des factions & à dissoudre par un coup de main l'assemblée nationale.

Ce n'est que depuis le retour de Conti que la patrie est en plus grand danger , qu'elle est menacée d'une anti-révolution funeste. Sa maison n'est remplie que de conspirateurs , que de conjurés. Il ne va que chez des factieux , & n'admet à sa table que les aristocrates , que les noirs de l'assemblée suprême. Un vicomte de Mirabeau , un abbé Maury , un Cazales , un archevêque d'Auch , & tant d'autres prélates fanatiques , ennemis de notre liberté président à ses comités. Les brulots du parlement , les financiers , les ministres sont ses favoris , ses confidens. C'est avec eux qu'il concerte ses correspondances dans toutes les cours de l'europe. Lié avec les ministres des autres puissances , il leur fait sentir qu'il est de

leur intérêt de nous faire déclarer la guerre en cette circonstance très-favorable, pour nous faire rentrer dans l'esclavage, & pour maintenir leurs monarques dans une autorité absolue, autorité dont ils sont les dépositaires, & qu'ils perdroient infailliblement s'ils ne favorisoient pas l'anti-révolution que les princes que les grands préparent. C'est par ses conseils, par ses inspirations, que les cabinets des potentats de l'europe sont agités, c'est d'après ses avis, ses instructions que les autres princes du sang agissent, & qu'ils restent expatriés jusqu'au moment opportun de revenir & de commencer une guerre civile dont les effets feroient d'autant plus terribles que les coups de ces enragés perturbateurs de notre repos sont plus réfléchis, plus médités.

Ah, généreux françois ! vous qui êtes illuminées du flambeau de la raison, qui depuis tant de siecles gémissiez sous le poids de l'oppression, qui désiriez si ardemment votre liberté, craignez les pièges, les caresses, les dons même de ce malheureux Conti, qui n'est revenu que pour vous trahir de nouveau & vous asservir.

Armez-vous, armez-vous, ne vous fiez qu'à vous-même, ô mes braves compatriotes !achevez votre conquête, ne perdez point en un instant le fruit de votre héroïsme patriotique. Conservez

vos droits , vos priviléges. Vous avez intrépidement combattu ; vous vous êtes glorieusement avancés dans l'arene , mais vous n'êtes pas encore arrivés au but de la victoire ; il ne faut qu'un échec , un revers , pour vous arracher vos lauriers , pour reconstruire les monumens de la tyranie. Pensez que sans un nouvel élan , sans un généreux effort vous allez perdre en un jour , en une nuit , le prix de votre courage , cette liberté , cette indépendance qui assimilent les hommes aux dieux , cette énergie qui caractérise les êtres pensans , qui distingue les fiers républicains des peuples rampans & vilement asservis aux caprices des despotes , & à la vengeance de leurs favoris. Craignez qu'après avoir tout sacrifié pour votre bonheur & votre liberté , qu'après avoir fait trembler vos oppresseurs , qu'après avoir donné à toutes les nations des preuves de votre vaillance , qu'après avoir étonné l'europe , vous n'étaiez aux yeux de l'univers le spectacle humiliant de votre défaite , de votre déshonneur , de votre honte , de votre misere , de vos regrets , de votre désespoir , & enfin de votre servitude.

